

L'EMPRISONNEMENT À PERPÉTUITÉ À 2 VOLEURS DE BANQUE

SENATES READING ROOM
13005
31 D 54
OTTAWA, ONT.



LA GUERRE DES PRIX DE LA GAZOLINE est déclarée, comme on peut s'en rendre compte par les photos ci-dessus, prises à divers débits d'essence, le long du boulevard Labelle, entre le pont de Cartierville et Saint-Martin. Les prix varient entre 39 cents et 9/10 et 45 cents et 4/10 pour la gazoline de première qualité. Un distributeur

a annoncé qu'il diminuera, d'ici quelques jours, sa gazoline de première qualité à 38 cents et 9/10, défilant toute concurrence possible. D'autres distributeurs entendent conserver les prix actuels. "Que ceux qui veulent travailler pour la gloire le fassent, mais nous prétendons avoir droit à un profit raisonnable", a déclaré un autre distributeur.

(Photos Roger Janelle—La Patrie)

★ ★ ★
MONT-LAURIER, 7 — (PCf) — Jerry Séguin, 34 ans, et Frank Adams, 26 ans, ont été condamnés, hier à l'emprisonnement à vie par le juge Eugène Lafontaine, après avoir été trouvés coupables du vol à main armée commis la semaine dernière à la Banque Provinciale du Canada, succursale de Labelle. Ils comparaitront aujourd'hui à St-Jérôme sous l'accusation d'avoir commis un autre hold-up à la Caisse Populaire de Val-David.



EN ALLEMAGNE — Portant l'uniforme des Cameron Highlanders, le duc d'Edimbourg arrive à Lunebourg, Allemagne, pour y faire l'inspection du régiment stationné à cet endroit. Le duc a piloté son propre avion de Paris à Lunebourg.

La canalisation commencerait cette année

(LIRE EN PAGE 3)

Congrès des travailleurs sociaux

L'homme d'aujourd'hui confond le bien commun et l'intérêt particulier

(Son Em. le cardinal Léger)

"Les travailleurs sociaux sont non seulement utiles mais nécessaires dans une société dont les techniques procurent le confort à un grand nombre de ses membres, mais dont les rouages multiples et complexes fabriquent un déchet humain qui devient inquiétant", a déclaré Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger en clôturant la journée d'études des membres de l'Union catholique internationale de service social, tenue hier à l'université de Montréal.

"Le monde a besoin de vous et vous avez besoin de l'Eglise", leur a dit le cardinal. "Ce sont les deux pensées" a-t-il poursuivi "que je développerai brièvement devant vous et qui formeront le bouquet spirituel de cette journée de rencontre. Le monde a besoin de vous, nous sommes tous convaincus de cette vérité.

L'Eglise dans ses litanies demande depuis des siècles que nous soyons délivrés de la peste, de la faim et de la guerre. La peste n'est plus une menace, mais il faudrait ajouter à ces maux de toujours, ceux qui menacent le monde d'aujourd'hui: le chômage, la délinquance juvénile, le sensualisme, le divorce, l'oubli pratique de Dieu.

L'HOMME MODERNE

L'homme moderne n'a plus le temps de réfléchir. Il est l'esclave d'un machinisme qui tend à remplacer l'esprit par la technique. Il est étonnant de constater l'insistance avec laquelle le Souverain Pontife revient sur cette idée. Le Pape ne condamne pas notre forme de civilisation. Il en signale les dangers et nous prévient des graves conséquences qu'il ne craint pas de qualifier de catastrophiques, qui découleront du mauvais usage des inventions modernes. L'homme de la technique est un être mutilé, incomplet, orgueilleux et dangereux.

Il ne possède pas habituellement la formation et la culture qui lui permettraient de replacer son activité dans un contexte général.

Il est devenu un rouage, et parfois bien petit, de la machine so-

ciale, et sans se soucier du bien général, il confond le bien commun avec son intérêt particulier. Avec une telle mentalité, le mécanicien de la locomotive se convaincra facilement que sa mission sociale est supérieure à tous ceux qui ont pris place dans le convoi.

L'homme des techniques est orgueilleux et insatisfait. Il a donné à la matière une dignité qu'il a souvent perdue lui-même. Aussi dès qu'il sort des frontières du monde qu'il a organisé, cet homme entre dans un vide aussi total que celui des espaces sidéraux.

Cette analyse nous explique la présence dans le monde d'une foule de plus en plus nombreuse de désaxés, de déséquilibrés, d'insatisfaits, d'agressifs et de pauvres malheureux qui souffrent dans leur cœur, dans leur esprit, dans leur chair et qui ne peuvent pas s'adapter aux différents milieux de vie où ils se trouvent.

C'est ici que commence la vocation et la mission du travailleur social.

BESOIN DE L'EGLISE

Mais je dois ajouter que le travailleur social a besoin de l'Eglise.

Votre profession a un aspect scientifique que l'Eglise respecte. Une enquête sociale doit se dérouler selon des normes qui relèvent de l'observation, de l'analyse et de la connaissance des lois sociologiques. Mais la description du cas n'apporte pas nécessairement la solution au problème. Que de fois le travailleur social heurte les

frontières impénétrables d'une âme meurtrie.

Là où le désordre a abondé, il faudrait que la grâce surabonde. Mais quels remèdes proposerez-vous pour la guérison du luxurieux, de l'alcoolique, du libertin, dont les ressorts de la volonté et les richesses du cœur se sont dissout dans le climat délétère des passions?

La grâce est un principe de régénération tant pour les sociétés que pour les individus. La famille doit reposer sur les fondements solides de l'abnégation qui s'exprime concrètement dans le dévouement des parents et l'obéissance des enfants.

Les professions les plus belles perdent leur raison d'être le jour où l'intérêt des membres prédomine aux dépens du bien de la communauté humaine tout entière. Enfin, une société composée de membres qui ont perdu le sens de l'Ordre ne peut pas aspirer à la Paix. Car un mur construit avec des pierres friables est voué à la ruine.

L'influence de l'Eglise est donc nécessaire au monde et puisque le travailleur social a pour mission de remettre toutes choses dans l'ordre, il doit collaborer intimement avec l'homme de l'Ordre, le prêtre qui a reçu le Sacrement qui replace chaque être à l'endroit où Dieu veut qu'il soit.

BIENVENUE

Je suis heureux que vous ayez décidé de vous réunir à Montréal pour cette rencontre des membres de votre profession dans une perspective chrétienne, a conclu l'archevêque de Montréal.

Montréal est honoré par votre présence et l'Eglise est consolée par le spectacle que vous offrez à nos yeux en ce moment.

Que la bénédiction du Seigneur dans son Saint Sacrement vous aide à mettre en pratique les conclusions de votre congrès.

Son Eminence le cardinal Léger assista ensuite au Salut du Saint-Sacrement chanté par l'abbé Joseph Van Roey, de Belgique, ayant comme diacre l'abbé Laurent Yon, de la Corée du Sud et comme sous-diacre l'abbé Francis McCosker, de Sydney, Australie.

TRAVAUX

Au cours de cette journée d'études organisée par le R. P. André-Marie Guillemette, O.P., directeur de l'Ecole de Service social de l'université de Montréal, les membres de l'Union catholique internationale de service social, sous la présidence de M. Esdras Minville, doyen de la faculté des Sciences sociales économiques et politiques ont entendu diverses communications, entre autres celles de Mlle Wouters, de Bruxelles, Belgique, sur la mission et la politique à suivre par l'Union; de l'abbé Van Roey sur les préoccupations de l'Union; de Mme Giroux, sur les relations de l'Union avec les services de l'Organisation des Nations-Unies; de Mlle Aguirre Turienzo, de

Nombreux candidats au concours de l'Ordre du mérite du défricheur

L'hon. M. J.-D. Bégin, ministre de la Colonisation, a désigné les juges du concours 1954 de l'Ordre de mérite du défricheur, le cinquième concours tenu depuis la fondation de l'Ordre, en 1950.

Le président du jury sera de nouveau M. Albert Sirois, B.S.A., professeur à l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, et les deux autres juges seront M. Grégoire Perron de St-Ubalde-Portneuf, commandeur de l'Ordre en 1953 avec M. Maurice Sauvageau, et M. Gérard Ouellet, chef du service de la publicité au ministère de la Colonisation. M. Ouellet fera aussi office de secrétaire de la commission des juges.

Le concours 1954 de l'Ordre de mérite du défricheur se tient dans le nord-ouest de la province, soit dans les circonscriptions de Témiscamingue, Rouyn-Noranda, Abitibi-Ouest et Abitibi-Est. Soixante-trois défricheurs se sont inscrits pour cette année, comme suit: 10 aspirants à la médaille d'or, 17 à la médaille d'argent et 36 à la médaille de bronze. Les candidats sont répartis ainsi par circonscription: 4 au Témiscamingue, 9 dans Rouyn-Noranda, 32 en Abitibi-Ouest et 18 en Abitibi-Est.

Les aspirants de 1954 à la médaille d'or et à la médaille d'argent participent au concours de 1951, tandis que les défricheurs de la section de la médaille de bronze concourent pour la première fois. En 1951, M. Henri Arseneault, de La Corne, et M. Georges Mercier, de Mont-Brun, s'étaient classés premier respectivement parmi les officiers (argent) et les chevaliers (bronze) de l'Ordre.

C'est la deuxième fois que le concours de l'Ordre de mérite du

défricheur a le nord-ouest de la province pour théâtre.

Les juges se mettront à l'oeuvre au début de la semaine prochaine et commenceront par le Témiscamingue.

Un navire en feu sur le lac Ontario

TORONTO, 7. (P.C.)—Un cotre de la police et de nombreuses petites embarcations fouillent une région du lac Ontario pour y découvrir un navire qui y serait en feu; mais plusieurs de ceux qui sont déjà revenus rapportent n'avoir rien vu.

Un citoyen de Pickering, quelque 20 milles à l'est de Toronto, a téléphoné peu après minuit qu'il voyait quelque chose flamber sur le lac. La police du port dépêcha un cotre vers la région désignée, mais ce bateau se trouva bientôt trop élevé pour le radio-téléphone et l'on n'a pas encore reçu son rapport.

Plusieurs autres personnes rapportent avoir vu des signaux de détresse lancés par fusée. Les premiers rapports voulaient qu'il s'agisse d'un gros cargo à quatre mâts, et que le navire dérivait vers l'est sous l'action d'une brise assez forte.

Contrats pour travaux publics

OTTAWA, 7. (P.C.)—On a révélé hier que le ministère des Travaux publics a accordé durant le mois de juin des contrats s'élevant à \$13,405,687.

Les contrats accordés dans le Québec sont les suivants:

L'Anse-à-Valleau, construction d'un port de pêche, \$197,406;

Matane, reconstruction d'un quai, \$176,346;

Montréal, nouveaux éleveurs et réparations à l'entrepôt de la douane, \$248,000;

Rimouski, construction de l'extension d'un quai, \$150,800;

Mont-Louis, dragage, \$12,540.



MERCREDI, 7 JUILLET 1954

188e jour de l'année

Le soleil s'est levé à 4 h. 19 et se couchera à 7 h. 49

Pronostics

Prévisions officielles de la Météorologie nationale, acceptables jusqu'à minuit ce soir:

SYNOPSIS:

Les averse qui tombaient le long du St-Laurent durant la journée de mardi ont diminué au cours de la nuit, mais il y en eut encore quelques-unes de bonne heure en

matinée. Le ciel devrait s'éclaircir vers midi, mais continuera d'être frais.

Régions de Montréal, de l'Ontario, des Cantons de l'Est et des Laurentides: Nuageux, avec périodes ensoleillées. Frais. Vents de l'ouest de 20 milles. Maximum aujourd'hui à Montréal, Ottawa et Sherbrooke, 70; à Ste-Agathe, 65.

Régions de Québec, du St-Maurice, du Lac-St-Jean et de la Baie-Comeau: Nuageux et variable. Frais. Vents de l'est de 15 milles, virant au nord-ouest à 20 milles durant l'après-midi. Maximum aujourd'hui à Québec et La-Tuque, 65; à Chicoutimi et à la Rivière-du-Loup, 63.

J	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
U	1	2	3	4	5	6	7
I	8	9	10	11	12	13	14
L	15	16	17	18	19	20	21
L	22	23	24	25	26	27	28
E	29	30	31				
T							

A la Commission scolaire

Vingt-cinq instituteurs anglais viendront enseigner à Montréal

On a annoncé hier à la Commission des écoles catholiques de Montréal que les écoles de langue anglaise ne manqueront pas de professeurs en septembre, car 25 instituteurs de Grande-Bretagne ont accepté de venir enseigner dans la métropole. Ces instituteurs se soumettront aux règlements de l'immigration et seront payés au même salaire que les professeurs canadiens.

Au cours de la même séance, Me Marc Jarry, secrétaire de la Commission, a lu une lettre émanant de la direction des RR. FF. Ste-Croix et annonçant que les Frères enseignants de cette communauté quittent les écoles St-Pascal-Baylon et Du Jarié. Désormais, ce seront probablement des professeurs laïcs qui prendront la place des religieux dans ces écoles à moins qu'une autre communauté religieuse veuille bien s'en charger, ce qui paraissait plus que problématique hier au cours de la discussion sur le sujet.

La CECM est autorisée à faire un emprunt temporaire de \$3,000,000 pour faire face aux paiements de nouvelles constructions scolaires. Cet emprunt sera remboursable à même le revenu de la taxe scolaire payable le 2 novembre prochain. Des plans pour la construction d'une nouvelle école de 13 classes ont été soumis à MM. les commissaires. La construction sera faite prochainement, a annoncé M. Lin-teau, directeur des immeubles de la Commission.

La Commission scolaire a voté un montant de \$200 pour le camp des petites sourdes-muettes du camp d'été de Vaudreuil.

Verreault et Jalbert accusés de huit vols à main armée

Deux amis de 23 ans, accusés de huit vols à main armée, ont été envoyés, hier, en Cour du Banc de la reine pour subir leur procès. Ces deux "chambreurs" de la rue St-Paul et de la Place Christin ont été identifiés par plusieurs personnes.

Bertrand Verreault et Roger Jalbert, selon la preuve présentée par la Couronne à leur enquête préliminaire et à l'examen volontaire, exerçaient leur "métier" dans le secteur compris entre la rue Mt-Royal et les voies du C.P.R. Hier plusieurs témoins sont venus relater, dans tous leurs détails, les aventures qui leur arrivèrent. Pharmaciens, marchands, messagers, livreurs, tous furent accostés et soulagés de leur argent et de celui de leur patron par les deux "copains" Verreault et Jalbert.

IDENTIFICATION

Les témoins qui se sont succédé à la barre ont reconnu Verreault comme étant celui des deux qui avait l'arme au poing. Verreault, qui n'a pas retenu les services d'un avocat, n'a pas ouvert la bouche pour se disculper au cours de son examen volontaire. Lui et Jalbert, (Suite à la page 4)

Aucun accident mortel sur la route du Nord

La Sûreté provinciale a fait savoir, hier, que les accidents de la circulation sur la route des Laurentides ont considérablement diminué. Le directeur Beauregard a précisé qu'aucun accident mortel n'a été signalé depuis le début de l'été, bien que le trafic routier ait augmenté de 10 à 15 pour cent.

Cet état de choses, a-t-il dit, est attribuable à la vigilance accrue de la patrouille et à la sévérité du juge Eugène Lafontaine, de St-Jérôme, à l'endroit des automobilistes qui se rendent coupables d'infractions aux règlements régissant la vitesse.

L'an dernier, onze personnes ont perdu la vie sur la route des Laurentides.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

MEME SI L'ON SE FAIT LA LUTTE A LA MAIRIE, sur les terrains de jeux municipaux, on n'en est pas pour cela plus mauvais amis, comme on peut le constater par la photo ci-dessus. Charles Hamel (à gauche) et Wilson Church se donnent une franche poignée de mains bien qu'ils soient tous deux candidats à la mairie, sur le terrain de jeux Laurier.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

DEPART POUR FORMOSE DE S. E. Mgr PHILIPPE CÔTÉ, S.J., EVEQUE DE SUCHOW — Hier soir, à neuf heures et demie à la gare Windsor, Mgr Côté disait une fois de plus adieu au Canada. Mgr Côté, qui avait évangélisé les Chinois et avait été fait prisonnier par les communistes, a conservé son zèle apostolique et l'espoir de ramener à Dieu de nombreux asiatiques. Hier, l'évêque jésuite repartait pour l'Extrême-Orient, et c'est dans l'île de Formose, à Sai-Ao, qu'il ira fonder une nouvelle mission. Il ira rejoindre le R. P. Maurice Bélanger, de la compagnie de Jésus. Quatre religieuses de l'Immaculée-Conception qui avaient été également expulsées de Chine feront le voyage avec Mgr Côté. Elles retrouveront d'autres Pères jésuites à Kuangshih, à Formose. S. E. Mgr Côté s'embarquera le 16 juillet prochain, à Los-Angeles, sur le "Tancrede", et de là il gagnera Hong-Kong, avant de s'embarquer pour Formose. Sur la photo prise à la gare, on reconnaît de gauche à droite, le R. P. Roger Forté, S.J., S. E. Mgr Philippe Côté et le provincial des jésuites, le R. P. Gérard Goulet.

Mort soudaine de

M. Robert Muir Miller

Nous apprenons le décès de M. Robert Muir Miller, survenu soudainement, hier, à l'hôpital de Sherbrooke, à l'âge de 66 ans.

M. Miller était né à Greenoch, Ecosse, et il arriva au Canada en 1908, où il s'occupa de construction jusqu'en 1914, alors qu'il retourna en Ecosse pour s'enrôler dans le ré-



M. ROBERT MUIR MILLER

giment Cameronian Highlanders. Il revint au Canada en 1920 avec le grade de major après avoir été décoré de la Croix Militaire.

Il fonda ensuite la compagnie Robert M. Miller, de Montréal.

Lui survivait sa veuve, née Dainty Notman; son fils: Robin; son frère: le Dr John Miller, de Greenoch, Ecosse; ses sœurs: Mme Donald Carmichael, de Liverpool, Angleterre, et Mme Roy Blackwood, de Greenoch, Ecosse, ainsi que deux petits-enfants.

M. Miller faisait partie du chapitre Saint-Paul de Montréal. Il était aussi gouverneur de l'hôpital Général et membre des clubs Royal Montreal Golf Club, Royal Montreal Curling Club, United Service Club de Hermitage Country Club.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 8 juillet, à 2 heures de l'après-midi en l'église Saint-Jacques Apôtre.

Bureaux loués par la ville

La division de la fumée du service municipal d'urbanisme, déménagera prochainement ses pénates dans le nouvel immeuble de la Société des artisans, rue Craig. Le Comité exécutif vient d'autoriser la location de bureaux dans ce dernier édifice, pour une période d'une année, au prix mensuel de \$225.

Il est possible que les travaux de canalisation commencent cette année

OTTAWA, 7 — (Pcf) — Le Canada et les Etats-Unis ont accompli des progrès aujourd'hui vers la canalisation en commun du St-Laurent. Les gouvernements des deux pays ont en effet reçu l'ordre du jour des négociations finales, à l'échelon ministériel.

Le cadre des entretiens qui, précédemment, s'ouvrirent au cours du mois a été arrêté lors d'une conférence qui a duré une journée et demie et à laquelle prenaient part des représentants du Canada et des Etats-Unis. (Suite à la page 4)

Jeune fermier écrasé à mort sous son tracteur

Un jeune fermier de Laprairie, M. Gérard Pilon, 29 ans, 712, boulevard Edouard VII, à Brosseau-Station, comté de Laprairie, a été broyé à mort, hier soir, vers 10 heures, sous le tracteur qu'il conduisait sur sa ferme.

Le lieutenant Gaston Vanier, de la Sûreté provinciale, qui a fait enquête sur les lieux, a rapporté que M. Pilon, au moment de la tragédie, montait son tracteur qui tirait une charrette remplie de foin et dans laquelle avaient pris place son épouse et son père, M. Ernest Pilon.

(Suite à la page 4)

Pourquoi toujours La Patrie Fleuriste
IL Y A SUREMENT UNE RAISON
L'Art dans les Fleurs
168 est. STE-CATHERINE
PL. 1786-87

Le poisson est bon tous les jours



SAUMON DE GASPE

Flétan de l'Atlantique — Truite de lac — Doré — Filets de perche océane — Poisson blanc — Morue — Sole de Douvres — Pétoncles — Filets d'aiglefin

HOMARDS VIVANTS OU BOUILLIS

NOTRE MAGASIN DE WESTMOUNT

emballera spécialement à l'avance (pour être emportées rapidement) toutes les PROVISIONS nécessaires à votre maison d'été

APPELEZ M. BILL FINLAY — GL. 2841

Epicerie — Viandes — Fruits — Légumes — Volaille — Fromages

628 O.,
Dorchester
UN. 6-9351

Gatehouse

1329
av. Greene
GL. 2841

Accord de principe sur le partage du Vietnam au seizième parallèle

GENEVE, 7 — (PAF) — On croit savoir dans les milieux vietnamiens proches de la conférence de Genève que les délégués militaires de la France et du Vietminh ont mis au point un accord de principe sur le partage du Vietnam au seizième parallèle. Des négociations délicates se poursuivraient toutefois en ce qui concerne le delta du Fleuve Rouge.

On ajoute dans ces mêmes milieux que cet accord de principe ne fait que poser les grandes lignes des zones de rassemblement dans lesquelles seraient massées les forces belligères en présence advenant la conclusion d'un armistice.

Les informateurs vietnamiens laissent entendre que toutes les précautions utiles seront prises pour que ce "partage" ne soit pas considéré comme un "partage" mais bien comme un "regroupement" des forces en présence. Toutefois, ajoute-t-on, ni le Vietminh, ni les délégués français ne se font d'illusion sur la signification réelle du mot "regroupement".

On rappelle à ce sujet que de nombreux dirigeants vietnamiens ont fait part au cours des dernières semaines de leur opposition à tout partage de leur pays. Le Vietnam a obtenu récemment son indépendance au sein de l'Union française, de concert avec le Cambodge et le Laos.

Les grandes lignes de l'accord seraient les suivantes:

1. Les "zones de rassemblement"

seront approximativement limitées par le seizième parallèle, de façon telle, toutefois, que la zone française débordera dans la zone vietminh, et la zone vietminh dans la zone française, par rapport au parallèle.

2. La plupart des régions situées au nord du 16ème parallèle seraient abandonnées aux communistes qui, par contre, évacueraient la majeure partie du territoire qu'ils occupent actuellement dans le sud.

3. Les Français, enfin, conserveraient Hanoï et Haiphong dans le delta du Fleuve Rouge, de même que la ville de Monkaï, à la frontière de Chine et une bande côtière, allant de Haiphong à Monkaï.

On croit savoir par contre que le désaccord est complet en ce qui concerne l'intérieur du delta.

Le Vietminh désire que les Franco-vietnamiens ne conservent qu'Hanoï et Haiphong, avec l'autorisation d'utiliser la route Hanoï-Haiphong. Ce projet rappelle un peu l'entente relative à la route qui relie Berlin aux zones d'occupation occidentales en Allemagne, à travers la zone soviétique. Les négociateurs franco-vietnamiens réclament une superficie correspondant à peu près à celle qu'occupent actuellement les troupes franco-vietnamiennes dans le nord-Vietnam.

Le Vietminh, en contre-partie, conserverait dans le sud la plaine des Jongs, au sud de Saigon, ainsi qu'une partie de la région située immédiatement au sud du seizième parallèle, notamment le port de Qui-Nhon, et la ville d'An-Khé, récemment abandonnée par les troupes françaises.



Le colonel ROSS-M. BISHOP, O.B.E., 41 ans, de Bishopston, Qué., qui vient d'être promu brigadier et nommé commandant de l'artillerie de la 1ère division d'infanterie canadienne. Le brigadier Bishop entrera en fonctions à la fin de ce mois.

Jeune fermier...

(Suite de la page 3)

C'est en franchissant un fossé que le tracteur capota et entraîna son conducteur à la mort. Celle-ci fut constatée par le Dr L. Gouin, de Laprairie, qui fut mandé d'urgence sur les lieux.

Un vicar de la paroisse de Laprairie, qui accompagnait le Dr Gouin, a administré les derniers sacrements à la victime. Le corps fut subsequmment transporté à la morgue de Vaudreuil, où le coroner du district tiendra enquête aujourd'hui.

CHUTE D'UN ECHAFAUDAGE

M. Euclide Paquette, 40 ans, 7756, rue des Erables, effectuait des travaux, hier après-midi, sur un échafaudage, à une hauteur d'environ une vingtaine de pieds, en face du No 7995, rue Bordeaux, lorsque soudain, il perdit l'équilibre et tomba sur la chaussée.

Des compagnons de travail se portèrent à son secours et on le transporta d'urgence à l'hôpital Notre-Dame. Il souffre de blessures à la figure et de contusions généralisées.

12 matelots blessés par un tremblement de terre à Fallon

RENO, 7. — (PAF) — Un tremblement de terre a blessé 12 matelots tôt hier matin, a fortement secoué les murs des établissements de la petite ville de Fallon et a brisé le pavé d'une grande route.

Les marins à la base navale de Fallon ont cependant tous pu se sauver avec de légères blessures, la plupart causées par des éclats de verre. Quelques-uns d'entre eux ont été projetés à bas de leurs lits par la violence des secousses. Le séisme a été ressenti jusqu'à San-Francisco et Fresno, en Californie.

Les opérations à la base aérienne de Fallon ont été suspendues pour permettre le débilement des débris.

Les secousses, assez violentes pour causer de lourds dommages dans une région à population dense, ont été à leur plus fort dans le centre rural de Fallon, un village d'une population d'environ 3,000 âmes, 60 milles à l'est de Reno.

Les conduits d'eau ont été brisés, le service d'électricité a été temporairement suspendu et les murs des édifices ont été ébranlés.

Verreault et Jalbert...

(Suite de la page 3)

à tour de rôle ou ensemble, ils ont écouté les témoins raconter leur visite ou firent leur rencontre.

Un chauffeur de camion, Lionel Dussault, 26 ans, allait porter \$120 à la Banque; c'était la recette du patron. Comme il approchait de la rue St-Laurent, à la hauteur de la rue Villeneuve, il aperçut deux individus à l'entrée d'une maison de rapport. Ces deux personnages l'invitèrent à les suivre dans l'entrée de la maison. Le témoin les suivit, car selon son témoignage l'un des deux jeunes gens avait un revolver à la main et semblait vouloir s'en servir.

"Viens ici, je veux te parler," ordonna Verreault au témoin. C'était à la maison de rapport située à 4540 rue Clark. M. Dussault déclara que l'un des bandits se tenait à ses côtés, avec un revolver à la main, et que l'autre se tenait derrière lui. "Je leur ai dit que je n'avais pas d'argent sur moi, que je déposais l'argent du patron à la banque,

avant d'aller dîner", ajouta le témoin, mais il continua en disant qu'ils ne s'occupèrent pas de ce qu'il leur disait et qu'ils s'emparèrent de l'argent qu'il portait dans la poche de sa jaquette blanche de livreur.

AUTRES TEMOINS

Le témoin suivant, un pharmacien de la rue Fairmount, décrit au Tribunal comment les deux hommes, Verreault et Jalbert, le soulagèrent de son argent personnel et de celui de la caisse. Un jeune commis de 18 ans qui travaillait à la même pharmacie vint à son tour déclarer que ces deux "gars" l'avaient soulagé de son "wallet" et des \$35 qu'il contenait.

Un livreur d'épicerie raconta comment, le 10 avril dernier, il fut dévalisé, un samedi soir, par Verreault, qui était en compagnie d'un autre jeune homme qu'il connaissait, un certain René Corbeil. C'est ce dernier qui lui fit signe d'arrêter. "Comme je connaissais Corbeil", de dire le témoin, "j'ai arrêté et je lui ai permis de monter dans mon camion avec son compagnon. J'ai continué à faire ma livraison, et c'est à un moment donné que Verreault m'a mis un revolver dans les côtes et que Corbeil m'a dit de lui donner l'argent parce qu'ils en avaient besoin.

Un messager de 13 ans, qui connaissait bien Verreault, se fit accoster alors qu'il allait porter l'argent de son patron à la Banque. A l'angle des rues Roy et De Bulion, Verreault rencontra le jeune Roger Vaillancourt et commença à lui parler. "Puis il m'arracha l'argent que je portais en dessous de ma chemise", déclara le jeune témoin.

Le jeune messager, selon son témoignage, fut attaqué vers les 3 h. 15 de l'après-midi.

Un marchand Israélite et une marchande polonaise regurent également la visite de Verreault et de Jalbert. Ils ont raconté comment les deux "voleurs" les avaient brutalisés avant de les voler. Le marchand Israélite fut forcé à la tête parce qu'il hésitait à obéir à l'ordre des apaches. Il a dû aller se faire traiter à l'hôpital.

Devant toute cette preuve présentée par la Couronne, le juge Lucien Gendron n'hésita pas à envoyer les deux accusés Verreault et Jalbert subir leur procès en Cour du Banc de la reine, au prochain terme des assises criminelles. Inutile de dire que les accusés attendront leur procès à la prison de Bordeaux.

Il est possible...

(Suite de la page 3)

Etats-Unis. Il n'est pas impossible que débutent, dès cette année, au coût de \$300,000,000, les travaux relatifs à la voie fluviale.

On précisera la date et le lieu des conversations finales après que les gouvernements auront examiné l'ordre du jour projeté, lequel, a-t-on laissé entendre, porte principalement sur les modifications qu'il faudra apporter à l'accord canado-américain conclu voilà deux ans.

L'accord reconnaissait au Canada le droit de s'engager dans la construction de la voie navigable, mais certains changements s'imposent à la lumière de la loi américaine approuvée cette année. Cette loi limite la section internationale de la voie fluviale au territoire américain du St-Laurent.

Bien que le Canada n'ait pas indiqué s'il approuve ce changement, tout indique que le gouvernement est disposé à l'accorder pourvu que la canalisation ne soit pas retardée.

D'après les plus récentes déclarations officielles, toutefois, le Canada est prêt à s'engager seul dans l'entreprise. Notre pays devra construire, au coût d'environ \$200,000,000, des canaux dans la région des rapides frontalières, et élargir le canal Welland, qui élargit les Chutes Niagara.

D'autre part, l'aménagement hydro-électrique, au coût de \$600,000,000, doit commencer dès cette année. La province d'Ontario et l'Etat de New-York partageront également les dépenses, de même que les 2,200,000 chevaux vapeur.

A l'issue de la conférence internationale, les commissaires de l'Office de la canalisation ont tenu leur première réunion. On sait que cet organisme est dirigé par M. Lionel Chevrier, ancien ministre des Transports, qui était le principal délégué du Canada au cours des entretiens préliminaires, à Ottawa, lundi et mardi.

"Nous nous sommes employés à mettre cet organisme au point, a dit M. Chevrier. Désormais, nous entendons travailler sans relâche".

Bien que les entretiens définitifs se dérouleront à l'échelon ministériel, on prévoit que les membres de l'Office de la canalisation, de même que les représentants d'un organisme analogue aux Etats-Unis, seront invités à y prendre part.

La coexistence pacifique du monde communiste et des pays occidentaux est impossible, selon le gén. Franco

MADRID, 7 — (PCF) — La coexistence pacifique du monde communiste et des pays occidentaux est impossible et il importe que le monde libre surveille toutes les ouvertures par lesquelles pourrait s'infiltrer l'ennemi. Telle est, du moins, l'opinion formulée hier soir par le général Franco, qui a accordé sa première conférence de presse depuis la guerre civile espagnole.

Depuis dix ans, a poursuivi le chef d'état franquiste, les conférences succèdent aux conférences, mais les résultats restent négatifs et "nous sommes aujourd'hui dans une situation moins avantageuse" qu'à la fin de la guerre. Le Caudillo a reçu cinq journalistes américains dans un salon du Palais du Prado. Il avait revêtu l'uniforme d'été, tout blanc, de chef d'état-major des forces armées espagnoles.

Le général a ajouté qu'un "cabinet économique" devrait être créé parallèlement à la réunion des chefs d'état-major, afin que les problèmes économiques de la guerre froide soient réglés de concert avec les questions militaires. Une fois les "formules d'action" mises au point, a-t-il poursuivi, elles seraient mises en vigueur par l'intermédiaire d'une série de pactes intéressants les "différentes régions géographiques".

Un certain nombre de démocraties occidentales, a ajouté le général Franco, font une grave erreur en acceptant les marchés économiques situés derrière le rideau de fer. "En fait, c'est jouer la le jeu de

l'agresseur sans en retirer le moindre avantage, car, en fin de compte, ces démocraties occidentales ne conserveront pas les marchés en question qui, une fois ouverts, redeviendront comme par le passé des marchés allemands ou japonais."

Le chef d'état espagnol a ajouté que, selon lui, les sacrifices nécessaires sont peu nombreux, car, "tout le problème consiste à obliger les Soviétiques à retrouver la raison, à rendre la liberté aux peuples qu'ils oppriment; il s'agit donc d'interdire toute possibilité d'agression soviétique, et de parvenir à ce but en un certain nombre d'années."

Les mesures économiques qui s'imposent à cet effet, a poursuivi le général Franco, ne sauraient être considérées comme hostiles à l'égard du peuple russe, qui, au contraire, "mérite toute notre sympathie et nos meilleurs vœux."

Le général Franco a fait part de ses opinions sur la guerre froide dans un communiqué dont il a lui-même donné lecture aux journa-

listes. Interrogé ensuite par les représentants de la presse américaine, il a déclaré qu'il n'existait pas de problèmes graves entre la France, la Grande-Bretagne et l'Espagne.

En ce qui concerne le litige marocain avec la France, a-t-il précisé, "nous ne demandons que la stricte mise en vigueur des traités".

"Quant à la vieille question de Gibraltar, c'est pour l'Espagne une affaire sentimentale."

Répondant ensuite à une question relative à la liberté de la presse en Espagne, le général a rétorqué: "J'ai déjà été journaliste et, pour mon bon plaisir, j'en suis toujours un, parfois... et pourtant je ne crois nullement à l'utilité de la liberté de la presse."

Les journaux, a-t-il poursuivi, sont des "entreprises mercantiles" et quand vous parlez de liberté de la presse en Espagne, vous voulez dire "la liberté pour cinquante propriétaires de journaux."

Les quarante journaux de la Presse de la Phalange ont, l'autorisation d'exercer leur propre censure, a ajouté le général Franco, mais ils préfèrent dans la majeure partie des cas les consultations préalables aux difficultés ultérieures.

Reprenant l'examen des aspects économiques de la guerre froide, le général Franco a formulé l'opinion

qu'il serait relativement facile de remplacer par d'autres les marchés situés derrière le rideau de fer.

"Il y a de notre côté du rideau de fer un monde libre composé de millions d'êtres humains qui, à cause de leurs retards de toutes natures, n'achètent presque rien, et qui pourraient rapidement former un vaste marché de consommation s'il existait un programme de prêts à longue échéance, et à faible intérêt. Ainsi pourraient être écoulés les excédents de production..."

"A cause de leurs responsabilités et à cause de leur puissance économique, les Etats-Unis sont en mesure de réaliser un tel projet, sans grands sacrifices, d'ailleurs, car il s'agirait là d'un placement financier et non pas d'un cadeau. Un tel programme ferait augmenter considérablement le prestige des Etats-Unis à travers le monde."

"Puis, a ajouté le général Franco, il est inutile de craindre les manifestations intérieures du communisme, le sabotage et les grèves: si les communistes ne font que cela, c'est qu'ils ne peuvent pas faire plus."

Enfin, le général a déclaré que "si tout ce programme était mis en vigueur, le communisme perdrait en souriant à une dernière question, le Caudillo a lancé en rentrant dans son bureau: "Je prends des leçons d'anglais quand j'ai le temps."

Ce qui se passe CHEZ LES OUVRIERS

par René Lafont



CONTRAT DE TRAVAIL CHEZ LES BUCHERONS

Un premier contrat vient d'être signé entre la Hammermill Paper Company de Matane et le local 2817 de la Fraternité unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique (FAT).

Ce premier contrat en plus d'établir une base ordonnée régissant les relations des parties accorde aux ouvriers de nombreux avantages.

Il y est notamment prévu une clause pour la réglementation des griefs sur toutes les questions litigieuses qui pourraient survenir entre les parties durant la période en vigueur de la convention.

Au chapitre de la sécurité syndicale, l'Union obtient pour ses représentants une reconnaissance officielle, ainsi qu'un droit de passage sur les limites de la Compagnie. De plus, la retenue syndicale des cotisations de l'Union par la Compagnie est accordée.

Aux articles des promotions, congédiements, transferts et toute autre question du genre, le principe d'ancienneté prévaut.

En ce qui regarde la semaine normale de travail elle demeurera celle prévue dans l'Ordonnance no: 30

de la Commission du Salaire Minimum. Les employés toutefois bénéficieront dorénavant d'une compensation pour tout travail supplémentaire fait en surplus des heures de la semaine normale de travail.

En vertu de ce premier contrat, les bucherons de cette Compagnie bénéficieront pour la première fois de vacances annuelles chômées et payées. En effet, 2% du salaire total gagné durant la période d'embauchage sera remis aux bucherons au moment de leur départ de la compagnie en guise de prime de vacances.

Quant aux salaires, le minimum prévu à la classification des tâches pour les employés rémunérés à la journée sera de \$7.50 et le maximum de \$12.50.

Les coupeurs travaillant à forfait pourront bénéficier d'une rémunération possible de \$12.00 la corde. Le taux minimum prévu pour la rémunération à la corde est de \$8.00.

Ce premier contrat stipule également de nombreux autres avantages; notamment des prévisions relatives à la santé et à la sécurité des employés, à l'hygiène, aux feux de forêts, à l'organisation des camps, etc., etc.

Pour le futur centre social des policiers

Les policiers de Montréal suivent d'un oeil attentif l'organisation de la campagne de souscription de \$250,000 qui se tiendra du 15 au 31 août prochain et dont les revenus serviront à la construction de leur futur centre social. Cet édifice, dont la construction débutera en octobre, s'élèvera à l'angle des rues Gifford et Berri, au coeur du quartier Mont-Royal.

Les policiers ont en effet un pressant besoin d'un tel centre. A l'heure présente, leurs diverses organisations sont disséminées en plusieurs locaux abrités soit au quartier général de la rue Gosford, soit au second étage du poste no 4, angle de la rue Ontario et de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville, ou encore à la Salle de la Police, 1474, rue Ste-Catherine est.

Il leur faut donc se transporter d'un lieu à un autre pour remplir leurs occupations communes, comme celles de verser leur quote-part de sang à leur banque de sang, de déposer leurs épargnes à leur caisse d'économie, de surveiller les développements de leur fonds de pension et de retraite, et le reste.

Bien plus, comme chacun de ces locaux est très exigu et qu'ils sont au nombre de 2,200, il est facile de s'imaginer les embouteillages monstres qui se produisent quand ils décident d'un accord tacite ou en cas de nécessité de se rendre tous à la même heure au même endroit.

Au seul chapitre de la banque de sang, de vieux policiers avouent que ce manque de local convenable a fait perdre de fortes contributions à la banque commune, qui serait d'une première nécessité en cas de catastrophe majeure.

Le centre en outre permettrait aux policiers de se créer une bibliothèque et une centrale de renseignements où ils pourraient puiser à volonté. Toutes choses évidemment qui manquent à l'heure actuelle.

Entre-temps, l'organisation de la campagne marche rondement. Trois autres personnages en vue de la métropole ont annoncé qu'ils acceptaient des postes honorifiques dans les comités d'organisation et de publicité.

M. Lionel Paquette, président de l'Association canadienne des restaurateurs, a accepté un poste de vice-président, et MM. Roméo Leblanc, adjoint au directeur de l'information à la "Presse" et Jean Saint-Georges, directeur au poste CBF, des postes de directeurs du comité de publicité et des relations extérieures.



POUR LA CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION DES POLICIERS — Le comité d'organisation de la campagne de souscription de \$250,000 pour la construction du futur centre social de la police de Montréal annonce que MM. Lionel Paquette (à gauche), président de l'Association canadienne des restaurateurs, Roméo Leblanc (au centre), adjoint au directeur de l'information à la "Presse" et Jean Saint-Georges, directeur du poste CBF, ont respectivement accepté des postes de vice-présidents et de directeurs des comités honoraires d'organisation et de publicité de cette campagne. La campagne se tiendra du 15 au 31 août.

Allan Siemens accusé d'avoir induit la justice en erreur

HULL, 7 — (PCF) — L'affaire du "coupable, pas coupable" s'est terminée, hier, devant le tribunal de Hull, où le camionneur Allan Siemens a été acquitté de toute responsabilité en ce qui concerne la mort du jeune Claude Paré, qui s'est noyé dans l'Outaouais.

Accusé d'avoir troublé l'ordre public, Siemens a protesté de son innocence. Il sera traduit en Cour à ce sujet la semaine prochaine.

ENQUETE

Deux officiers québécois ont été envoyés récemment en Colombie-Canadienne afin de déterminer si Siemens, qui est originaire de cette province, se trouvait à son domicile au moment où la victime a péri à Hull, ainsi qu'il le prétendait en dernier lieu.

Siemens, on s'en souvient, avait tout d'abord fait des "aveux", affirmant aux inspecteurs de police de Calgary qu'il avait poussé dans l'Outaouais, à Hull, un jeune homme du nom de Clyde. L'autopsie du corps du jeune Claude Paré a établi depuis que la victime était morte noyée.

Siemens, finalement, déclara qu'il n'avait tué personne, et qu'au surplus il se trouvait chez lui, en Colombie-Britannique, le jour de la mort de Claude Paré.

VERIFICATION

Cette déclaration a été confirmée par le témoignage de différentes personnes. Interrogé par le juge sur les motifs qui l'ont poussé à faire de "faux aveux", Siemens a déclaré qu'il avait lu un article relatif à la mort du jeune homme dans un journal, puis, en état d'ivresse, s'était accusé du "meurtre" sans parvenir ensuite à établir son innocence.

La police provinciale québécoise annonce que les autorités ont dépensé jusqu'à présent une somme d'environ \$2,000 à ce sujet.

Menace des fleuves Fraser et Columbia

VANCOUVER, 7. — (PCF) — Les fleuves Fraser et Columbia menacent actuellement d'entraîner des inondations du genre de celles de 1948 alors que les eaux causeront des dommages de \$30,000,000 en Colombie-Canadienne.

Les eaux du Fraser sont montées, hier, à Mission, à moins de trois pouces du sommet de 20 pieds atteint en 1948.

Le député créditiste de Columbia à la législature provinciale, M. Richard Newton, s'est rendu à Victoria afin de discuter de la situation avec le ministre des Travaux Publics, M. Gagliardi.

Les parties supérieures du Columbia et de la Kootenay sont aussi élevées à l'heure actuelle qu'en 1948. "Si la chaleur persiste durant une couple de jours, il s'ensuivra une véritable inondation", dit M. Newton.

Les eaux recouvrent à l'heure actuelle 125 milles carrés du territoire situé entre le lac Windermere et Beavermouth. Les citoyens d'Atholmer, à 388 milles à l'est de la frontière de l'Alberta, doivent utiliser des chaloupes pour circuler dans leur municipalité.

La chaleur a entraîné une forte rapide des neiges de l'intérieur cependant que des pluies chaudes ont dissous les amoncellements de neige de la côte.

Les illettrés ne pourront plus voter au Guatemala

GUATEMALA CITY, 7 — (Reutersf) — Un haut fonctionnaire du gouvernement de l'ex-président Jacobo Arbenz a retiré \$1,000,000 de la Banque agraire nationale une journée après l'entrée triomphale du colonel Castillo Armas, samedi dernier.

Orage dévastateur en Saskatchewan

REGINA, 7. (PCF) — Un orage d'une extrême violence a causé de graves dégâts et des perturbations multiples dans tout le sud-est de la province de Saskatchewan, où le phénomène s'est manifesté lundi soir.

Déracinant des arbres, détruisant des transformateurs électriques et coupant diverses lignes de communication, l'orage s'est finalement dissipé. Son passage a été marqué par de gigantesques éclairs et par une pluie diluvienne. Un certain nombre de localités demeurèrent sans électricité et sans téléphone.

Les spécialistes estiment que l'orage avait à peu près la violence d'une tornade, exception faite de la désastreuse trombe d'air chaud qui provoque ce dernier sinistre.

La grêle a endommagé de nombreuses automobiles à Ceylon, localité située à une cinquantaine de milles au sud de Regina. D'innombrables carreaux ont été réduits en miettes et des volailles prises dans la tempête ont été tuées par les grêlons.

Le vent a déraciné des arbres à Indian Head, localité située à 50 milles à l'est de Regina, où deux pouces d'eau sont tombés en 90 minutes, inondant les rues et les caves.

Cinquantenaire

ST-THOMAS DE CAXTON, P.Q., 7 — Dimanche, le 11 juillet prochain, auront lieu les fêtes du 50e anniversaire de la fondation de la paroisse et le 25e anniversaire de l'ordination sacerdotale de M. l'abbé A. Houde, ptre-curé.

S. Exc. Mgr Peilletter, évêque des Trois-Rivières, assistera à la messe d'actions de grâces, à 9 h. 30 et donnera le sermon de circonstance.

Un buffet sera servi à la salle paroissiale à midi, aux personnes présentes.

La Philharmonie d'Yamachiche donnera un concert à 3 h.

Le soir, l'abbé Gerald Auger, vicaire à St-Marc de Shawinigan, présentera son film: Mexique et Nouvelle-Orléans.

On a rapporté hier que le fonctionnaire aurait réussi par la suite à se réfugier dans une ambassade étrangère.

Le couvre-feu a par ailleurs été levé. La milice continue cependant d'exercer une surveillance étroite autour du colonel Armas dont la rébellion a entraîné la défaite du régime Arbenz.

La junte militaire a décrété que les illettrés ne pourront prendre part à la prochaine élection nationale parce qu'ils ont favorisé les communistes.

Un arrêté publié par la junte de cinq hommes, qui assume le pouvoir depuis la destitution du président Jacobo Arbenz Guzman, a ordonné que le prochain scrutin soit obligatoire et secret et limité aux seules personnes sachant lire et écrire.

La junte a publié également une liste de gens en vue sous le régime Arbenz. Leurs biens ont été placés sous séquestre par le nouveau gouvernement.

Arbenz et Guillermo Toriello, ex-ministre des Affaires étrangères, dont les biens ont été immobilisés, auraient cherché asile diplomatique à l'ambassade mexicaine de Guatemala-City. Les membres de la junte ont affirmé qu'aucun sauf-conduit n'a encore été demandé afin de leur permettre de quitter le pays.

Guatemala City était calme hier. L'archevêque de la cité, Mgr Mariano Rossell, a célébré une messe dans la cathédrale à la mémoire des victimes de la guerre civile et du terrorisme communiste. La junte a accusé le gouvernement Arbenz d'avoir torturé et tué plusieurs de ses adversaires au cours des semaines qui ont précédé la révolte.

La junte continue de rechercher les communistes. On rapporte que les prisons sont pleines à craquer et que le gouvernement cherche de nouveaux édifices pour abriter les prisonniers.

OTTAWA, 7. (PCF) — Sir Gerard Campbell, ex-haut-commissaire du Royaume-Uni au Canada, croit que les Canadiens ne parlent pas assez d'eux-mêmes. Dans un discours à la Société Royale du Canada, il affirme que les Anglais connaissent peu le Commonwealth, et surtout le Canada.

CONFORT SANS PAREIL DANS UN CADRE SOMPTUEUX



"Manoir Richelieu" ET SES CHALETs

LA MALBAIE, (P.Q.), SUR LE ST-LAURENT

Gérant: LEWIS P. BEERS

Véritable "palais des vacances" érigé au milieu de terrasses verdoyantes, le Manoir Richelieu est l'un des meilleurs hôtels du continent. On y trouve tout le confort, toutes les distractions dont on peut rêver.

Vous pourrez à loisir jouer au golf sur un merveilleux terrain de 18 trous ou vous adonner au plaisir de la pêche sur nos 36 lacs réservés. Vous pourrez parcourir, à cheval, les forêts odorantes ou vous promener dans les Laurentides et, au retour, vous baigner dans la piscine ou vous reposer dans une atmosphère fraîche et pure en regardant passer les bateaux. On vous servira les plats les plus fins et vous disposerez d'une chambre confortable et luxueuse avec vue splendide sur les montagnes ou le fleuve.

Venez par navire de croisière, par train ou en auto (les routes sont excellentes). Saison de juin à septembre. Prix à compter de \$18 par jour, repas compris.

Retenez vos places à une agence de voyages ou de
CANADA STEAMSHIP LINES LTD.
759, carré Victoria, Montréal — L'Ancoeur 0231

TÉLÉVISION

MERCREDI, 7 JUILLET

CBFT — Canal 2

3.00—Musique
5.30—Pafoulin
6.00—Musique
7.25—A l'affiche ce soir
7.30—Télé-Journal
7.45—Initiation aux Sports
8.00—Images en boîte
8.30—Théâtre d'été "Le Cabotin", de Louis Morisset
9.00—Lutte
10.00—Le Nez de Cléopâtre
10.30—L'Atelier
11.00—Nouvelles
11.02—A l'affiche demain
11.02—A l'affiche demain

CBMT — Channel 6

3.00—Musique
6.35—Tonight on CBMT
6.40—News and Weather
7.00—Hidden Pages
7.30—Living
8.00—To be announced
8.30—Favorite Story
9.00—Soccer
10.00—"A la for Aardvark" by Lister Sinclair
10.30—The Denny Vaughan Show
11.00—News

Rediffusion

4.00—Nouvelles
4.10—Sujets courts
5.00—Nouvelles
5.15—Sujet court
6.00—Nouvelles
6.10—Sujets courts
7.00—Nouvelles
8.30—Concert promenade
7.10—Club "Bonne Fête"
11.00—Long métrage anglais
12.30—Fin des émissions

JEUDI, 8 JUILLET

CBFT — Canal 2

3.00—Musique
5.30—Les récits du Père Ambroise
6.00—Musique
7.25—A l'affiche ce soir
7.30—Télé-Journal
7.45—Télé-Sports
8.00—Portraits de femmes
8.15—Film "Un jour d'été en Laponie"
9.30—Long métrage "Le Ciel est à vous", avec Madeleine Renaud et Charles Vanel
11.00—Nouvelles
11.02—A l'affiche demain
11.02—A l'affiche demain

CBMT — Channel 6

3.00—Musique
6.35—Tonight on CBMT
6.40—News and Weather
7.00—Teletory Time
7.15—Junior Sports Club
7.30—Film
7.45—Pot-pourri
8.00—Crossroads
8.30—Film
9.00—Foreign Intrigue
9.30—Kraft Theatre
10.30—The Late Show
11.00—News

Rediffusion

3.00—Nouvelles
3.10—Sujets courts
5.00—Nouvelles
5.15—Sujets courts
6.00—Nouvelles
6.10—Sujets courts
7.00—Nouvelles
7.05—Sujets courts
11.00—Long métrage français
12.30—Fin des émissions

VENDREDI, 9 JUILLET

CBFT — Canal 2

3.00—Musique
5.30—Les Écoliers en vacances
6.00—Musique
7.25—A l'affiche ce soir
7.30—Télé-Journal
7.45—Club de Golf
8.00—Coup d'oeil sur le passé
8.15—Petites Méditations
8.30—Interurbain
9.00—C'est la loi
9.30—Long métrage "Le Barbier de Séville" avec André Bauge
11.00—Nouvelles
11.02—A l'affiche demain
11.02—A l'affiche demain

CBMT — Channel 6

3.00—Musique
6.35—Tonight on CBMT
6.40—News and Weather
7.00—Children's Films
7.30—Living
8.00—Quiz show
8.30—Times Square Playhouse
9.00—Stock Car Races
9.30—Film
10.00—Film
10.30—The Amazing Mr. Canasta
11.00—News

SAMEDI, 10 JUILLET

CBFT — Canal 2

3.00—Musique
5.30—L'Ecran des Jeunes
6.00—Musique
7.25—A l'affiche ce soir
7.30—Télé-Journal
7.45—Les Bricoleurs
8.00—Conférence de Presse
8.30—De tout... un peu
9.00—Chacun son métier
9.30—Long métrage "Le point du jour", avec Louis Daquin, Jean Desailly et René Lefebvre
11.00—Nouvelles
11.02—A l'affiche demain
11.02—A l'affiche demain

CBMT — Channel 6

3.00—Musique
6.35—Tonight on CBMT
6.40—News and Weather
7.00—Children's Corner
7.30—On the Spot
7.45—News
8.00—Film
8.30—Trigane
9.00—The Stage Show
9.30—Douglas Fairbanks presents...
10.00—Feature Film
11.00—British Empire Games Preview
11.20—Wrestling from Chicago
12.30—News

S. Exc. Mgr Bruno Desrochers a inauguré cette exposition

ST-JEAN-PORT-JOLI, 7 — S.E. Mgr Bruno Desrochers, évêque du diocèse de St-Amand-de-la-Pocatière, a inauguré une exposition industrielle et artisanale dans cette localité du comté de l'Islet, qui est devenue, grâce à ses artistes réputés, la capitale de la sculpture et de l'artisanat en Amérique du Nord. Cette exposition a pour but de faire connaître, en les groupant en un seul lieu et en les mettant en valeur, les produits qui font la réputation de ce village.

Une grande fête paroissiale a marqué l'inauguration du pavillon de l'Exposition, la bénédiction de 32 kiosques, la remise par M. Louis Coderre, sous-ministre de l'Industrie, d'une médaille de bronze d'artisanat à M. Eugène Leclerc, un pionnier de l'artisanat à St-Jean-Port-Joli, la 11e médaille du genre décernée dans le Québec et la troisième attribuée à des artisans de la localité.

On remarquait à l'ouverture de cette Exposition de nombreuses personnalités du monde artisanal et industriel, ainsi que les autorités civiles et religieuses de la paroisse.

Personne ne connaît l'âge exact de Paige

Le fabuleux Satchel Paige sera au stadium Delorimier, jeudi soir prochain. C'est vraiment une intéressante nouvelle pour les amateurs de baseball. Paige, qui possède une renommée internationale, lancera pour les Globe-trotteurs de Harlem contre les Barbus de la Maison de David dans une partie hors-concours qui promet d'être intéressante au possible et qui devrait attirer une foule considérable de spectateurs.

Paige est probablement le plus célèbre lanceur au baseball. Et, Abe Saperstein, propriétaire des Globe-trotteurs, n'a pas eu la tâche facile pour le mettre sous contrat. Il dut lui verser un salaire relativement élevé.

L'hiver dernier, Satchel Paige a refusé une offre de \$20,000. pour porter les couleurs du club Los Angeles, de la Ligue de la Côte du Pacifique. "Si je veux \$20,000 à l'âge de 50 ans (?), je demeure l'un des meilleurs artilleurs au baseball et je vais le prouver avec les Globe-trotteurs", de dire Paige en signant son contrat avec Saperstein.

Paige pourrait encore lancer dans le baseball organisé. Il a même été approché par des clubs majeurs cette saison, mais il préfère s'allier avec les Globe-trotteurs à cause de l'intéressant salaire qu'il reçoit.

Les Globe-trotteurs sont gérés par Winfield Welch et alignent une phalange d'étoiles du losange qui savent fournir du jeu très intéressant. Ils sont aussi puissants au baseball qu'au ballon au panier. Une telle comparaison est significative quand on connaît la grande réputation des Globe-trotteurs de Harlem au ballon au panier.

Plusieurs jeunes et vieux adeptes du baseball ont entendu parler des nombreux exploits de Satchel Paige au baseball. Cependant, ils ne l'ont jamais vu lancer. Or, l'occasion leur est fournie, jeudi de cette semaine, de voir cette vedette du baseball à l'oeuvre en se rendant au stadium des Royaux de Montréal. Seule la présence de Paige vaut le prix d'admission.

Loi du divorce inquiétante en Australie

MELBOURNE. (C.C.C.) — Dans les milieux catholiques d'Australie, on est assez inquiet de l'esprit que dénote une nouvelle loi sur le divorce, préparée par le nouveau gouvernement à tendance libérale de ce pays.

En effet, lors de la dernière session du Parlement australien, il a été question de cette loi qui faciliterait nettement la désagrégation du mariage et l'introduction du divorce, mitigée encore jusqu'ici. C'est ainsi que les motifs donnant "droit" à attaquer l'indissolubilité du mariage seraient notamment l'infidélité, l'abus de la boisson et des drogues, la sodomie, la bestialité, une condamnation à une peine prolongée de prison, l'abandon du domicile conjugal, toutes causes qui aggravent les dispositions actuellement en vigueur de la législation australienne.

En raison de la campagne vigoureuse conduite par les catholiques australiens contre ce projet de loi, jusqu'ici l'offensive n'a pas été poussée plus loin; mais il est évident que, si un relâchement dans la fidélité à l'Évangile devait se produire d'une façon massive, les autorités civiles actuelles n'hésiteraient pas à faire mettre en vigueur la nouvelle loi sur le divorce.



SA MAJESTÉ EXAMINE

Savant remarquable et très attaché au problème scolaire, le roi de Suède aime inspecter les écoles de son pays, particulièrement en cette période d'examen. Dernièrement, dans un lycée de jeunes filles, il assista à un examen d'histoire. Il tint à poser lui-même une question à l'une des élèves: — Quels furent les plus grands rois de notre pays?

Et la jeune fille de répondre: — Gustave Vasa, le roi Gustave Adolphe, Charles XII, Charles-Jean Bernadotte et... Votre Majesté.

— Moi? fit le roi, étonné. Quel grand fait s'attache donc à mon nom, mademoiselle?

La jeune fille rougit, bégaya, puis fondit en larmes: — Majesté, je n'en sais rien.

Et le roi de la consoler, d'bonnaire: — Ne pleurez pas, mon enfant. Moi aussi, hélas! je l'ignore.



— Assassin, c'est vous qui avez planté cet arbre juste devant mon radiateur?

Lorsqu'elle s'est éloignée, l'autre demanda: — Qu'est-ce que t'a donné?

— Elle m'a mis quelque chose dans la main, en me disant: "Tenez, avec ça vous pourrez aller prendre un café!"

— Et c'était?... — Deux morceaux de sucre! JEAN RIGOLE

PROGRAMMES DE RADIO

MERCREDI

CHLP

5.00—Nouvelles
5.05—Carrefour de la ch.
6.00—Nouvelles - Sports
6.15—Carrefour de la ch.
6.55—Nouvelles
7.00—Le rosier
7.30—Echo d'outre-mer
8.00—Chanson du souvenir
8.30—Ronde d'amour
8.55—Nouvelles
9.00—Mus. pour élét.
10.15—Nouvelles
10.30—Union nationale
10.50—Sport
11.00—Danse à Montréal
11.50—Nouvelles

CKAC

5.00—Actualité
5.05—Nouvelles
5.50—Emile Dorval
6.00—Bonnes nouvelles
6.15—Sports
6.30—Nouv. de chez nous
6.45—Concert
7.00—Le rosier
7.15—Méditations
7.30—Ch. françaises
7.45—Colette et Roland
8.00—La nouve
8.15—A l'ombre
8.30—Scène tournante
8.55—Nouvelles
9.00—Chansons
9.30—Esquisses musicales
10.00—Nv. & dans. à Madrid
10.30—Jeunesse '54
10.45—Nouvelles
11.00—Sports
11.15—Sérénades
11.30—Orchestre
12.00—Divers

CBF

5.00—Les malades
5.30—Sous les rochers
5.45—Sur nos ondes

CHLP

5.00—Ouvverture
5.05—Revue métropolitaine
5.30—Nouvelles
5.45—Radio Sacré-Coeur
6.15—Revue métropolitaine
6.55—Nouvelles
7.00—Madame, bonjour
7.55—Nouvelles
8.00—Au bal musette
10.15—Canzone
10.30—Vedettes
10.55—Nouvelles
11.00—Heure féminine
11.55—Nouvelles
12.00—Heure féminine
1.00—Radio-Journal
1.05—Heure féminine
1.55—Nouvelles
2.05—Méditations
2.35—Nouvelles
2.50—Méditations magiques
3.55—Nouvelles
4.00—Radio Notre-Dame
4.15—Intermède
4.30—The dancing
5.00—Nouvelles
5.05—Carrefour de la ch.
6.00—Nouvelles et sports
6.15—Carrefour de la ch.
6.55—Nouvelles
7.00—Le rosier
7.15—Heure grecque
7.45—Orchestre
8.00—Bonne humeur
8.30—Ronde d'amour
8.50—Espace au mus.
9.00—Pour dilettantes
10.15—Nouvelles
10.30—Votre vedette
10.50—Sport
11.00—Danse à Montréal
11.55—Nouvelles

CKAC

5.00—Nouvelles
5.05—Nouvelles
5.30—Nouvelles
5.45—Région
6.00—Nouvelles
6.05—Guy Darcy
7.30—Marche du jour
7.45—Oratoire St-Joseph
8.00—Nouvelles
8.15—Louis Bélanger
9.00—Actualités
9.10—Emile Genest
9.45—Cherchez, vous trouvez
10.00—Nouvelles
10.05—Bons voisins
10.35—Casino de la ch.
11.00—Casino de CKAC
12.00—Nouvelles
12.05—Table tournante
12.30—Orgue et piano
1.00—Nouvelles
1.15—Fleurs musicales
1.30—Rythme du jour
2.00—Nv. & Air de Paris
2.05—Vedettes
2.45—Chansons d'amour
3.00—Actualités
3.05—Matinée
3.50—Ce que je pense
4.00—Journal parlé
4.15—Événement sociaux
4.30—Méditations
4.40—Méditations
5.00—Nouvelles
5.05—Méditations
5.55—Ici Letondal
6.00—Bonnes nouvelles
6.15—Sports
6.30—Nouv. de chez nous
6.45—Concert
7.00—Croisade du rosier
7.15—Matinée
7.30—Chansons françaises
7.45—Kiosque à musique
8.00—La Louve
8.15—A l'ombre du clocher
8.30—Faites moi rire
8.55—Nouvelles
9.00—Chansons
9.30—Place aux sportifs
10.00—Nv. & danses
10.30—Concert
10.45—Nouvelles
11.00—Sport
11.15—Sérénade
11.30—Orchestre
12.00—Divers

CBF

5.00—Nouvelles
5.05—Nouvelles
5.30—Nouvelles
5.45—Nouvelles
6.00—Nouvelles
6.05—Nouvelles
6.30—Nouvelles
6.45—Nouvelles
7.00—Nouvelles
7.05—Nouvelles
7.30—Nouvelles
7.45—Nouvelles
8.00—Nouvelles
8.05—Nouvelles
8.30—Nouvelles
8.45—Nouvelles
9.00—Nouvelles
9.05—Nouvelles
9.30—Nouvelles
9.45—Nouvelles
10.00—Nouvelles
10.05—Nouvelles
10.30—Nouvelles
10.45—Nouvelles
11.00—Nouvelles
11.05—Nouvelles
11.30—Nouvelles
11.45—Nouvelles
12.00—Nouvelles
12.05—Nouvelles
12.30—Nouvelles
12.45—Nouvelles
1.00—Nouvelles
1.05—Nouvelles
1.30—Nouvelles
1.45—Nouvelles
1.55—Nouvelles
2.00—Nouvelles
2.05—Nouvelles
2.30—Nouvelles
2.45—Nouvelles
3.00—Nouvelles
3.05—Nouvelles
3.30—Nouvelles
3.45—Nouvelles
4.00—Nouvelles
4.05—Nouvelles
4.30—Nouvelles
4.45—Nouvelles
5.00—Nouvelles
5.05—Nouvelles
5.30—Nouvelles
5.45—Nouvelles
6.00—Nouvelles
6.05—Nouvelles
6.30—Nouvelles
6.45—Nouvelles
7.00—Nouvelles
7.05—Nouvelles
7.30—Nouvelles
7.45—Nouvelles
8.00—Nouvelles
8.05—Nouvelles
8.30—Nouvelles
8.45—Nouvelles
9.00—Nouvelles
9.05—Nouvelles
9.30—Nouvelles
9.45—Nouvelles
10.00—Nouvelles
10.05—Nouvelles
10.30—Nouvelles
10.45—Nouvelles
11.00—Nouvelles
11.05—Nouvelles
11.30—Nouvelles
11.45—Nouvelles
12.00—Nouvelles
12.05—Nouvelles
12.30—Nouvelles
12.45—Nouvelles
1.00—Nouvelles
1.05—Nouvelles
1.30—Nouvelles
1.45—Nouvelles
1.55—Nouvelles
2.00—Nouvelles
2.05—Nouvelles
2.30—Nouvelles
2.45—Nouvelles
3.00—Nouvelles
3.05—Nouvelles
3.30—Nouvelles
3.45—Nouvelles
4.00—Nouvelles
4.05—Nouvelles
4.30—Nouvelles
4.45—Nouvelles
5.00—Nouvelles
5.05—Nouvelles
5.30—Nouvelles
5.45—Nouvelles
6.00—Nouvelles
6.05—Nouvelles
6.30—Nouvelles
6.45—Nouvelles
7.00—Nouvelles
7.05—Nouvelles
7.30—Nouvelles
7.45—Nouvelles
8.00—Nouvelles
8.05—Nouvelles
8.30—Nouvelles
8.45—Nouvelles
9.00—Nouvelles
9.05—Nouvelles
9.30—Nouvelles
9.45—Nouvelles
10.00—Nouvelles
10.05—Nouvelles
10.30—Nouvelles
10.45—Nouvelles
11.00—Nouvelles
11.05—Nouvelles
11.30—Nouvelles
11.45—Nouvelles
12.00—Nouvelles
12.05—Nouvelles
12.30—Nouvelles
12.45—Nouvelles
1.00—Nouvelles
1.05—Nouvelles
1.30—Nouvelles
1.45—Nouvelles
1.55—Nouvelles
2.00—Nouvelles
2.05—Nouvelles
2.30—Nouvelles
2.45—Nouvelles
3.00—Nouvelles
3.05—Nouvelles
3.30—Nouvelles
3.45—Nouvelles
4.00—Nouvelles
4.05—Nouvelles
4.30—Nouvelles
4.45—Nouvelles
5.00—Nouvelles
5.05—Nouvelles
5.30—Nouvelles
5.45—Nouvelles
6.00—Nouvelles
6.05—Nouvelles
6.30—Nouvelles
6.45—Nouvelles
7.00—Nouvelles
7.05—Nouvelles
7.30—Nouvelles
7.45—Nouvelles
8.00—Nouvelles
8.05—Nouvelles
8.30—Nouvelles
8.45—Nouvelles
9.00—Nouvelles
9.05—Nouvelles
9.30—Nouvelles
9.45—Nouvelles
10.00—Nouvelles
10.05—Nouvelles
10.30—Nouvelles
10.45—Nouvelles
11.00—Nouvelles
11.05—Nouvelles
11.30—Nouvelles
11.45—Nouvelles
12.00—Nouvelles
12.05—Nouvelles
12.30—Nouvelles
12.45—Nouvelles
1.00—Nouvelles
1.05—Nouvelles
1.30—Nouvelles
1.45—Nouvelles
1.55—Nouvelles
2.00—Nouvelles
2.05—Nouvelles
2.30—Nouvelles
2.45—Nouvelles
3.00—Nouvelles
3.05—Nouvelles
3.30—Nouvelles
3.45—Nouvelles
4.00—Nouvelles
4.05—Nouvelles
4.30—Nouvelles
4.45—Nouvelles
5.00—Nouvelles
5.05—Nouvelles
5.30—Nouvelles
5.45—Nouvelles
6.00—Nouvelles
6.05—Nouvelles
6.30—Nouvelles
6.45—Nouvelles
7.00—Nouvelles
7.05—Nouvelles
7.30—Nouvelles
7.45—Nouvelles
8.00—Nouvelles
8.05—Nouvelles
8.30—Nouvelles
8.45—Nouvelles
9.00—Nouvelles
9.05—Nouvelles
9.30—Nouvelles
9.45—Nouvelles
10.00—Nouvelles
10.05—Nouvelles
10.30—Nouvelles
10.45—Nouvelles
11.00—Nouvelles
11.05—Nouvelles
11.30—Nouvelles
11.45—Nouvelles
12.00—Nouvelles
12.05—Nouvelles
12.30—Nouvelles
12.45—Nouvelles
1.00—Nouvelles
1.05—Nouvelles
1.30—Nouvelles
1.45—Nouvelles
1.55—Nouvelles
2.00—Nouvelles
2.05—Nouvelles
2.30—Nouvelles
2.45—Nouvelles
3.00—Nouvelles
3.05—Nouvelles
3.30—Nouvelles
3.45—Nouvelles
4.00—Nouvelles
4.05—Nouvelles
4.30—Nouvelles
4.45—Nouvelles
5.00—Nouvelles
5.05—Nouvelles
5.30—Nouvelles
5.45—Nouvelles
6.00—Nouvelles
6.05—Nouvelles
6.30—Nouvelles
6.45—Nouvelles
7.00—Nouvelles
7.05—Nouvelles
7.30—Nouvelles
7.45—Nouvelles
8.00—Nouvelles
8.05—Nouvelles
8.30—Nouvelles
8.45—Nouvelles
9.00—Nouvelles
9.05—Nouvelles
9.30—Nouvelles
9.45—Nouvelles
10.00—Nouvelles
10.05—Nouvelles
10.30—Nouvelles
10.45—Nouvelles
11.00—Nouvelles
11.05—Nouvelles
11.30—Nouvelles
11.45—Nouvelles
12.00—Nouvelles
12.05—Nouvelles
12.30—Nouvelles
12.45—Nouvelles
1.00—Nouvelles
1.05—Nouvelles
1.30—Nouvelles
1.45—Nouvelles
1.55—Nouvelles
2.00—Nouvelles
2.05—Nouvelles
2.30—Nouvelles
2.45—Nouvelles
3.00—Nouvelles
3.05—Nouvelles
3.30—Nouvelles
3.45—Nouvelles
4.00—Nouvelles
4.05—Nouvelles
4.30—Nouvelles
4.45—Nouvelles
5.00—Nouvelles
5.05—Nouvelles
5.30—Nouvelles
5.45—Nouvelles
6.00—Nouvelles
6.05—Nouvelles
6.30—Nouvelles
6.45—Nouvelles
7.00—Nouvelles
7.05—Nouvelles
7.30—Nouvelles
7.45—Nouvelles
8.00—Nouvelles
8.05—Nouvelles
8.30—Nouvelles
8.45—Nouvelles
9.00—Nouvelles
9.05—Nouvelles
9.30—Nouvelles
9.45—Nouvelles
10.00—Nouvelles
10.05—Nouvelles
10.30—Nouvelles
10.45—Nouvelles
11.00—Nouvelles
11.05—Nouvelles
11.30—Nouvelles
11.45—Nouvelles
12.00—Nouvelles
12.05—Nouvelles
12.30—Nouvelles
12.45—Nouvelles
1.00—Nouvelles
1.05—Nouvelles
1.30—Nouvelles
1.45—Nouvelles
1.55—Nouvelles
2.00—Nouvelles
2.05—Nouvelles
2.30—Nouvelles
2.45—Nouvelles
3.00—Nouvelles
3.05—Nouvelles
3.30—Nouvelles
3.45—Nouvelles
4.00—Nouvelles
4.05—Nouvelles
4.30—Nouvelles
4.45—Nouvelles
5.00—Nouvelles
5.05—Nouvelles
5.30—Nouvelles
5.45—Nouvelles
6.00—Nouvelles
6.05—Nouvelles
6.30—Nouvelles
6.45—Nouvelles
7.00—Nouvelles
7.05—Nouvelles
7.30—Nouvelles
7.45—Nouvelles
8.00—Nouvelles
8.05—Nouvelles
8.30—Nouvelles
8.45—Nouvelles
9.00—Nouvelles
9.05—Nouvelles
9.30—Nouvelles
9.45—Nouvelles
10.00—Nouvelles
10.05—Nouvelles
10.30—Nouvelles
10.45—Nouvelles
11.00—Nouvelles
11.05—Nouvelles
11.30—Nouvelles
11.45—Nouvelles
12.00—Nouvelles
12.05—Nouvelles
12.30—Nouvelles
12.45—Nouvelles
1.00—Nouvelles
1.05—Nouvelles
1.30—Nouvelles
1.45—Nouvelles
1.55—Nouvelles
2.00—Nouvelles
2.05—Nouvelles
2.30—Nouvelles
2.45—Nouvelles
3.00—Nouvelles
3.05—Nouvelles
3.30—Nouvelles
3.45—Nouvelles
4.00—Nouvelles
4.05—Nouvelles
4.30—Nouvelles
4.45—Nouvelles
5.00—Nouvelles
5.05—Nouvelles
5.30—Nouvelles
5.45—Nouvelles
6.00—Nouvelles
6.05—Nouvelles
6.30—Nouvelles
6.45—Nouvelles
7.00—Nouvelles
7.05—Nouvelles
7.30—Nouvelles
7.45—Nouvelles
8.00—Nouvelles
8.05—Nouvelles
8.30—Nouvelles
8.45—Nouvelles
9.00—Nouvelles
9.05—Nouvelles
9.30—Nouvelles
9.45—Nouvelles
10.00—Nouvelles
10.05—Nouvelles
10.30—Nouvelles
10.45—Nouvelles
11.00—Nouvelles
11.05—Nouvelles
11.30—Nouvelles
11.45—Nouvelles
12.00—Nouvelles
12.05—Nouvelles
12.30—Nouvelles
12.45—Nouvelles
1.00—Nouvelles
1.05—Nouvelles
1.30—Nouvelles
1.45—Nouvelles
1.55—Nouvelles
2.00—Nouvelles
2.05—Nouvelles
2.30—Nouvelles
2.45—Nouvelles
3.00—Nouvelles
3.05—Nouvelles
3.30—Nouvelles
3.45—Nouvelles
4.00—Nouvelles
4.05—Nouvelles
4.30—Nouvelles
4.45—Nouvelles
5.00—Nouvelles
5.05—Nouvelles
5.30—Nouvelles
5.45—Nouvelles
6.00—Nouvelles
6.05—Nouvelles
6.30—Nouvelles
6.45—Nouvelles
7.00—Nouvelles
7.05—Nouvelles
7.30—Nouvelles
7.45—Nouvelles
8.00—Nouvelles
8.05—Nouvelles
8.30—Nouvelles
8.45—Nouvelles
9.00—Nouvelles
9.05—Nouvelles
9.30—Nouvelles
9.45—Nouvelles
10.00—Nouvelles
10.05—Nouvelles
10.30—Nouvelles
10.45—Nouvelles
11.00—Nouvelles
11.05—Nouvelles
11.30—Nouvelles
11.45—Nouvelles
12.00—Nouvelles
12.05—Nouvelles
12.30—Nouvelles
12.45—Nouvelles
1.00—Nouvelles
1.05—Nouvelles
1.30—Nouvelles
1.45—Nouvelles
1.55—Nouvelles
2.00—Nouvelles
2.05—Nouvelles
2.30—Nouvelles
2.45—Nouvelles
3.00—Nouvelles
3.05—Nouvelles
3.30—Nouvelles
3.45—Nouvelles
4.00—Nouvelles
4.05—Nouvelles
4.30—Nouvelles
4.45—Nouvelles
5.00—Nouvelles
5.05—Nouvelles
5.30—Nouvelles
5.45—Nouvelles
6.00—Nouvelles
6.05—Nouvelles
6.30—Nouvelles
6.45—Nouvelles
7.00—Nouvelles
7.05—Nouvelles
7.30—Nouvelles
7.45—Nouvelles
8.00—Nouvelles
8.05—Nouvelles
8.30—Nouvelles
8.45—Nouvelles
9.00—Nouvelles
9.05—Nouvelles
9.30—Nouvelles
9.45—Nouvelles
10.00—Nouvelles
10.05—Nouvelles
10.30—Nouvelles
10.45—Nouvelles
11.00—Nouvelles
11.05—Nouvelles
11.30—Nouvelles
11.45—Nouvelles
12.00—Nouvelles
12.05—Nouvelles
12.30—Nouvelles
12.45—Nouvelles
1.00—Nouvelles
1.05—Nouvelles
1.30—Nouvelles
1.45—Nouvelles
1.55—Nouvelles
2.00—Nouvelles
2.05—Nouvelles
2.30—Nouvelles
2.45—Nouvelles
3.00—Nouvelles
3.05—Nouvelles
3.30—Nouvelles
3.45—Nouvelles
4.00—Nouvelles
4.05—Nouvelles
4.30—Nouvelles
4.45—Nouvelles
5.00—Nouvelles
5.05—Nouvelles
5.30—Nouvelles
5.45—Nouvelles
6.00—Nouvelles
6.05—Nouvelles
6.3



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

LA CAMPAGNE ELECTORALE bat son plein sur les terrains de jeux municipaux, comme on peut le constater par la photo ci-dessus. Nicole Thibaudau, qui brigue les suffrages comme mairesse, sur le terrain de jeux Laurier, est ici photographiée avec Jacques Richard qui fait campagne en sa faveur ainsi que pour Charles Hamel, l'un des candidats à la mairie.

S.S. le Pape parle de la haute mission des religieux enseignants

CITE DU VATICAN — (C.C.C.) — Le Souverain Pontife, par la lettre suivante adressée à Son Em. le cardinal Valerio Valeri, préfet de la Sacrée Congrégation des Religieux, souligne l'importance et la grandeur de la mission confiée dans la vie de l'Eglise aux religieux enseignants. En voici le texte intégral :

A notre cher fils Valerio Valeri, cardinal de la Sainte Eglise Romaine, préfet de la Sacrée Congrégation préposée aux Ordres et Congrégations religieuses. (PIE XII, pape)

Cher Fils,
Salut et Bénédiction Apostolique.

Huit procureurs de Congrégations religieuses de Prêtres, dont le but spécial propre à chacun est d'instruire et d'éduquer chrétiennement la jeunesse. Nous ont respectueusement adressé, à la suite du Congrès national annuel français tenu l'an dernier à Paris, un message pour Nous mettre au courant de ce qui avait été fait et de ce qui devait l'être dans le futur. Ils Nous ont aussi demandé, en toute humilité et respect, de leur faire connaître Notre pensée paternelle pour leur indiquer ce qui semble propre à obtenir des résultats plus fructueux et plus stables à l'avenir.

Nous le faisons volontiers en termes précis et brefs par cette Lettre. D'abord et surtout Nous Nous réjouissons de savoir que ces religieux s'attachent activement et avec zèle à la tâche qui leur est confiée, qui peut le mieux venir en aide à l'Eglise à la vie familiale et même à l'Etat. Il s'agit en effet d'une affaire de grande importance; car la jeunesse est l'espoir en fleur de l'avenir; et le cours des jours à venir dépend sans doute surtout de jeunes gens qui étudient les belles-lettres, et les sciences de tout ordre, de manière à pouvoir diriger plus tard non seulement leurs propres affaires, mais encore les affaires publiques. Si leur intelligence s'éclaire des lumières de l'Evangile, si leur âme se forme selon les principes chrétiens, si leur volonté se fortifie par la grâce de Dieu, alors il est permis d'espérer que grandira une nouvelle jeunesse, capable de surmonter heureusement les difficultés, les différends et les troubles qui nous affligent aujourd'hui, et à même de préparer, grâce à sa science, à ses vertus et à ses exemples, une société meilleure et plus saine. Tel est le but auquel travaillent également pour leur part les Congrégations des Prêtres. Nous le constatons avec joie, d'après les règles de sagesse que leur ont laissées leurs Fondateurs et qui constituent un héritage sacré. Nous désirons qu'elles accomplissent cette tâche, non seulement avec intelligence, avec ardeur et avec grand soin, mais également sous l'influence de l'esprit surnaturel qui seul peut donner aux choses terrestres leur épanouissement et leur faire porter des fruits de salut. Nous souhaitons en particulier que ces religieux s'appliquent à donner aux enfants qui leur sont confiés, non seulement une science sûre et à l'abri de toute erreur, mais également ouverte et adaptée aux pratiques et méthodes que l'époque actuelle a in-

troductes dans l'enseignement des diverses sciences.

L'essentiel est qu'ils puisent dans la religion, qu'ils doivent pratiquer avec un grand soin, les forces surnaturelles qui leur serviront à former à la vertu chrétienne les élèves qui sont confiés à leurs soins, comme le réclame absolument la charge que leur commet l'Eglise. Car si l'on néglige ou si l'on rejette la vertu chrétienne, ni la littérature ni les sciences humaines ne peuvent rien pour édifier une vie de droiture; bien plus même, en cet âge tendre comme la cire qui facilement se tourne vers le vice (cf. Horace, Art. Poét., 163), elles peuvent devenir des moyens astucieux de dépravation et par conséquent de malheur.

Que les éducateurs veillent donc sur les âmes des enfants; qu'ils discernent à fond et dirigent avec sagesse leur caractère, leurs impulsions secrètes, leurs sentiments intimes, parfois agités et troubles; qu'ils s'efforcent d'éloigner dans la mesure de leur pouvoir, au plus vite et avec le plus grand soin, les mirages qui surprendraient leur vertu, en sorte que tous les dangers qui peuvent ternir la pureté de leur cœur soient écartés et qu'ainsi tout aboutisse en ce qui les concerne de manière que, pendant que la vérité éclaire leur esprit, leur volonté soit formée dans la droiture et la fermeté, et animée à embrasser tout ce qui est bon.

Les religieux de ces congrégations savent assurément que l'éducation des enfants est l'art des arts et la science des sciences (cf. St-Grégoire de Naziance, Sermon II; Migne, P. G. XXXV, 426), mais ils savent non moins parfaitement qu'ils peuvent tout quand ils ont demandé le secours divin, selon la parole de l'Apôtre des nations: "Je puis tout en Celui qui me fortifie". (Phil., IV, 13). Qu'ils cultivent donc le plus possible la piété, comme il convient à ceux qui, sans être membres d'une "religion cléricale", sont cependant légitimement reçus dans une Congrégation religieuse laïque (cf. C. J. C. can. 438, 40). Cette famille religieuse, quoique composée presque uniquement de membres qui, suivant un appel spécial de Jésus, ont renoncé à la dignité sacerdotale et aux consolations dont elle est la source, est cependant un grand honneur dans l'Eglise. En effet, comme Nous l'avons déjà observé à l'occasion, "l'état religieux n'est nullement le privilège exclusif de l'un ou l'autre de ces deux corps qui de droit divin existent dans l'Eglise, puisque les clercs comme les laïques peuvent également être religieux". (Alloc. de S. S. Pie XII au Ier Congrès Intern. des rel. tenu à Rome, 1.1.5. 1951, p. 28). Si l'Eglise a confié même à des laïques cette charge, cela assurément

signifie clairement que les deux milices sacrées peuvent très utilement travailler à leur salut et à celui du prochain, en s'appuyant sur les règles et les lois canoniques particulières qui régissent l'une et l'autre.

C'est pourquoi que personne ne déprie les membres de ces sociétés religieuses, sous la prétexte qu'ils ne sont pas élevés au sacerdoce ni ne mésestiment la fécondité de leur apostolat. Nous savons en outre que ces religieux instruisent et éduquent les enfants qui leur sont confiés, de telle manière que beaucoup de ceux-ci, en qui ils discernent les germes d'une vocation surnaturelle, sont amenés heureusement à recevoir le sacerdoce. Et parmi leurs anciens élèves, on en compte qui ont appartenu avec le plus grand honneur à l'épiscopat et même au Sacré-Collège des cardinaux (1). C'est pourquoi, pour cette raison, les Congrégations religieuses de ce genre, qui ont mérité d'être louées par Nous et par toute l'Eglise, se sont acquises la reconnaissance des évêques et de tout le clergé, en travaillant non seulement à la bonne éducation des enfants, mais encore en suscitant de nouvelles vocations sacerdotales avec le secours de la grâce divine.

Qu'ils continuent donc à poursuivre avec un zèle toujours croissant l'œuvre qu'ils ont entreprise et qu'ils se consacrent, de concert avec les autres Sociétés et Ordres religieux chargés de la même mission, d'un cœur courageux et unanime, à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse.

Pour nous, en même temps que Notre prière implore pour eux le secours divin, comme page de bienveillance, à vous, cher Fils et à tous les supérieurs de ces Instituts, à leurs membres et à leurs élèves, Nous accordons de tout cœur la Bénédiction apostolique.

PIE XII

Cité du Vatican, 31-3-54.

M. S. Mackay nommé rédacteur en chef au Reader's Digest

M. Shane Mackay, 28 ans, correspondant à Washington de la Winnipeg Free Press, a été nommé rédacteur en chef du Reader's Digest pour le Canada, a-t-on appris hier. M. Mackay, qui a fait ses études à l'université du Manitoba, a collaboré pendant un an et demi à la Presse Canadienne.

Votre horoscope aujourd'hui

Le BÉLIER du 21 mars au 20 avril

Votre courage connaît des limites et il a des hauts et des bas. Allons, ressaisissez-vous et pour une fois, faites face à la musique.

Le TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Votre associé témoigne de grandes ambitions qui constituent peut-être pour vous un grave danger. Multipliez les précautions si vous ne voulez pas être sa victime.

Les GEMEAUX du 21 mai au 20 juin

Il est grandement temps de vous imposer une discipline sévère. A la longue cela vous paiera. Vous ne mériterez vraiment que ce que vous aurez gagné.

Le CANCER du 21 juin au 20 juillet

Les déboires présents ne devraient pas vous décourager. Des influences diverses en sont la cause. Cependant il y aura bientôt pour vous des chances inattendues.

Le LION du 21 juillet au 20 août

Soyez toujours en éveil. Tenez-vous prêt à profiter de toutes les bonnes occasions. Examinez-les soigneusement avant de prendre une décision.

La VIERGE du 21 août au 20 septembre

Ne craignez pas de recourir à des méthodes nouvelles, de consentir à certaines innovations. Soyez de votre temps, sans toutefois accepter tout à l'aveuglette.

La BALANCE du 21 septembre au 20 octobre

Elargissez votre esprit chaque fois que vous en avez la chance. Tôt ou tard, parfois au moment le plus inattendu, vous en tirerez profit.

Le SCORPION du 21 octobre au 20 novembre

Songez plus souvent à votre avenir et pratiquez l'économie. N'hésitez pas à demander conseil à des gens vraiment capables de vous orienter dans la bonne voie.

Le SAGITTAIRE du 21 novembre au 20 décembre

Le temps est venu d'examiner vos relations avec les autres — société, famille, affaires — et de vous assurer qu'elles sont saines et pratiques.

Le CAPRICORNE du 21 décembre au 19 janvier

Une femme vous incite à prendre des attitudes qui ne vous sont pas coutumières. Méfiez-vous de ses suggestions. Elle est plus intéressée que vous ne le croyez.

Le VERSEAU du 20 janvier au 18 février

Vos sentiments manquent de stabilité. Vous dansez tantôt sur un pied, tantôt sur l'autre. Cela est de mauvais augure et vous feriez mieux de changer d'attitude.

Les POISSONS du 19 février au 20 mars

Si vous savez user de diplomatie, vous pourrez, aujourd'hui, obtenir tout ce que vous désirez et réaliser des progrès spectaculaires que vous n'espériez pas.



CADETS MONTREALAIS AU CAMP DE FARNHAM — Prenant quelques moments de repos, au cours de leur entraînement intensif au camp de Farnham, ces cadets montréalais posent, non pas encore pour la postérité, mais pour grossir l'album familial de photos. Le photographe est en l'occurrence le cadet Bernard Beauchamp, 5071 rue St-Denis. Les sujets, sont de g. à d.: le major Pierre Jacques, 1200 rue Laurier est; le cadet Jacques Bernier, 6551 rue Alma et le cadet Serge Gravel, 388 rue Notre-Dame est. Tous font partie du régiment de Chateauguay, de Montréal. (Photo Défense nationale)

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 189 est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de "La Patrie" Limitée, Roland Dubois, Secrétaire-Trésorier, Téléphone: L'Ancester 3121. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENTS

Edition du dimanche, Canada, 1 an	\$5.00
Edition quotidienne, Canada, 1 an	5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois	2.75
Edition quotidienne, États-Unis, 1 an	6.00
Edition quotidienne, États-Unis, 6 mois	3.00
Edition du dimanche, États-Unis, 1 an	5.00

REPRESENTANTS
TORONTO, Ont.: Hugh Rose, chambre 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda; Téléphone EMpire 4-1016.
ÉTATS-UNIS: Ralph R. Mulligan, 141 East, 44th Street, Room 911, New-York 17, N.-Y.; 35 East, Wacker Drive, Chicago 1, Ill.; 3049 East, Grand Boulevard, Detroit 2, Mich.

MONTREAL, 7 JUILLET 1954

Politique et syndicalisme

par Roger DUHAMEL

Nous faisons écho il y a quelques semaines à une agitation ayant cours dans certains milieux ouvriers où l'on envisagerait la formation d'un parti politique nouveau, indépendant des groupements existants et consacré exclusivement à la défense et à l'illustration des travailleurs syndiqués. Voici que l'idée vient encore une fois de rebondir à la conférence annuelle de la Fédération nationale de la métallurgie, tenue à Saint-Hyacinthe. Les délégués ont approuvé une résolution qui sera soumise au congrès confédéral de la C.T.C.C. Un tel vœu correspond sans doute aux convictions d'un certain nombre de syndicalistes.

On remarquera toutefois que ces messieurs se veulent prudents. Ils savent bien que la politique risque de diviser leurs effectifs et de rendre leurs efforts inefficaces sur le terrain professionnel. Aussi repoussent-ils l'idée de la fondation d'un parti ouvrier. Ils laissent entendre qu'il serait nécessaire de tendre la main aux cultivateurs, dont ils affirment gratuitement qu'ils sont mécontents de la politique actuelle. Nous aurions alors un parti ouvrier-paysan. Néanmoins, on s'en tient pour l'instant à de vagues généralités. Tout cela demeure assez confus, mais indique une volonté de faire quelque chose.

Si le syndicalisme canadien entend se suicider et compromettre dangereusement les multiples avantages qu'il s'est conquis, il prend le bon moyen en s'engageant dans l'action politique. Son refus de reconnaître les efforts déployés par les deux partis traditionnels pour améliorer les conditions de vie et de travail de la classe ouvrière s'inspire de préjugés soigneusement entretenus. Qualifier de bourgeoise et de rétrograde une politique avant tout soucieuse de servir les intérêts de toutes les catégories sociales, c'est un peu court. Nous comprenons cette attitude, si l'on vise à assurer le triomphe du prolétariat sur les autres classes de la société. Cela s'est vu dans d'autres pays.

Ce nouveau parti, s'il voit le jour, sur quels principes sera-t-il édifié? Il n'est pas difficile de prévoir qu'il sera fortement teinté de socialisme; ce qui n'est pas tellement étonnant, puisque dans la confusion actuelle des idées et des appétits, toute une aile nationaliste canadienne-française est aujourd'hui gagnée à une forme plus ou moins imprécise de collectivisme. Nous aurons ainsi une réplique de la sociale-démocratie européenne, qui est à l'origine de l'effondrement de la plupart des pays du vieux continent. Voilà qui est d'un réjouissant augure! Il est pénible de penser que dans une contrée nouvelle et riche comme le Canada, on doive en venir à des solutions de désespoir, on doit répéter des expériences dont les résultats désastreux sont déjà acquis.

Rien n'est encore fait dans ce sens. A lire les déclarations embarrassées des leaders syndicalistes piqués de la tarentule politique, on devine aisément qu'ils hésitent à lâcher la proie pour l'ombre. On souhaite qu'ils trouvent

des conseillers assez désintéressés et assez éclairés pour les empêcher de commettre cette erreur. Un parti de classe se met automatiquement en marge de la société, il poursuit des fins qui ne coïncident pas avec celles de la communauté. Nous possédons déjà suffisamment d'éléments de division sans qu'il nous faille envisager de nouvelles luttes stériles. Au lieu de dénoncer sans cesse les gouvernements d'Ottawa et de Québec, pourquoi les unions ne tenteraient-elles pas de collaborer avec eux? A condition qu'elles n'oublient pas que la collaboration est une opération bilatérale et qu'on ne peut compter gagner à tout coup.

Les femmes dans le notariat

par Alonzo CINQ-MARS

Le féminisme vient de remporter chez nous une nouvelle victoire qu'il convient de signaler. Depuis environ un demi-siècle, les femmes de notre province avaient vu s'ouvrir tour à tour devant elles les portes de toutes les professions libérales, sauf le notariat qui avait jusqu'ici persisté à n'admettre que les hommes dans son sein. La loi qui régit cette profession, et qui date de 1848, prescrit en effet que, pour devenir notaire, il faut être sujet canadien de sexe mâle. Cette loi va enfin être modifiée pour permettre aux femmes d'exercer le notariat. Ainsi vient d'en décider la Chambre des Notaires de la province de Québec au cours de sa dernière réunion annuelle tenue à Québec.

Notre province a été plus lente que les autres dans le mouvement féministe et particulièrement en ce qui concerne l'admission des femmes aux professions libérales. Si le Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec n'a pas hésité trop longtemps à permettre aux femmes de devenir disciples d'Esculape, notre Barreau s'est fait passablement prier avant de les laisser exercer la profession d'avocat. Les jeunes filles désireuses d'étudier le droit furent d'abord admises à suivre les cours des Facultés de droit de nos universités, où la plupart remportèrent d'ailleurs des succès remarquables, mais la licence en droit qu'elles pouvaient obtenir ne leur fut longtemps d'aucune utilité. Il y a une quinzaine d'années, le Barreau ceda enfin et ouvrit ses portes aux femmes.

La Chambre des Notaires de la province de Québec s'est montrée particulièrement récalcitrante. Lors de la dernière refonte de la loi du Notariat, en 1952, il fut vaguement question de permettre aux femmes de devenir notaires, mais on passa outre. Cette fois, les derniers succès éclatants remportés par plusieurs étudiantes en droit paraissent avoir impressionné l'auguste corps notarial qui vient d'approuver en principe l'admission des femmes à l'étude et à l'exercice de la profession de notaire.

Ce n'est cependant pas encore chose faite. La commission de législation de la Chambre des Notaires a simplement été autorisée à préparer un amendement en conséquence à la loi du Notariat dès la prochaine session du Parlement de Québec. Il va sans dire que l'on peut s'attendre à ce que nos législateurs provinciaux n'hésitent aucunement à se rendre à cette demande.

Interdire le notariat aux femmes était une anomalie depuis qu'elles avaient obtenu l'accès à l'exercice de la profession d'avocat. On sait que les études qui mènent à l'obtention des diplômes d'avocat et de notaire sont à peu près les mêmes. Si une femme peut exercer la profession d'avocat, pourquoi lui refuser de devenir notaire? Beaucoup de gens croient même qu'une femme est beaucoup plus à sa place dans une étude de notaire qu'au Palais de Justice.

Cette dernière victoire féministe était à prévoir. Elle n'est que la suite logique d'un mouvement que les antiféministes les plus entêtés ne peuvent plus songer à enrayer.

Un congrès de journalistes

Fondée il y a quelques mois à peine, l'Union canadienne des journalistes de langue française n'a pas tardé à se mettre à la besogne. La réunion du bureau de direction, tenue à Trois-Rivières ces jours derniers, a élaboré un programme de grande envergure. On a notamment adopté les bases d'un code d'éthique préparé par la Fédération internationale des journalistes, à Bordeaux. Pour mieux connaître les conditions particulières de notre milieu, l'Union s'apprête à mener une vaste enquête sur l'état du journalisme au Canada. Pour l'avantage de ses membres, elle créera une coopérative d'achat de livres et lancera un journal à leur intention.

Pour le grand public, le fait saillant, c'est sans contredit la tenue à Montréal, à l'automne de 1955, d'un congrès international des journalistes de langue française. Ce sera l'occasion de recevoir des confrères de France, de Belgique, de Suisse et de tous les autres pays où notre langue est d'usage courant. Ce sera surtout pour nous l'occasion d'affirmer hautement notre existence et de souligner l'œuvre de rayonnement français que nous accomplissons en Amérique. Nous ne pouvons récolter que des avantages d'une pareille publicité accordée à nos efforts persévérants et souvent méritoires.

On sait que l'Union canadienne des journalistes de langue française groupe déjà quelque 400 membres répartis dans les différentes provinces de notre pays. C'est une force imposante. Ces éléments variés étaient à peu près impuissants tant qu'ils étaient dispersés; groupés en un solide faisceau, ils sont en mesure de sauvegarder les intérêts de notre métier et de faire reconnaître dans l'opinion notre statut professionnel. Cette seule considération justifierait amplement la fondation de cette Union.

Une décision qui nous réjouit

par Conrad LANGLOIS

La décision du président Eisenhower de ne pas continger l'importation des filets moulus de poisson du Canada et de ne pas les soumettre à des tarifs douaniers plus élevés nous réjouit beaucoup, pour quatre raisons principales.

Vu que c'est surtout en vue du marché américain que l'industrie canadienne des filets moulus s'est développée et que les exportations de ce genre ont atteint l'an dernier une valeur d'environ douze millions de dollars, une décision différente eût fait un tort considérable à cette industrie de chez nous.

Nous devons également nous réjouir, parce que les États-Unis n'ayant jamais acheté de nous autant que nous achetons d'eux, toute restriction supplémentaire à nos exportations au pays voisin aurait nécessairement eu des résultats néfastes sur notre balance commerciale, vu que nous ne pouvons pas pour le moment convertir en dollars les surplus de livres sterling que peuvent nous valoir nos exportations considérables au Royaume-Uni.

Un autre aspect consolant de l'attitude du président américain est qu'elle nous montre qu'il n'est pas prêt à se laisser entraîner dans une politique de protectionnisme sans limites. Les Américains ayant toujours vendu davantage aux autres pays qu'ils n'ont consenti à acheter d'eux, une élévation générale des droits tarifaires et le recours aux contingentements ne sauraient qu'exercer de très mauvais effets sur l'économie mondiale. Dans le cas actuel, le Canada, l'Islande, la Norvège, le Danemark, la Hollande et l'Allemagne étaient directement concernés. Mais la raison fournie par le chef d'État du pays voisin est également fort intéressante, car elle dénote une intelligente compréhension d'un aspect important du commerce international. M. Eisenhower, en rendant sa décision, a en effet exprimé l'avis que l'accroissement

de la consommation est la « seule solution réelle aux problèmes de l'industrie ». « Il s'agit, ajoute-t-il, d'ouvrir de nouveaux marchés au poisson. Un nouveau produit, les « bâtonnets frits », en offre la possibilité et il est possible que la fabrication de ces bâtonnets souffre dès cette année d'une rareté de matière première. Il semble donc que par là l'industrie poissonnière soit en voie de résoudre ses problèmes à longue échéance et il ne faut rien faire qui puisse nuire à cette fin désirable. »

Il faut espérer que cette sage philosophie économique trouvera son application dans d'autres domaines. Contrairement à ce que beaucoup de gens pensent, à cause des mauvais souvenirs laissés par les crises économiques, le but principal de l'activité économique est de satisfaire le plus grand nombre possible de besoins humains et non pas seulement de produire. Ce n'est pas en restreignant les importations ni en maintenant les prix artificiellement élevés ni en fabriquant le plus possible pour des fins militaires qu'on peut le mieux favoriser le véritable progrès, mais bien en augmentant la consommation totale.

Ce serait peut-être nous faire trop d'illusions que d'espérer un changement radical dans la politique économique américaine, mais nous avons plusieurs bonnes raisons de nous réjouir de la décision concernant l'importation des filets moulus de poisson en provenance du Canada et de quelques autres pays.

Au cours des trois prochains mois, la typhoïde fera de grands ravages dans notre population, surtout chez les gens qui visitent

nos plages et les régions éloignées chères aux villégiateurs. Chaque année, durant la période estivale des vacances, la typhoïde fait de nombreuses victimes. Si l'on tient compte du fait que cette maladie dure en moyenne six semaines, exige trois mois de convalescence et cause une faiblesse générale dont on ne revient qu'au bout de 5 ou 6 autres mois, il paraît infiniment plus sage de prendre toutes les mesures propres à l'éliminer. La typhoïde est éminemment contagieuse. Par conséquent, si vous allez à la campagne ou dans une agglomération dont vous ne connaissez pas l'état sanitaire, soyez prudents. Sachez d'abord quelle est, en cet endroit, la qualité de l'eau et du lait. Si l'eau provient d'un aqueduc approuvé par les services d'hygiène ou d'un puits protégé contre toute contamination, vous pouvez l'utiliser. Si vous n'avez pas la certitude absolue que l'eau est bonne, saine, que ce soit pour boire, pour les soins de la bouche ou pour la cuisine, vous ne devez jamais vous en servir sans l'avoir fait bouillir. Tels sont les conseils que donnent les hygiénistes du ministère provincial de la Santé. Quand vous buvez du lait, soyez sûr qu'il a été pasteurisé ou pasteurisez-le vous-même en le faisant bouillir trois minutes à gros bouillons. N'absorbez jamais un lait non identifié. Le fromage de type canadien doit mûrir au moins 90 jours. Assurez-vous de son âge avant d'en manger ou d'en offrir à vos enfants, chaque portion doit porter la date de fabrication. N'acceptez jamais d'aliments — mollusques en particulier — à moins qu'ils ne proviennent d'un établissement où l'on respecte les préceptes de l'hygiène. Craignez les mouches comme la peste. Enfin, faites-vous vacciner contre la typhoïde à l'avance, soit plusieurs semaines avant votre départ et vous passerez vos vacances dans une plus grande sécurité. Vos enfants seront mieux protégés. Vous serez moins inquiets.

— Enracinés dans la charité et fondés sur elle (...) puissiez-vous connaître l'amour du Christ qui défie toute connaissance et être ainsi remplis de toute la plénitude de Dieu. (Messe de la fête du Sacré-Cœur). (Eph 3. 17-19). (Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

Les mots qui vivent

— O Dieu des vertus! qu'heureux est l'homme qui met toute son espérance en vous! SAINT FRANÇOIS DE SALES

En marge de l'actualité

Un trésor pour cinq sous

(par Maurice Huot)

Notre journalisme en l'an 1954 est financièrement en bonne santé. Le journal se lit et se vend bien.



Malgré la radio, la télévision, et autres machines qui peuvent transmettre la nouvelle, le journal est resté fort pour de multiples raisons.

Cependant, nous croyons que la principale raison pour laquelle le journal est demeuré sur ses positions et même est devenu en quelque sorte plus cher au cœur du public, sans doute parce qu'il était plus menacé, c'est parce que le lecteur cherche des directives par l'entremise de son journal. Ces directives sont données par la simple transmission de la pensée des dirigeants ecclésiastiques ou civils. C'est une des fonctions du journal de refléter l'opinion libre, mais le lecteur s'attend aussi à recevoir une directive de son journal, des rédacteurs qui y sont attachés. Et c'est par sa rédaction que tout journal peut aspirer survivre en un siècle où la transmission objective de la nouvelle peut trouver des débouchés plus rapides.

Ce dont le public a fait et aura toujours fait c'est de savoir ce que les éditorialistes pensent réellement des événements en cours. Et les journalistes s'efforcent de satisfaire à ce besoin de réflexion, à ce besoin qu'a le public de comparer son jugement avec ceux qui ont mission de diriger l'opinion, et les journalistes comptent au premier rang parmi ceux-là.

Tant que le public soutiendra ses journaux, il aura chance de connaître la vérité. C'est un des privilèges du régime démocratique de permettre ainsi l'expression libre des opinions, sur tous les sujets. Notre distingué confrère Louis-Philippe Robidoux écrivait ces jours derniers dans la Tribune que... "si tous ceux qui écrivent décidaient en même temps de casser leur plume, le monde entier deviendrait vite enténébré". De là à conclure de l'importance de la page éditoriale dans un journal il n'y a qu'un pas. L'éditorial c'est l'épine dorsale du journal et toute colonne signée forme le fond de toute publication. Le reste y vient s'ajouter et a son importance, mais sans l'opinion qui aide le lecteur à réfléchir, le journal ne jouerait plus qu'un rôle secondaire.

La force du journalisme n'est donc nullement diminuée par les inventions mécaniques modernes, car la pensée, cela ne se préfabrique pas. Il faudra toujours des penseurs pour filtrer les événements et leur donner leur véritable signification. Il est étonnant de constater, et on a des chiffres pour le prouver, combien le journal se vend bien le lendemain de grands événements même si les images de la TV l'ont devancé de plusieurs heures. C'est que les images sont fugaces, les paroles de la radio s'envolent, mais les écrits restent et le lecteur peut, au temps qu'il a choisi, revenir sur ces événements, en lire de longues descriptions et savourer les commentaires tantôt piquants, tantôt graves des éditorialistes. Sans compter la foule de renseignements divers que donne



SCOUTS MARINS JAPONAIS SUR LE DESTROYER CANADIEN "HAIDA". — Le destroyer canadien "Haida", venant des eaux coréennes, s'est arrêté pour six jours dans la rade de Tokyo. Des scouts marins japonais ont été invités à visiter ce navire de la Marine royale canadienne. On voit quelques membres de la délégation qui agitent joyeusement leurs mains, en signe de reconnaissance auprès de deux hommes d'équipage du "Haida".

Le coin des BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN)

Quand vos adversaires ont chacun annoncé une couleur et se sont entendus pour jouer le coup à une troisième, le bon moment de jouer atout est dès la première levée. Cela, le joueur en Ouest de la donne d'aujourd'hui ne le comprit pas.

Donneur : Sud
Tous vulnérables

Nord		Est	
♠ R V 10 2		♠ 6 4 3	
♥ 8		♥ 9 4 3	
♦ A 10 9 8 2		♦ D V 5 3	
♣ 8 6 3		♣ R 7 5	

Ouest Sud

♠ 8 7	♠ A D 9 5
♥ R D V 6	♥ A 10 7 5 2
♦ R 7 4	♦ 6
♣ D V 9 2	♣ A 10 4

Les déclarations :

Sud	Ouest	Nord	Est
1-♥	1-♠	2-♦	1-♠
2-♠	2-♠	4-♠	2-♠
5-♠	5-♠	5-♠	5-♠

Nord se dit qu'il avait révélé toute la force de son jeu et n'accepta pas l'invitation au chelem que lui fit Sud en disant 5-piques. Ouest entama de la dame de trèfle et Sud prit la levée de sa main pour procéder à une double-coupe en règle. Il fit son as de cœur, coupa le deux du mort, après quoi il encaissa l'as de carreau pour couper de sa main le deux de carreau. Il alla ensuite d'une main à l'autre, coupant alternativement le cinq de cœur, le huit de carreau, le sept de cœur, le neuf de carreau, le dix de cœur et le dix de carreau. Est et Ouest coupèrent de ces dernières levées, mais leurs atouts étaient plus petits que les honneurs du déclarant. Ainsi, le déclarant fit trois levées de ses as et huit levées de ses atouts, soit onze en tout. Il concéda les deux dernières levées à trèfle.

Si Ouest avait entamé d'un atout, le déclarant aurait joué deux atouts sur cette levée; alors, il n'aurait que sept levées de ses atouts en plus de ses trois as. Un de chute!

tout journal bien fait dans ses diverses pages.

Un humoriste a dit que cinq sous n'achetaient plus grand-chose en ce siècle d'inflation. Mais, a-t-on songé que pour cinq sous ou même dix sous, on peut encore acheter un journal qui représente souvent comme texte, l'ampleur d'un fort volume dont la diversité des opinions et des renseignements forme une lecture des plus attrayantes?

Le journal demeure et c'est la grande victoire de l'imprimé sur les images fugaces du cinéma, de la TV, et les paroles en l'air de la radio.

"L'Aventure" à Montréal le 15

Le port de Montréal recevra, du 15 au 21 juillet inclusivement, la visite de la frégate française "L'Aventure".

Ce navire de 1,365 tonneaux, affecté à la garde des pêcheries sur les côtes de Terre-Neuve, accomplit actuellement une série de visites à divers ports de l'Amérique du Nord.

Avant son acquisition par la marine française, "L'Aventure" faisait partie de la marine royale britannique et portait le nom de "Braid".

Elle compte un équipage de six officiers et cent dix matelots, sous les ordres du commandant Hiri-barren.

Un programme de réceptions officielles et de manifestations sportives pour l'équipage est prévu, à l'occasion de la visite de "L'Aventure" au port de Montréal.

Décès à 88 ans du Dr J.-A. Dresser

Le Dr John Alexander Dresser, ancien professeur de géologie à l'université McGill, est décédé à l'hôpital à l'âge de 88 ans, des suites d'une longue maladie. Le Dr Dresser était né à Richmond, Qué., et avait été attaché au Pacifique Canadien en qualité de géologue avant de professer à McGill.

Autopsies pratiquées sur ces deux cadavres

STRATFORD, Ont., 7. (P.C.F.) — Les policiers qui font enquête sur le meurtre de Mme Elizabeth Keen, 50 ans, et sur la mort d'un des anciens pensionnaires de cette dernière, attendent aujourd'hui les résultats des autopsies qui seront pratiquées sur les deux corps.

Mme Keen a été abattue par un coup de fusil de chasse, tiré à travers une fenêtre de la chambre qu'elle occupait derrière son petit restaurant. Par ailleurs, William Chornolytky, 55 ans, a été trouvé mort dans sa chambre, quand la maîtresse de pension, chez qui il logeait, voulut lui demander s'il prenait son petit déjeuner.

La police dit que l'autopsie révélera probablement que Chornolytky est mort d'empoisonnement. Il aurait eu de nombreux vomissements avant de mourir et il portait à la taille une entaille profonde qui n'avait pas saigné.

Le corps de Mme Keen fut découvert par deux écoliers qui, s'étonnant de ne pas la voir au restaurant, allèrent jeter un coup d'œil à sa fenêtre.

CHICAGO, 7. — (Paf) — Le niveau du lac Michigan s'est élevé et s'est abaissé d'une façon anormale. Une semblable vague énorme a causé huit noyades le 26 juin. La situation demeure inexplicable, et, heureusement, n'a fait aucune victime.

Le trésor de la SANTÉ

par le Dr. C.-A. DEAN

Rôle de chaque composant du sang

Le sang se compose d'une partie solide et d'une partie liquide. La partie solide est faite de divers types de globules qui ont chacune leur importance particulière. La partie liquide contient plusieurs éléments ayant chacun leurs fonctions. Ainsi, une partie de l'élément liquide est utile dans le traitement du shock et une autre contribue à la coagulation du sang. Une autre contient les immunisants qui permettent de prévenir certaines maladies, en particulier la rougeole. Ce n'est que depuis peu qu'on a réussi à isoler les diverses parties de l'élément liquide et à les utiliser dans le traitement de certaines maladies. C'est là une grande découverte médicale.

Q. — Des exercices de flexion peuvent-ils être dangereux? Mon fils de 12 ans en fait jusqu'à 45 fois de suite. Je crains pour son cœur.
R. — Je ne pense pas qu'il y ait danger pour une maladie de cœur à moins que votre fils soit déjà cardiaque.

Le prochain article du Dr Dean, intitulé: "Les exigences de l'alimentation", paraîtra dans la "Patrie" de jeudi, 8 juillet.

Importante inauguration par Mgr Testa

GENEVE. (C.C.C.) — S. Exc. Mgr Testa, nonce apostolique en Suisse, accompagné de Mgr Brini, conseiller de la nonciature de Berne, a procédé à l'inauguration à Genève du nouveau centre de la "War Relief Service National Catholic Welfare Conference" et de la Commission internationale catholique des migrations, récemment transféré de Francfort. Ce centre occupera désormais un étage d'un immeuble neuf de la rue Cornavin, près de la gare de Genève.

S. Exc. Mgr Testa a béni les locaux en présence de diverses personnalités, dont les représentants des autorités civiles genevoises, de l'Organisation des Nations Unies, du Bureau international du travail, du R. P. Leroy, du B.I.T., du R. P. de Riedmatten, assistant ecclésiastique du Centre d'information des Organisations catholiques internationales, etc. Le représentant du Saint-Siège en Suisse a porté un grand intérêt aux Organisations catholiques installées à Genève, notamment au Centre d'information, où il prit contact avec diverses personnalités catholiques actuellement présentes à Genève pour la session du Conseil économique et social.

Enquête sur la mort de M. Hubert Deveau aujourd'hui

Une enquête s'ouvre aujourd'hui pour établir la cause de la mort de Hubert Deveau, 30 ans, de Rosemont, dont le corps a été retiré de l'Outaouais, non loin de Dorion. Le Dr Paul Martin a fait l'autopsie après que l'on eut observé des blessures à la tête. Il a déclaré toutefois que celles-ci n'étaient que superficielles. La police présume que Deveau a succombé à une attaque cardiaque alors qu'il pêchait et qu'il est tombé dans la rivière. Les pierres de la rive auraient causé les blessures.

Voici!
3 BIÈRES
3 GLACÉES...

BRADING

LA BIÈRE À LA SAVEUR PARFAITE

Le Courrier d'Annie

Q. — Régulièrement je lis votre courrier et j'y vois que très souvent vous conseillez aux jeunes filles de s'adresser à leur mère, pour régler les problèmes qui surviennent lorsqu'elles sont courtisées. Pour ma part, je ne demanderais pas mieux que de tout raconter à la mienne, mais si vous saviez comme elle se refuse aux confidences.

Toujours occupée par les soins ménagers, par l'achat des vivres, des vêtements de la maison, — nous sommes six enfants dont le plus jeune a trois ans — elle ne trouve jamais un moment pour écouter ce que je voudrais lui dire. Invariablement, lorsque j'aborde les sujets qui m'intéressent le plus, elle me suggère soit d'aller ranger mes tiroirs ou de l'aider à finir un travail de couture.

J'ai dix-sept ans et suis encore aux études. Les jours de congés et durant les vacances, j'ai la permission de sortir avec les jeunes gens. J'ai plusieurs amis parmi lesquels il en est un que je préfère aux autres. Parfois j'ai des inquiétudes, du chagrin, et il me semble que cela me soulagerait de raconter ces choses à quelqu'un qui m'écouterait sérieusement et n'aurait pas ensuite révéler tous mes secrets.

Je n'ose vous soumettre mes problèmes, parce que s'ils étaient publiés, mes amis qui lisent votre courrier pourraient peut-être me reconnaître. Mais je me demande s'il est beaucoup de petites filles comme moi qui pleurent en cachette et souffrent de ne pouvoir parler à personne leurs inquiétudes et leurs déceptions.

MIGNONNETTE

R. — Votre pauvre chère maman, très prise par les tâches domestiques, par les soins à dispenser à vos frères et sœurs, est probablement trop absorbée par ses travaux quotidiens pour s'adresser à vos inquiétudes et accorder à vos problèmes personnels l'attention requise.

Que ne lui dites-vous très franchement ce que vous me confiez à ce sujet? Demandez-lui de vous réserver quelques moments chaque semaine pour causer sans témoins avec vous de toutes ces questions qui vous causent des soucis. Les réalités de la vie quotidienne ne doivent pas lui faire oublier qu'elle a été jeune elle aussi et que l'amour commence tôt à tourmenter le cœur humain. Si vous allez à elle en toute confiance et franchise, elle comprendra, soyez-en sûre et se rendra compte qu'elle a eu tort de vous répondre distraitement lorsque vous cherchiez à vous épancher.

Et puis, ne craignez pas de venir enchercher ici du réconfort, petite amie. Si vous y tenez, vos secrets seront bien gardés et vous pourrez compter qu'il sera répondu à vos missives de façon discrète.

DEBILE:

N'avez-vous pas songé à consulter un médecin ou un psychiatre? Il est imprudent de persister à se soigner soi-même à l'aide de traitements médicaux lorsqu'on ignore totalement les causes des troubles éprouvés. Ces traitements sont faits pour renseigner le lecteur de façon générale, et aider le malade au courant de l'affection dont il souffre, mais vous ne sauriez y trouver les indications et les directives précises dont vous semblez avoir besoin présentement.

Q. — Vers le milieu du mois d'août, je me rendrai en Europe pour un séjour de quelques semaines et j'en ai la traversée par avion.

Veuillez me dire ce que je pourrai apporter comme vêtements sans outrepasser le poids réglementaire alloué pour le bagage de chacun?

LAURENCE.

R. — En classe touriste, on me dit que le poids maximum du bagage personnel est d'environ 44 lbs. Ce qui devrait vous permettre d'apporter deux costumes, six robes, des tricotés jumeaux, une jupe, quatre blouses, trois paires de souliers, un ou deux chapeaux, deux sacs à main, un imperméable et une quantité suffisante de l'ingerie, d'accessoires et de cosmétiques. N'oubliez pas de vous munir d'un sac à main à plusieurs compartiments pouvant contenir quantité de



SA MAJESTÉ LA REINE ELISABETH II en toilette d'apparat, descend de sa limousine afin de se rendre à l'ambassade et assister au dîner donné en son honneur par le Roi et la Reine de Suède lors de leur visite en Angleterre.

Au travail

Périodes de repos jugées nécessaires aux employés

Selon un journal new-yorkais, 35 millions de travailleurs des Etats-Unis bénéficient d'un répit quotidien pour prendre le café. Au Canada, plus des trois cinquièmes des gens employés hors du foyer jouissent de ce privilège.

D'après des enquêtes du Bureau panaméricain du Café, les directeurs du personnel se rendent compte des avantages de ces périodes de repos qui intensifient la production et le rendement, améliorent l'état d'esprit et diminuent la fatigue et la fréquence des accidents.

Bien des entreprises offrent de tels répit après-midi tout aussi bien que dans la matinée. Les répit mal réglés ou mal organisés suscitent toutefois divers problèmes. Voici quelques heureuses solutions, sous forme de questionnaire:

Q.—Quelle période du jour convient le mieux à ces répit?

R.—Juste avant que la fatigue atteigne son maximum, soit à 10 h. a.m. et à 3 h. p.m., selon le Conseil national de sécurité.

Q.—Combien de minutes accorder?

R.—Dans les compagnies où ces répit sont une pratique établie, ils durent d'ordinaire de 10 à 15 minutes.

Q.—Quelles méthodes de service s'emploient couramment?

R.—On en distingue quatre: le caféteria de compagnie, la cantine mobile, la cantine fixe ou le restaurant, et les machines distributrices. Des entreprises de

menus articles, et sélectionnez vos vêtements parmi les nylons, dentelles, mailles et lainages fins, requérant un minimum d'espace et ne se froissant pas.

ployés à déposer papier et tasses dans les paniers à déchets et à boire leur café à leurs bureaux ou machines. Il est sage parfois d'ajouter quelques paniers à rebuts près des postes de distribution.

Q.—Comment assurer le respect de l'horaire des répit?

R.—Un surcroît de surveillance s'impose. Faites tinter une sonnette au début et vers la fin des répit. Voitures et postes additionnels de distribution sont aussi à conseiller.

Q.—Comment éviter les longues files?

R.—Par l'échelonnement des répit: grâce à un préposé à la monnaie, dans le cas d'un caféteria; et en priant les employés de présenter la somme exacte de monnaie.

Q.—Comment organiser une pépinière de répit dans une vaste usine dans certains secteurs sont éloignés du caféteria?

R.—Allonger les répit ou ajouter des machines mobiles ou des postes de distribution.

Q.—De quelle façon les cantines mobiles peuvent-elles garder leur café chaud?

R.—Par l'emploi de contenants isolés.

Q.—Que faire si les employés se plaignent du faux goût des tasses de papier?

R.—On n'a qu'à utiliser de meilleures tasses comme celles à revêtement plastique qui conviennent si bien aux breuvages chauds.

Q.—Comment les employés peuvent-ils bénéficier d'un répit sans négliger les appels téléphoniques?

R.—En prenant le café à leurs bureaux.

Q.—A combien d'employés doit-on accorder un répit en même temps?

R.—Tout dépend du nombre total des employés, du système de distribution, etc. Certaines firmes, surtout dans le cas de répit échelonnés, servent moins de 50 employés à la fois. D'autres en accommodent plus, notamment avec un service de voitures. Une entreprise satisfaite du service de caféteria estime qu'elle peut très bien servir 15 personnes à la minute, et ce pour chaque file d'employés.

Projet d'intérêt bien féminin

Un projet qui sera d'intérêt spécial pour les femmes est celui de Mme Miriam Massey Johnson, de Millidgeville, Georgie. Cette dernière est graduée du collège Radcliffe. Mme Johnson fera l'analyse d'une étude des différences de personnalité des femmes qui orientent leurs préférences vers le mariage ou d'une carrière. Le rapport sera basé sur une enquête menée auprès de 300 collégiennes. Mme Johnson a recueilli le matériel pour ce projet alors qu'elle enseignait l'an passé au collège des femmes de l'université de la Caroline du Nord.

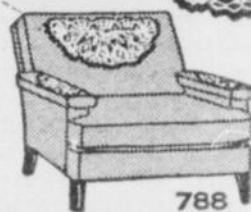
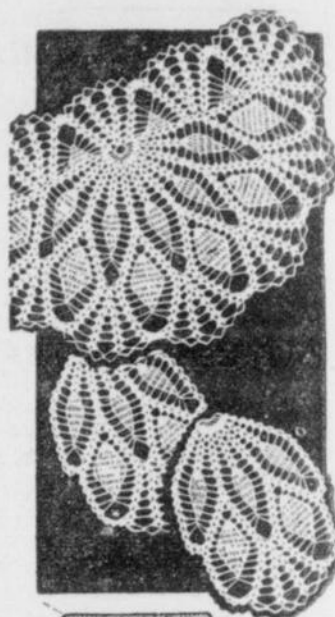
L'art DE BIEN S'HABILLER

Moins sveltes?



Ne vous laissez pas tenter par les jupes compliquées, choisissez des lignes simples.

Accotoirs



788

PATRON No 788 — Protégez vos meubles contre la poussière en tricotant cet ensemble d'appuis. Le point est facile et agréable à crocheter.

Le PATRON LAURA WHEELER comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie"

envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est. rue Ste-Catherine, Montréal.

Pour les gourmets...

BOEUF A LA CANADIENNE

2 à 3 livres de boeuf
1/2 livre de lard salé
1 oignon tranché
2 à 3 cuillerées à soupe de farine
Sel et poivre, fines herbes
Couper le boeuf en morceaux d'égale grosseur et le lard en petits dés; mettre dans un chaudron, un rang de lard, un rang de boeuf, oignons, fines herbes hachées; saupoudrer de farine, sel, poivre; alterner ainsi jusqu'à ce que tous les ingrédients soient entrés. Faire cuire pendant 3 ou 4 heures.

Les femmes admises à la pratique du notariat

Une étudiante de l'Université de Montréal est aussi modeste qu'intelligente. Lise Langlois a obtenu les points les plus élevés parmi les 84 étudiants qui se sont présentés aux examens de la Chambre des Notaires le mois passé.

Et voilà qu'il y a quelques jours, le premier ministre Maurice Duplessis a annoncé que la loi qui défendait aux femmes de pratiquer le notariat dans le Québec vient d'être abrogée. Lise déclare qu'elle ne croit pas que ses résultats à l'examen en juin dernier aient quelque chose à voir dans ce changement. Mais elle dit cela en faisant un clin d'oeil.

De toute façon, cela ne change rien à ses plans. Lise veut devenir un avocat comme son père; elle se propose de se spécialiser en droit international.

Exposition royale

Les robes portées par la reine Elisabeth, lors du couronnement en juin dernier, seront exposées dans les principales villes du Canada au cours de l'été.

La Galerie Nationale a annoncé que les vêtements royaux ainsi que les répliques des couronnes et des autres bijoux portés au cours de la cérémonie sont actuellement en montre à Ottawa. Ils seront ensuite exposés à Montréal, puis à Toronto, à l'occasion de l'exposition nationale.

Mondanités

Prochains mariages

Le mariage de Mlle Yvette Cuerrier, fille de M. Emile Cuerrier et de Mme Cuerrier décédée, avec M. Raymond Dufresne, fils de M. et de Mme Donat Dufresne, sera célébré le samedi 17 juillet en l'église de Saint-Polycarpe.

Le 10 juillet, à neuf heures, en l'église Saint-Alphonse d'Youville, sera célébré le mariage de Mlle Denise Sirois, fille de M. et de Mme Rosaire Sirois avec M. Raymond Gascon, fils de M. et de Mme Charles-Auguste Gascon.

En la cathédrale de Rimouski, sera célébré le 15 juillet, le mariage de Mlle Colette d'Auteuil, fille de M. Georges d'Auteuil, de Rimouski et de Mme d'Auteuil, décédée, avec Me Yvon Côté, fils de M. et de Mme Raymond Côté, de Luceville, Rimouski.

Le mariage de Mlle Claire Bernier, fille de M. J.-Armand Bernier, et de Mme Bernier, décédée, avec M. Jean-E. Brault, fils du docteur J.-E. Brault, et de Mme Brault, décédée, sera célébré le 17 juillet.

En l'église de Saint-Barnabé, le 10 juillet, sera béni le mariage de Mlle Denyse Dodd, fille de M. et de Mme Willie Dodd, avec le sous-lieutenant d'aviation Claude Binette, fils de M. et de Mme Léopold Binette.

En l'église de la Nativité-de-la-Bienheureuse Vierge-Marie, le mariage de Mlle Yvette Payette, fille de M. et de Mme Rosaire Payette, et de M. Wilfrid Bélanger, fils de M. Joseph Bélanger, décédé, et de Mme Bélanger, sera célébré le 17 juillet.

M. et Mme J.-W. Laplante annoncent le mariage de leur fille Pauline avec M. Raymond Lavigne, C.A., fils de M. et de Mme Joseph Lavigne. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, dans l'intimité, le 24 juillet en l'église Saint-Eusèbe-de-Vercell.

En l'église paroissiale de Saint-Tite, sera célébré dans l'intimité, le 24 juillet, à 10 h. 30, le mariage de Mlle Solange Buist, fille de M. et de Mme Gustave Buist, de Saint-Tite, et de M. Jean-Denis Gill, fils de M. et de Mme J.-R. Gill, de Shawinigan-Falls.

Dans l'intimité le 10 juillet, sera béni le mariage de Mlle Margot Leclair, fille unique de M. et de Mme Paul-Emile Leclair, avec M. Charles-F. Johnson, fils de Mme Frank Johnson.

Samedi le 10 juillet, sera célébré le mariage de Mlle Ghislaine Charest, fille de M. Liboire Charest, décédé et de Mme Charest de Trois-Rivières, avec M. Léo Benoit, fils de M. et de Mme Gaëtan Benoit, d'Outremont.

M. et Mme Armand Robillard annoncent le mariage de leur fille Armande, avec M. Roger Tremblay, fils de M. et de Mme T.-A. Tremblay. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le 24 juillet par le R. P. Jean Tremblay, C.S.V., en l'église Saint-Joseph de Bordeaux.

Le samedi, 17 juillet, à 10 h. 30 en la cathédrale de Rimouski, sera célébré le mariage de Mlle Jantine Ouellet, fille de M. et de Mme Adélaïde Ouellet, de Rimouski, avec M. Robert Geoffroy, fils de



Mlle DENYSE DODD, fille de M. et de Mme Willie Dodd, et le sous-lieutenant d'aviation CLAUDE BINETTE, fils de M. et de Mme Léopold Binette, dont les fiançailles sont annoncées. Le mariage aura lieu le samedi 10 juillet, en l'église de Saint-Barnabé-Apôtre.

Dr Joseph Geoffroy décédé et de Mme Geoffroy de Montréal.

Déplacements

Le Dr et Mme J.-J. Gagnon, de Montréal, sont de passage à Atlantic City.

MM. Rosario et Gérard Bélanger sont actuellement en vacances à Niagara-Falls, Ontario, et seront de retour à Montréal en fin de semaine.

L'hon. juge et Mme C. Prévost et leur famille sont en villégiature à Kennebunk Beach.

Mme Doreen Day Troup s'embarquera sur l'Empress of France pour un séjour de deux mois en Irlande, en Angleterre, en Italie, en France et en Espagne.

M. et Mme René Ranger sont revenus d'un voyage à Winnipeg et autres villes de l'ouest.

M. et Mme M. H. Gault sont partis, en fin de semaine, pour Métis-sur-Mer.

Lady Currie passe la saison estivale à Nantel, Qué., l'invitée de son gendre et de sa fille, M. et Mme A. T. Galt.

Mme A.-A. Boivin, de Sillery, occupe sa villa de Kamouraska.

Mme François Jobin et ses enfants passent la saison à Brébeuf.

Mme Lucette Beaudry s'est embarquée, ces jours derniers, sur l'Atlantique pour un voyage en Europe.

Mme J.-L. Cusack et ses enfants sont en villégiature à Métis-sur-Mer pour l'été.

Laurin-Lagacé

Le mariage de Mlle Lise Lagacé, fille de M. et de Mme Omer Lagacé, avec le docteur Gilles Laurin, fils de M. et de Mme Antonio Laurin, a été célébré le 2 juillet, à l'église de Saint-Lambert, par M. l'abbé Paul Bazinet. Corbeilles de glaïeuls et de pivoines avaient été déposées dans le sanctuaire et des gerbes de mêmes fleurs marquaient les bancs réservés aux invités. M. Alain Cousineau interpréta un programme de chant et M. B. Renaud toucha l'orgue. Les docteurs Gilles Boulard et Paul Renaud ainsi que MM. Gérard

et Maurice Lagacé, frères de la mariée, plaçaient les invités.

Au bras de son père, la mariée portait une robe d'organza brodée blanc à multiples jupes formant longue traine, un voile de tulle illusion et un bouquet de muguet. M. Laurin était le témoin de son fils. Mlle Louise Baillargeon et Lise Pagé, demoiselles d'honneur, portaient des robes d'organdi blanc à jupes volumineuses ornées d'incrustations de valenciennes, des béguins perlés et des bouquets de stéphanotis. MM. Maurice et Gérard Lagacé étaient garçons d'honneur.

Mme Lagacé, mère de la mariée, portait une robe bleu nuage, un chapeau de myosotis, des accessoires bleus et un bouquet d'oeillets roses. Mme Laurin, mère du marié, portait une robe gris acier, un chapeau de paille rose, des accessoires gris et à l'épaule, une touffe de roses. Après une réception au Mont-Royal Country Club où les salons étaient décorés de fleurs de saison, le docteur et Mme Laurin partirent, en auto, pour Banff. Pour voyager, Mme Laurin portait une robe de soie imprimée, un chapeau et des accessoires ivoire.

Au nombre des invités de l'extérieur, mentionnons: M. et Mme Pierre Delage, de Québec, M. et Mme Charles de L. Mignault, ainsi que Mlle Madeleine Mignault, de Québec; M. et Mme Alex. Lorrain, de Saskatoon; Mlle Alice-Couturier, de La Malbaie, Mlle Pauline Roy, de Sherbrooke.

QUEBEC

Mme Herman Fortier, de Montréal, passe la saison estivale au lac Beauport, l'invitée de son gendre et de sa fille, M. et Mme Jean Dolbec.

Mlle Annette Rainville, Yolande Loisel, Marielle Bourret et Yvette Falardeau passent les mois d'été au lac Saint-Augustin.

Mme Robert Taschereau, d'Ottawa, passe quelque temps à Québec, avec sa mère, Mme J.-T. Donohue.

Mmes Henri Bray et Louis Berger font présentement un séjour à Kennebunk Beach.

M. et Mme Léonard Olivier, de New-Bedford, Mass., font un séjour à St-Antoine de Tilly, les invités de leur oncle et de leur tante, M. et Mme Philippe Noël.

Mlle Paule Hamel, de New-York, passe quelque temps à Québec chez ses parents, M. et Mme Henri-Paul Hamel.

Mlle Thérèse Miller, de Québec, s'est embarquée aujourd'hui à bord du "Seythia" pour un voyage en Europe, au cours duquel elle visitera la France, l'Angleterre, la Belgique, la Suisse, la Hollande et l'Allemagne; elle sera de retour le vingt-huit août.

Mlle Pauline et Magdeleine Godbout se sont embarquées dernièrement à bord de l'"Atlantique", pour un séjour de deux mois outre-mer, au cours duquel elles visiteront les principaux pays d'Europe.

Mme Roger Bertrand, Mlle Marie-Paule Côté et M. Guy Renaud sont de retour de Roberval, où ils ont assisté aux fêtes du centenaire; durant leur séjour, ils ont été les

Collation des diplômes à l'hôpital "Saint-Joseph des Convalescentes"

Sous la présidence d'honneur du Rév. Père Germain-Marie Desnoyers O.F.M., fondateur de la Communauté des Oblates Franciscaines de Saint-Joseph, s'est déroulée la collation des diplômes aux six finissantes gardes-malades auxiliaires de l'école Sainte-Geneviève.

Avec sa parole chaude et persuasive, le vénéré Fondateur exposa aux élèves attentives l'exemple de l'archange Raphaël accompagnant le jeune Tobie durant son voyage, lui servant d'infirmier et de bon pharmacien en lui indiquant les remèdes à donner pour guérir Tobie le père atteint de cécité...

Comparant la mission des Anges à celle de la Garde-Malade, le Rév. Père en fit ressortir quatre principaux points:

1 — Ils nous accompagnent toujours; Elles en partie selon les besoins.

2 — Ils veillent sur nous; vous aurez à veiller durant les nuits et surveiller durant le jour.

3 — Ils nous conduisent; vous aurez à affermir les pas des convalescentes, et donner de bons conseils.

4 — Ils nous soutiennent, préservent des dangers, conseillent, remontent les courages, encouragent à la vertu; Habilement faites sur-

invités de M. Hylas Gagnon, échevin, et de Mme Gagnon.

Le docteur et Mme Louis Grégoire, annoncent les fiançailles de leur fille, Louise, b.s.c. don., à M. Raymond Roy, ing. géologue, fils de M. et de Mme Paul-Emile Roy, de Québec.

OTTAWA

Falardeau-Woods

Dernièrement a été béni le mariage de Mlle Laurette Woods, fille de feu le Dr et Mme J.-C. Woods, au sergent d'aviation Fernand Falardeau, de Bagotville, P.Q., fils de M. et Mme W.-A. Falardeau, de Château-d'Eau, P.Q.

La cérémonie religieuse s'est déroulée en la Basilique Notre-Dame, qui avait été décorée pour la circonstance de fleurs de la saison et de fougères. Le chanoine Jean Desjardins a béni le mariage et le R. P. Turcotte, O.M.I., a célébré la messe, en présence d'une foule de parents et d'amis.

M. Victor Nolet accompagné à l'orgue par M. Wilfrid Charette a fait les frais du chant.

La mariée au bras de son frère, le Dr Charles-E. Woods, qui lui servait de témoin, s'est avancée dans la nef vêtue d'une robe balerine couleur champagne dotée d'un boléro de dentelle d'Alençon. La jupe ample posée sur un taffetas inserti de tulle de nylon, était de style princesse. La mariée coiffait un bonichon de même tissu que la robe dont le voile tombait à l'épaule. Elle portait un bouquet colonial, formé de roses et de pompons.

Mme René Boutet, soeur de la mariée agissait comme dame d'honneur. Elle était habillée d'une robe de shantung orchidée avec incrustations de petites fleurs blanches au corsage. Son chapeau était entièrement fabriqué de fleurs minuscules en nylon et en velours.

MM. Jean-Louis et Paul Woods plaçaient les invités. M. W.-A. Falardeau servait de témoin à son fils.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception eut lieu chez M. et Mme Rodolphe Maltais, d'Aylmer, oncle et tante de la mariée. Les heureux époux font présentement la croisière du Saguenay, et demeureront à Bagotville, les deux mois qui précèdent le départ du sergent Falardeau pour la France.

Pour le voyage, Mme Falardeau est vêtue d'un ensemble de toile importée, bleu azur, et d'une robe sertie de perles et de pierres du Rhin. Elle coiffe une petite toque marine en guise de chapeau et porte des accessoires de même teinte.

Sont venus de l'extérieur: M. et Mme W.-A. Falardeau et Mlle Yolaine, Vivianne et Fabienne, M. et Mme Adhémar Laframboise, le capitaine et Mme Louis Woods, tous de Québec, M. et Mme René Boutet et M. et Mme Clément Roy, de Montréal.

tout du bien aux âmes.

Pour devenir d'excellentes Gardes-Malades Auxiliaires, honorez Saint-Raphaël et demandez lui de ressembler aux Anges dans vos nobles fonctions. Pour atteindre ce but:

1 — Dignité de conduite partout, toujours; vêtements de blanc, soyez angéliques.

2 — Travailler, non pas d'abord pour de l'argent, mais pour Dieu et sa gloire, puis vous assurer un avenir et votre salut.

3 — Etudiez pour être de plus en plus compétentes en votre art, car vite sans cela on oublie ce qu'on a appris dans sa période de formation à l'école.

4 — Patience et bonté angélique pour vos patients.

5 — Pureté de cœur et chasteté, car votre emploi n'est pas sans danger; branches de lys, préservez-vous des insectes venimeux et faites-vous respecter de tous: les lys se fanent quand on les touche.

6 — Respect et obéissance envers les médecins dont vous êtes les auxiliaires.

7 — Enfin discrétion professionnelle comme vous l'impose le serment que vous avez émis.

ROLE IMPORTANT

Soulignant le rôle important et indispensable que l'auxiliaire est appelée à jouer tant dans les hôpitaux qu'après des souffrants à domicile, le Révérend Père M.-Joseph d'Anjou, exprime le vœu d'une multiplication rapide et un accroissement de ce groupe pour le plus grand bien de l'humanité.

Conscientes de leur vocation et de leur influence sur l'avenir, les Gardes-Malades Auxiliaires coopéreront avec les différentes organisations professionnelles pour un meilleur soin de l'individu dans toutes les étapes de la vie.

L'Ecole Ste-Geneviève qui ouvrait ses portes en 1949 au premier contingent de jeunes filles désireuses de se vouer avec compétence au soin des malades, voit maintenant le nombre de ses diplômées s'élever à 66. C'est bien peu en regard des nombreuses demandes de travail qui leur sont offertes tant en service privé qu'en service hospitalier.

Une invitation pressante est lancée à toute la jeunesse féminine avide de vastes horizons, de noble dévouement, venez, chez-nous vous serez chez-vous! Venez travailler des heures durant à l'acquisition de cette science qui vous fera de main professionnelle et rechercher du monde souffrant et blessé par la croix journalière.

Parmi les conditions d'admission on lit ceci: "santé suffisante, idéal à toute épreuve, confiance et bonne volonté, chrétienne convaincue". Pour tous renseignements, s'adresser:

Ecole Sainte-Geneviève, 11844 Bois de Boulogne, Montréal, 12, P.Q. ou téléphoner à BY. 3547.

PROMOTION 1953-1954

Dans la chapelle de la Maison-Mère des Oblates Franciscaines de St-Joseph, avait lieu la remise des diplômes à six gardes-malades auxiliaires, promotion 1953-1954, de l'école Ste-Geneviève.

Voici les noms de celles qui ont prêté le serment: Mlle Bernadette Barsalou, de Farnham; Gilberte Desrochers, de Montréal; Madeleine Fauchon, de Lac Etchemin, cté Dorchester; Rita Levac, de Les Cèdres, cté Soulanges; Elise Mailoux, de Laprairie; Monique Richard, de St-Sylvestre, cté Nicolet. Immédiatement après l'imposition de la médaille de graduée, huit étudiantes reçurent les insignes de l'école. Ce sont: Mlle Lucille Bard, de St-Pacôme, cté Kamouraska; Marianne Bernais, de Montréal; Anne-Marie Bérubé, de Ste-Anne de la Pocatière; Lucienne Bérubé, de Ste-Anne de la Pocatière; Agathe Bonhomme, de Magog; Germaine Gaudet, de St-Liguori, cté Montcalm; Gaétane Lefebvre, de St-Germain de Grantham, et Germaine Ledoux, de Beauharnois.



Mlle DENISE SIROIS, fille de M. et de Mme Rosaire Sirois, et M. RAYMOND GASCON, fils de M. et de Mme Charles-Auguste Gascon, dont le mariage aura lieu le samedi 10 juillet, à neuf heures, en l'église Saint-Alphonse d'Youville.

Message de la Reine à S. E. M. Jean Désy

LONDRES, 7 — (PCF) — La Reine vient d'adresser ses remerciements à Son Exc. M. Jean Désy, ambassadeur canadien à Paris pour l'intérêt qu'il porte à la cause du bilinguisme anglo-français, apprend-on aujourd'hui.

Le message de la Reine répondait à celui de l'ambassadeur canadien qui, samedi dernier, présidait à Luchon, dans les Pyrénées françaises, la fête marquant le premier anniversaire des liens linguistiques unissant Luchon au village anglais de Harrogate.

Dans son message à la Reine, qui avait donné son appui à la société patronnelle du bilinguisme, M. Désy avait noté l'importance qu'il y a de resserrer les liens d'amitié entre le Canada, la Grande-Bretagne et la France.

Luchon et Harrogate font partie d'un système de "jumelage" de villes françaises et anglaises. Les écoles primaires de Harrogate enseignent le français en utilisant les méthodes modernes et celles de Luchon font de même pour l'anglais. Dans les deux villes, se tiennent des semaines spéciales où chacun s'efforce d'imiter autant que possible les coutumes de la ville "jumelle".

M. Désy a participé à la fête en l'honneur de trois jeunes filles de Luchon qui ont gagné des bourses d'études à Harrogate.

"Les progrès remarquables que j'ai notés des deux côtés illustrent bien les résultats qu'on peut atteindre quand on a foi dans une idée", dit M. Désy, qui est lui-même parfait bilingue. "La connaissance d'une langue étrangère", ajoutait-il, "est tout ce dont on a besoin pour surmonter les premières difficultés, quand on veut comprendre les autres".

L'idée du "jumelage", qu'envisagent déjà de nombreuses villes anglaises, s'est répandue aux États-Unis, où la ville de York, Pennsylvanie, se jumelle avec celle d'Aries, dans le Midi ensoleillé de la France.

M. George Mooney, de Montréal, directeur de la Fédération canadienne des municipalités, a avisé les autorités françaises qu'il s'occupe de propager cette idée au Canada.

Ce projet de bilinguisme est l'œuvre du "Monde bilingue", organisme dont le siège social est à Paris. Cet organisme a déjà demandé au Canada, pays bilingue, de prendre l'initiative du mouvement, mais le premier ministre St-Laurent a cru devoir se recuser, parce que l'enseignement au Canada est surtout, sinon essentiellement, du ressort des provinces.

Il choisit mal son endroit.

Noël Lévesque, 42 ans, sans adresse connue, qui possède un dossier fort chargé, a été reconnu coupable, ce matin, par le juge Lucien Gendron à une accusation de tentative de vol et a été condamné séance tenante à deux ans de bagnes. Lévesque fut pris sur le fait lorsque s'étant introduit dans la maison du constable Albert Filibotte, ce dernier se trouvait dans sa chambre. Il était nu-pieds: Il sortit, croyant que c'était son gendre mais apercevant l'individu il lui demanda ce qu'il voulait. "Je me suis trompé de porte", dit Lévesque. Et il se retira promptement. M. Filibotte appela radio-police et Lévesque fut immédiatement coffré.

Ivresse au volant

Mme Mireille Pelletier, 37 ans, 7437, rue Drolet, a été arrêtée, hier après-midi, et a comparu, ce matin, sous une accusation d'avoir conduit son auto alors qu'elle était en état d'ivresse, rue Boyer. Elle a protesté de son innocence et son enquête a été fixée au 14 juillet. En attendant, elle sera en liberté provisoire moyennant un dépôt de \$125.

L'hon. C.-F. Delage réélu président

QUEBEC, 7 — (D.N.C.) — L'honorable C.-F. Delage a été réélu pour un huitième terme président de la Commission des écoles catholiques de la cité de Québec.

L'élection unanime a été présidée par M. le chanoine Israël Laroche, membre de la Commission, curé de St-Joseph de Québec. M. Delage a remercié chaleureusement ses collègues de la confiance qu'ils voulaient bien lui témoigner une huitième fois et a promis de faire comme d'habitude, soit tout son possible pour mener à bien, en leur compagnie, les destinées de la Commission.

Les commissaires ont profité de la première séance de la nouvelle année fiscale pour réengager M. Eugène Huot, comme secrétaire-trésorier de la commission, sur la proposition de Mgr G.-M. Dechêne, curé de St-François-d'Assise. Les comités de finances et de construction ont été de nouveau remis en opération avec les mêmes membres. M. le notaire Raymond Cossette a été autorisé à signer les chèques en l'absence du président. Le commissaire Henri Giguère vérifiera et initialera les comptes des fournisseurs de la commission et agira également comme contrôleur des achats. La maison Boulet & Boulet vérifiera les livres pour l'année scolaire 1954-55.

Le communiste No 2 de Hongrie destitué

VIENNE, Autriche, 7. (Reuters f) — Le gouvernement hongrois a annoncé hier soir que le communiste No 2 de Hongrie, M. Erno Geroe, a été relevé de ses fonctions de ministre de l'Intérieur. M. Geroe était considéré comme un ami intime de Lavrenti Béria, le chef de la police russe qui a été exécuté.

Dans une émission entendue à Vienne, la radio officielle de Budapest dit que Geroe, un juif de 56 ans, a été remplacé par le major-général Laszlo Pirso, chef de la police secrète, qui avait été nommé, il y a un an, premier adjoint au ministre de l'Intérieur.

Le communiqué dit que Geroe a été affecté à "un autre poste important," mais ne donne pas d'autre détail.

Vétérans de la guerre d'Espagne et membre du parti communiste depuis 1918, Geroe a passé en Russie la plus grande partie de la deuxième guerre mondiale et est revenu en Hongrie en 1944 pour jouer un rôle important dans le Front de l'indépendance nationale.

Il a été dirigeant dynamique de la reconstruction en Hongrie après la guerre, en sa qualité de ministre des Transports et des Travaux publics dans le gouvernement formé en 1945.

M. Jozsef Tisza, ministre du Ravitaillement, a été remplacé par M. M. Andras Szobek, qui était jusqu'à maintenant sous-ministre du Commerce.

M. Jozsef Bogner a été nommé ministre du Commerce intérieur et M. Laszlo ministre du Commerce extérieur.

Insigne honneur au Dr Lessard

Le docteur Jean-Marie Lessard, médecin de l'Hôtel-Dieu de Montréal, a eu l'insigne honneur d'être reconnu membre de l'"American Congress of Physical Medicine and Rehabilitation". Cette association n'accepte parmi ses membres que ceux qui ont subi un entraînement adéquat. Le docteur Lessard a étudié au "New York University Medical Centre" et à la "Clinique Mayo" de Rochester.



CE JEUNE HOMME DE MONTREAL, JOHN CLARKE, âgé de 15 ans, jouit maintenant des efforts qu'il s'est imposés en se levant de grand matin depuis deux ans pour vendre des journaux. Avec ses économies, John se paye maintenant un voyage en Europe, s'étant embarqué à bord du paquebot "Empress of France" du Pacifique Canadien, en partance pour Liverpool. Au cours de son séjour outre-mer, il visitera des parents à Gillingham et à Orpington, en Angleterre. (Photo Pacifique Canadien)

Les aspirants à la succession de l'échevin Allan

La lutte pour le choix du successeur de feu le conseiller Edmond Allan, comme conseiller de la catégorie A, dans le district numéro 9, se poursuit activement, chez les conseillers de ce groupe, tant à l'hôtel de ville qu'à l'extérieur.

Quatre des cinq candidats défaits, aux dernières élections municipales, tentent actuellement de trouver grâce chez les conseillers de la catégorie A qui devront, à la prochaine séance du conseil, laquelle aura lieu probablement au début de la semaine prochaine, procéder au choix du successeur du conseiller défunt.

Ces derniers sont: MM. Raoul Gadbois, qui a obtenu 885 voix; Antoine Despatis, qui a recueilli 764 voix; J.-E. Lemire, qui a obtenu 750 voix, et Léon Bertrand, qui a récolté 712 voix. L'autre candidat défait, M. Sansregret, qui n'a obtenu que 438 voix, n'a pas fait son entrée dans la course actuelle à l'échevinage.

Chez les conseillers de la catégorie A, on ne s'entend pas sur le choix du nouveau conseiller. Les deux échevins de la catégorie A, dans le district No 9, sont même divergents d'opinion quant au choix du successeur de leur collègue défunt. M. Albert Tardif est en faveur du choix de M. Despatis, et M. Pierre Simoneau s'est déclaré en faveur de l'élection de M. Gadbois. M. Simoneau soutient qu'on doit s'en tenir à une coutume suivie en plusieurs occasions, en ces dernières années, à l'hôtel de ville, laquelle veut qu'on comble une vacance en choisissant le candidat défait qui a obtenu le plus grand nombre de voix, à l'élection précédente. C'est pour cette raison qu'il favorise l'élection de M. Gadbois.

MM. Lemire et Bertrand font également campagne pour tenter de se gagner des adeptes.

Fille de 7 ans enlevée et tuée

MIAMI, Floride, 7 — (P.A.f.) — Judith Ann Roberts, fillette de sept ans, enfant d'un avocat de Baltimore, a été ravie de la demeure de ses grands-parents et tuée.

La police a trouvé le corps de la fillette, nu et sauvagement mutilé, dans le bois, près d'un fashionable centre domiciliaire, sur la rive de la baie Biscayne.

Sa mère, Mme Shirley Roberts, avait rapporté sa disparition environ cinq heures plus tôt. Elle était en visite chez les parents de Mme Roberts, M. et Mme Harry Rosenberg.

Mme Rosenberg a constaté l'ab-

sence de la fillette à 1 h. 10 du matin, quand elle a été éveillée par le bruit d'une auto qui démarrait en vitesse. La police a retrouvé l'auto à 5 h. 20 a.m.

Une vingtaine de policiers ont commencé les recherches autour de l'auto, et l'un d'eux a trouvé le corps de Judith Ann à 7 h. 15 a.m., dans un buisson, un pête de maisons au sud de l'endroit où se trouvait le véhicule.

661 avis à des citoyens

La ville de Montréal a servi 661 avis à des citoyens qui enfreignaient le règlement municipal visant à l'économie de l'eau, depuis deux semaines, a-t-on annoncé, ce matin, à l'hôtel de ville.

Ces avis sont répartis comme suit: 352 dans la partie ouest de la ville, comprenant les villes d'Outremont et de Westmount; 270 dans la partie nord et 39 dans la partie est.

Dans tous les cas, il s'agit de premiers ou seconds avis, mais on n'a pas encore eu à servir de troisièmes avis qui entraînent une comparution devant la Cour municipale.

La ville a actuellement à son service, pour sillonner la ville en tous sens, 36 inspecteurs temporaires qui voient à ce que les citoyens ne gaspillent pas l'eau.

On a déclaré, en même temps, ce matin à l'hôtel de ville, qu'en temps ordinaire, la consommation quotidienne de l'eau dépasse 185,000,000 de gallons alors que la capacité ordinaire de pompage de l'aqueduc n'est que de 200,000,000 de gallons. La semaine dernière, les jours de grande chaleur, la consommation a dépassé 195,000,000 de gallons.

Aucun taux réduit dans l'aviation

STE-AGATHE, P.Q., 7. — M. W.-Gordon Woods, vice-président de la circulation pour Trans-Canada Airlines, a déclaré aujourd'hui que les taux de passagers aériens ne peuvent plus subir aucune réduction.

"Maintenant que nous avons organisé des services touristiques mondiaux, le niveau général des taux a été réduit le plus qu'on a pu se le permettre", a-t-il dit.

M. Woods parlait à la séance d'ouverture d'une réunion de deux semaines de 75 experts sur les taux et tarifs des lignes aériennes mondiales. Cette réunion a pour but d'établir les taux pour le trafic international aérien de l'an prochain, et est patronnée par l'International Air Transport Association.

Le coût des matériaux et du service rend désormais toute autre réduction impossible.

A travers le monde

KAPUSKASING, Ont., 7. (PCf) — Un vagabond s'est noyé en sautant d'un viaduc pour éviter un convoi.

ALBERT, N.-B., 7. (PCf) — Deux frères, Hazen Smith, 13 ans, et William, 10 ans, se sont noyés au cours d'une excursion de pêche.

WASHINGTON, 7. (PAf) — Deux mineurs boliviens sont arrivés à Washington en bicyclette pour une mission de "bonne entente". Ils veulent se rendre à Ottawa.

MUNICH, Allemagne, 7. — (PAf) — Radio-Europe Libre annonce qu'une personne sur huit souffre de tuberculose derrière le rideau de fer, en Pologne.

MARTINTOWN, Ont., 7. (PCf) — Un chauffeur de camion, Lloyd Bilmer, 34 ans, a trouvé la mort quand son camion a quitté la route et frappé un arbre, à Martintown, à 20 milles au nord-est de Cornwall.

LONDRES, 7. (Reuter f) — La Chambre des Communes, par un vote de 294 à 264, a refusé de révoquer le bill de la dénationalisation du transport par camion.

Trois conseillers dissidents au sujet de la rue Burnside

Trois conseillers municipaux ont protesté, hier soir, au cours d'une assemblée tenue à la salle Saint-Sacrement et à laquelle assistaient trente-cinq personnes, contre le projet de prolongement de la rue Burnside, de la rue Stanley à la rue Guy.

Ce projet a été approuvé par le conseil municipal de Montréal, et une somme de \$4,265,000 a été prévue pour sa réalisation.

L'assemblée était présidée conjointement par MM. J.-A. Nadeau et J. De Bellefeuille, président du Centre d'achats Saint-Hubert, et les trois conseillers qui ont pris la parole pour dénoncer le projet sont: MM. P.-J. Bertrand, l'un des trois représentants de la Ligue des propriétaires auprès du conseil de ville; Alfred Gagliardi et Roméo Désormiers, tous deux conseillers municipaux de la catégorie B.

A la fin de la réunion, une résolution a été adoptée à l'effet de prier la Commission des affaires municipales de Québec, qui doit dire le dernier mot quant à la réalisation de ce projet, de ne pas l'approuver.

Les trois conseillers municipaux ont soutenu que si ce projet se réalise, cela entraînera une dépense d'environ \$15,000,000 et que la ville ne sera plus en mesure d'entreprendre d'autres projets, à cause de cette dépense.

ON ATTEND LA REPONSE DE QUEBEC

A l'hôtel de ville, cet avant-midi, un porte-parole de l'administration municipale a expliqué que le projet de prolongement de la rue Burnside avait été approuvé par le conseil de ville, à une forte majorité, et qu'on attendait maintenant la réponse de la Commission des affaires municipales qui a devant elle tout le dossier et doit approuver la dépense pour que la ville le réalise.

Un riche don à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES, 7 — (PCf) — On a annoncé, hier, que la bibliothèque publique de Trois-Rivières a reçu les 50 volumes du don annuel du British Council. C'était la première fois que ce don allait à une bibliothèque du Québec. Le British Council a été créé en 1934 par le gouvernement britannique pour répandre la culture anglaise et fait chaque année à une bibliothèque canadienne don des 50 meilleurs titres publiés dans le Royaume-Uni pendant l'année précédente.

A Garthby Station

Dans un remous formidable un serpent de mer agite les eaux paisibles du lac

GARTHBY STATION, Qué., 7 — (PCf) — Un monstre aquatique a fait, au dire des habitants de Garthby Station, sa réapparition dans le lac Aylmer, situé près de cette localité des Cantons de l'Est.

Le monstre, qui ressemblerait à un serpent de mer nain et semble affligé d'une grande timidité, aurait été vu pour la première fois dans ce lac de 16 milles, qui se trouve à 150 milles à l'est de Montréal.

Depuis lors, chaque été, un nombre croissant de personnes ont affirmé l'avoir aperçu.

Deux habitants de Garthby Station, MM. Aurèle Savoie et Auguste Côté, disent l'avoir vu lundi alors qu'ils étaient en chaloupe sur le lac.

"Il faisait d'énormes vagues et déplaçait beaucoup d'eau", dit M. Savoie.

De l'avis général, le serpent mesure environ 12 pieds de long — ce qui est peu pour un serpent de mer — il est d'une couleur brun foncé et, quand il nage près de la surface, son sillage peut se comparer à celui d'un bateau à moteur. Il s'enfuit toujours à la vue des êtres humains.

Selon certains témoins, le serpent ressemble à un petit cachalot. On n'a jamais réussi à le capturer.

M. Raoul Gagnon, qui demeure depuis longtemps à Garthby, était assez sceptique sur l'existence du monstre jusqu'à cette année où, dit-il, il l'a vu à deux reprises.

"J'avais toujours pris cette histoire en plaisantant", dit M. Gagnon. "Mais maintenant, je peux vous assurer que j'ai vu quelque chose. Je ne sais pas ce que c'est, mais cela ressemblait à un gros poisson qui se déplaçait à la vitesse d'un bateau de course. Je l'ai vu deux fois, juste en face du quai de Garthby, et les deux fois il y avait des témoins avec moi. Il se trouvait à environ 100 pieds de la rive et le lac était parfaitement calme. Nous n'avons pu nous tromper."

De son côté, M. Oliva Roy, officier de la circulation de la police provinciale, a déclaré: "Des gens m'ont montré le serpent du doigt, mais tout ce que j'ai vu, ce sont de fortes vagues."

2 ans de pénitencier à ce garçon de café

QUEBEC, 7. (P.C.F.) — Le garçon de café montréalais, Gaston Morin, a été condamné, hier, à deux ans de prison pour complicité dans une tentative de vol à main armée survenue le 3 juin à la Caisse populaire de Bienville. Cette tentative de vol n'avait d'ailleurs rien rapporté à ses auteurs, qui avaient été mis en fuite.

C'est au cours de la tentative de vol que le jeune Maurice Fradette, également de Montréal, avait été abattu par le caissier de la Caisse populaire. Ce dernier, Jean-Paul Samson, a été exonéré de tout blâme par le jury du Coroner.

Gaston Morin, qui est âgé de vingt ans, exerçait son métier de garçon de café sous le pseudonyme de José Don Carlos. Il a été appréhendé à Statford, en Ontario, quelques jours après le tragique incident. Morin est originaire de Bienville, localité située à quelques milles à l'ouest de Québec.

Abattu d'un coup de feu

VICTORIAVILLE, 7. (PCf) — Un Montréalais de 30 ans qui s'était évadé lundi du quartier-général de la police a été emprisonné de nouveau après avoir été atteint par une balle et maîtrisé par un passant. L'homme est accusé de vol.

La police a révélé que Guy Michaud avait été arrêté après la disparition d'un montant de \$8 dans la caisse d'un magasin à rayons.

Michaud s'est évadé du poste de

L'eau peut être un facteur de progrès

Sécheresses qui désolent de vastes régions du globe, inondations semant ici et là désastres et misères nous rappellent l'éminente valeur de l'eau dans la nature. Pourtant, une fois passée la calamité, combien se préoccupent de savoir par quels moyens on peut régulariser les cours d'eau afin de n'en avoir jamais trop et toujours assez?

A ce sujet, Bernard Frank et Anthony Netboy écrivent, dans "Scientific Monthly" (juin 1949): "Tout comme le sol arable, l'eau peut être facteur de progrès, un facteur capable de maintenir en état de santé et de prospérité les masses humaines, à condition que son énergie soit utilisée avec bon sens et intelligemment contrôlée. Tout le monde sait qu'une fois déchainée la puissance de l'eau provoque d'incroyables désastres et détruit, parfois en un rien de temps, les industries dont vivent les populations. On oublie trop facilement que c'est la façon dont nous traitons le sol et sa couverture végétale qui détermine, dans une large mesure, si l'eau restera l'amie, la collaboratrice de l'homme, ou deviendra son plus redoutable ennemi."

"Parce que l'eau est une substance d'usage quotidien, la plupart des gens ne lui accordent que bien peu d'attention. On se bat à propos de cours d'eau, de pouvoirs d'eau, mais sans songer que ce sont les forêts couvrant au loin plateaux et montagnes qui régulent le débit et la qualité de l'eau à utiliser en zone habitée. Les citadins ne s'inquiètent guère des sources d'approvisionnement des aqueducs. Il faut que surviennent des cataclysmes pour secouer l'indifférence générale. Et, le plus souvent, on se contente de solutions à courte vue, de remèdes imparfaits, temporaires, superficiels."

"Nos problèmes d'eau — comme les problèmes du sol — sont dus au fait que le civilisé s'acharne à vouloir plier le milieu physique à ses besoins économiques et sociaux. Ils sont donc le résultat du manque de vision, de bon sens élémentaire de l'homme, aveuglé par son avidité et son indifférence du bien-être des autres. Voilà où mène la méconnaissance des lois de la nature, le refus d'ajuster les institutions humaines aux exigences de ces lois infrangibles."

Beau sujet de réflexion pour les aveugles, les imprévoyants que nous sommes, individuellement et collectivement! Ne sommes-nous pas en train de détruire la couverture forestière qui préserve, depuis un temps immémorial, la source de nos rivières? Rien d'étonnant si certaines régions déboisées souffrent tantôt d'excès, tantôt de disette d'eau.

Deux acclamations

Un petit "maire" et une petite "maîtresse" des terrains de jeux municipaux ont été élus par acclamation, lors des mises en candidatures, lundi après-midi. Ce sont: Lise David, 14 ans, du terrain de jeux Sainte-Marie, et Claude Corbell, 12 ans, du terrain de jeux St-Edouard.

Les autres aspirants à la mairie sur les 110 terrains de jeux ont des adversaires et devront subir une élection; le scrutin se tiendra demain après-midi.

Des agents le poursuivirent et l'un d'eux l'a atteint d'une balle. Michaud fut finalement maîtrisé par un passant.

Il a été transporté par la suite à la prison de comté d'Arthabaska.



M. Gaston HARDY vient d'être réélu maire de Shawinigan-Falls, pour un mandat de trois ans. Il succède à M. François Roy, qui s'est retiré de la politique municipale. Le nouveau maire a obtenu une majorité de 880 voix sur son seul adversaire, M. Paul-Emile Bélanger.

Des mutations aux Transports

OTTAWA, 7 — (PCf) — Tout indique que l'avocat conseil du ministère des Transports sera désigné au poste de président de la Commission des transports aériens.

Les observateurs précisent que M. William-J. Matthews, âgé de 54 ans, qui dirige depuis cinq ans les services d'administration et du contentieux au ministère des Transports, se verra probablement confier ces fonctions au salaire de \$13,500 par année.

Pour l'instant, c'est M. John-R. Baldwin qui assume encore la présidence de la commission de trois membres. Mais, ayant été nommé sous-ministre senior du ministère, il abandonnera la direction de cet organisme. Depuis le début de l'année, il était sous-ministre adjoint et président de la commission.

C'est à la Commission des transports aériens qu'incombe la régie de l'aviation civile. Par l'entremise du ministre des Transports, cet organisme dépose des rapports au cabinet. On sait que M. George Mailer a succédé à M. Lionel Chevry à la direction du ministère. Celui-ci est maintenant président de l'Office de la canalisation. Les observateurs soulignent que la vacance sera très prochainement comblée à la commission des transports aériens, car M. Baldwin, en plus de travailler auprès d'un nouveau ministre, continue d'assumer les responsabilités ministérielles qui incombant naguère à deux sous-ministres.

On prévoit, en outre, que M. Marler procédera à la réorganisation de son ministère suivant sa conception. Cette pratique, qui est coutumière lorsque de nouveaux ministres sont nommés, nécessitera quelques mois.

Dans le cadre de cette réorganisation, on croit que sera aboli le système qui prévoit deux sous-ministres, et que désormais un seul sous-ministre sera nommé, comme ce fut le cas jusqu'à la fin de l'année dernière. Avant d'entrer dans les affaires, M. Jean-C. Lessard avait été l'unique sous-ministre du ministère.

MM. Carl-W. West, à titre de sous-ministre senior, et Baldwin, à titre de sous-ministre adjoint, lui avaient succédé, ce dernier conservant la présidence de la commission des transports aériens.

M. West a quitté le ministère la semaine dernière pour occuper un poste à l'Office de la canalisation. Si toutefois on s'avisait de nommer un sous-ministre adjoint, tout indique que M. George-S. Scott, 38 ans, directeur du Bureau de l'économie des transports, serait désigné à ce poste. M. Lessard avait précisément quitté ce poste pour accéder au sous-ministère.

Au cours de ces quelques derniers mois, M. Scott a cumulé deux postes: celui de directeur du Bureau de l'économie des transports et celui de conseiller spécial auprès du ministre des transports. M. Scott a contribué à mettre au point la loi par laquelle le gouvernement fédéral transmettait aux gouvernements provinciaux son autorité en matière de transport routier, tant interprovincial qu'international.

Soldats canadiens condamnés pour vol

OTTAWA, 7 — (PCf) — Quatre des douze soldats canadiens inculpés de vol et de marché noir au Japon ont été condamnés à des peines diverses. On ne possède toutefois que les noms de trois d'entre eux et l'on ignore encore le résultat des procès intentés aux autres accusés devant la cour martiale canadienne réunie à Kuré, au Japon.

M. Charles Wilson est venu rencontrer le cabinet canadien

OTTAWA, 7 — (PCf) — M. Charles Wilson, secrétaire américain à la défense, a eu, hier, "un échange de vues général" avec le cabinet canadien et les chefs d'état-major.

A la suite de cette brève conférence, M. Campney, ministre de la Défense, a déclaré que les entretiens avaient eu un caractère général de routine et qu'on avait procédé à un tour d'horizon sur les problèmes communs aux deux pays.

En arrivant de Washington à midi, M. Wilson a déclaré que le Canada et les Etats-Unis sont en train de faire "des progrès importants" en ce qui concerne la défense du continent, mais que c'est une tâche qui prend du temps.

"Moins de temps toutefois que la canalisation du St-Laurent", a-t-il dit aux journalistes en descendant d'un Convair de l'aviation militaire américaine sur l'aéroport d'Uplands.

"La défense du continent présente de nouveaux problèmes, mais nos deux pays vont les résoudre", a-t-il dit.

M. Wilson, dont c'était la première visite au Canada depuis qu'il a été nommé secrétaire à la Défense, a été accueilli par M. Howe, ministre de la production pour la défense, M. Douglas Stuart, ambassadeur des Etats-Unis, M. Campney, et par les chefs de l'état-major, le général Charles Foulkes, le lieutenant-général Guy Simonds, le maréchal de l'air Roy Slemmon et le vice-amiral E. R. Mainguy.

Il s'est d'abord entretenu avec les chefs d'état-major, puis avec le cabinet. Un dîner a été donné hier soir en son honneur au Country Club.

M. Wilson part aujourd'hui avec M. Howe pour un voyage de pêche en Gaspésie.

Squelette trouvé à l'île Perrot

La Sûreté provinciale a révélé qu'un squelette humain, enfoui sous terre voilà plusieurs années, a été découvert à l'île Perrot, dans la banlieue de Montréal.

Ce sont deux garçonnetts, précise la Sûreté, qui ont découvert le squelette, de même que d'autres ossements, en fin de semaine dernière, alors qu'ils marchaient sur la plage de l'île, située à quelque 20 milles à l'ouest de Montréal. Les médecins

Les trois premiers condamnés sont le soldat J.-R. Parent, de Montréal, le lance-caporal M.-J. Parfitt, de Keewatin, Ontario, condamnés tous deux à un an de prison, ainsi que le soldat T. Mysak, de Vancouver, qui est condamné à neuf mois de prison et à l'expulsion des forces armées de Sa Majesté.

Les douze militaires canadiens inculpés sont accusés d'avoir vendu des vêtements et du matériel volé à des trafiquants du marché noir japonais. Les quatre condamnés sont en mesure de faire appel. Les soldats Mysak et Parent font partie de l'Intendance et le lance-caporal Parfitt, de la Prévôté militaire.

Les autres inculpés sont le lance-caporal W. M. Hart, de Oxbow, Saskatchewan, de la prévôté; ainsi que le sergent M. P. Lamb, d'Ottawa; le caporal L. L. Irish, d'Ottawa; le caporal W. G. Pearson, de Montréal; le sergent O.-L. Goyette, de London, Ontario; le lance-caporal F.-D. Boudreau, de Metegun-River, Nouvelle-Ecosse; le soldat P. E. Humphrey, de St-Jean, Nouveau-Brunswick; et le soldat D. C. Blenkhorn, de Canning, Nouvelle-Ecosse, tous de l'Intendance.

Un certain nombre de militaires britanniques et australiens ont également été inculpés et traduits devant la cour martiale de leur armée respective.

A PARIS

Début des cours du Dr Paul Geoffrion

PARIS, 7. — Le Dr Paul Geoffrion, vice-doyen et professeur d'orthodontie à l'université de Montréal, a commencé ses cours post-scolaires, ce matin, devant un auditoire d'environ cinquante spécialistes venus de toutes les parties de la France.

Le Dr Geoffrion a été présenté par le professeur Beauregard, de l'Ecole dentaire de Paris, qui lui a souhaité la bienvenue au nom de ses collègues français.

Le Dr Geoffrion est accompagné du Dr Howard Oliver, l'un de ses assistants à la Faculté qui, lui aussi, donnera quelques cours sur la télé-radiographie du crâne et de la face.

Immédiatement après les cours de Paris, qui dureront environ 5 jours, le Dr Geoffrion se rendra à Istanbul, en Turquie, et à Bonn, en Allemagne, où il a été invité à répéter les mêmes cours.

légistes ont confirmé qu'il s'agit d'ossements humains, inhumés il y a plusieurs années.

La Sûreté poursuit son enquête.

"Cinci BON!"
(C'EST SI BON)

MUSIQUE CINÉMA

Théâtre

TÉLÉVISION

Les rumeurs de la ville

CONCERTS DE MUSIQUE DE CHAMBRE. — Pour sa quatrième saison consécutive, la Société de Musique de Chambre McGill annonce une série de concerts d'un intérêt tout particulier. Il y aura 5 concerts, au lieu de 4 comme dans les années précédentes. L'ensemble, dirigé par Alexander Brott, présentera plusieurs de nos meilleurs instrumentistes. Il a été fondé cette année et le personnel sera toujours le même. Les joueurs des premières chaises dans chaque section participeront aussi comme solistes; ainsi Hyman Bress, dans le concerto pour violon et ensemble par Dittersdorf. Steven Kondaks dans le concerto pour alto et orchestre de Telemann; un concerto pour 2 violoncelles par Haendel sera joué par Lotta Brott et Walter Joachim, John Newmark jouera un concerto pour clavecin et ensemble par Dittersdorf, Edna-Marie Hawkin un concerto de Walter Leigh, Neil Chotem une suite pour piano et ensemble de bois par De Falla. On notera avec intérêt qu'il y aura un concert dédié à la musique de Boccherini, en l'honneur du 150^{ème} anniversaire de sa mort en 1805, et une présentation de "Façade", oeuvre satirique par William Walton, basée sur des poèmes de Edith Sitwell, avec un récitant accompagné d'une flûte, clarinette, trompette, saxophone, violoncelle et percussion. Keith Falkner, basse-baryton de renom prendra le rôle du récitant. C'est lui qui a donné les premières représentations de cette oeuvre aux Etats-Unis, en Italie et d'autres pays européens. Au cours de la semaine sainte l'ensemble jouera "Les Sept Derniers Mots de Jésus-Christ" par Joseph Haydn. En voici les dates: 26 octobre, 18 janvier, 15 février et 15 mars, 29 mars.

NOTES. — La Presse Canadienne annonce que Mme Ray Lewis Smith, rédactrice-en-chef et editrice de la revue "Canadian Moving Picture Digest", est décédée après une longue maladie. Elle était présidente de "Alliance Films Ltd" et partenaire d'une compagnie qui gère plusieurs cinémas.

CINEMA. — Le bouillant James Cagney, annonce la P.A., jouera le rôle du vilain capitaine dans "Mister Roberts" à cause de son amitié pour un autre Irlandais. Le rude acteur aux cheveux roux a joué son premier western depuis seize ans dans "Run for Cover". Bob Thomas, le correspondant d'Hollywood, l'a vu tirer du fusil dans une taverne du far-west, entre deux scènes, puis demander quel serait son prochain rôle. Roberts, lui répond-on. Le rôle du capitaine est celui d'un personnage peu reluisant, lui dit Thomas. "Oui, mais quel rat", de répondre Cagney avec enthousiasme. J'aime beaucoup ce rôle, j'aurai énormément de plaisir à le jouer. Cagney tournait "What Price Glory" quand le directeur John Ford fit un pacte. Chaque fois qu'il aurait besoin de Cagney ou que Cagney aurait besoin de lui, l'affaire serait dans le sac. Récemment, Ford appela Cagney: "J'ai besoin de vous pour jouer le capitaine dans "Mister Roberts", dit-il, et la réponse de Cagney ne se fit pas attendre: "Quand commençons-nous à tourner", dit-il.

PENSEE. — La nature a fait l'homme et la femme l'un pour l'autre; elle les a destinés à vivre unis, elle leur a donné des sentiments, des aptitudes et des fonctions diverses, avec des droits égaux, et il y a toujours à gagner pour chacun d'eux à se tenir à la place qui lui est assignée, sans méconnaître ses droits et sans se plaindre de ses devoirs... — JULES SIMON.

DIVERS. — Jean Arthur jouera aux côtés d'Edward G. Robinson dans "Black Tuesday". C'est le premier film de Jean Arthur depuis "Shane". Miroslava, la plus populaire étoile de cinéma de l'Amérique latine, sera vue dans "Stranger on Horseback", une production Leonard Goldstein. Miroslava avait tourné dans "The Brave Bulls". Agnes Moorehead s'est jointe à l'équipe de cinéastes qui tourne un drame basé sur la vie du fabuleux Genghis Khan. Cette pellicule est tournée dans l'Utah par la RKO.

VERGOR

Court-circuit dans un tramway

Pour la deuxième fois en cinq jours, un court-circuit dans un tramway a provoqué un vif émoi, hier après-midi, alors que deux personnes furent blessées.

Les victimes, Mmes Hélène Boujardy, 53 ans, 5600, rue des Plaines, et C. Girard, 5790, 5e avenue, à Rosemont, ont été pansées, la

première pour des brûlures à la figure et la seconde pour des brûlures aux bras, et purent toutes deux réintégrer leur domicile respectif.

L'incident d'hier après-midi est survenu vers 4 h. à l'angle du boulevard Rosemont et de la rue Iberville. Un court-circuit se produisit à l'avant du tramway et des étincelles atteignirent les deux voyageuses mentionnées.

Les agents Guy Toupin et E. Trépanier, de radio-police, ont fait les constatations d'usage.



"SECRET OF THE INCAS". — Yma Sumac, la femme à la voix si haute que l'oreille humaine a peine à percevoir les plus hautes notes qu'elle rend, chante dans le film "Secret of the Incas", au cinéma Princess.



"NEW FACES". — Virginia de Luce et Robert Clary dans une scène de la comédie musicale "New Faces", un film en cinémascope au Palace dès vendredi.

Prix internationaux pour la presse, la télévision et le cinéma d'actualités

Voici les conditions pour l'obtention des grands prix internationaux de l'Information et le grand prix de la Biennale d'Evian. Ces concours ayant une portée internationale nous communiquons tous les renseignements à nos lecteurs:

ARTICLE PREMIER. — A l'occasion de la Biennale de l'Information, organisée en 1955 à Evian-les-Bains, il est institué cinq prix internationaux de l'Information et un Grand Prix dit "Grand Prix de la Biennale d'Evian".

ART. 2. — Les prix internationaux de l'Information sont répartis comme suit:

Prix International de l'Information de Presse, destiné à récompenser l'auteur de la meilleure information d'actualité publiée dans la presse écrite entre le 1er janvier 1954 et le 31 décembre 1954.

Prix International de l'Information Photographique, destiné à récompenser l'auteur du meilleur document photographique d'actualité inséré dans une publication périodique entre le 1er janvier 1954 et le 31 décembre 1954.

Prix International de l'Information Radiophonique, destiné à récompenser l'auteur du meilleur élément d'information d'actualité, diffusé par un poste d'émissions radiophoniques entre le 1er janvier 1954 et le 31 décembre 1954.

Prix International de l'Information Télévisée, destiné à récompenser l'auteur du meilleur élément d'information d'actualité diffusé par un poste de télévision entre le 1er janvier 1954 et le 31 décembre 1954.

Prix International de l'Information Cinématographique, destiné à récompenser l'auteur du meilleur film d'actualité cinématographique tiré entre le 1er janvier 1954 et le 31 décembre 1954.

ART. 3. — Le Grand Prix de la Biennale d'Evian sera attribué au lauréat d'un des prix internationaux de l'Information, dans les conditions prévues à l'article 16.

ART. 4. — L'ensemble des prix ci-dessus est doté d'une somme minimum de cinq cent mille francs français (500.000 francs), à raison de 50.000 francs pour chacun des cinq prix internationaux de l'Information et de 250.000 francs pour le Grand Prix de la Biennale.

CANDIDATURES

ART. 5. — Tous les professionnels de la Presse et de l'Information, quelle que soit leur nationalité,

peuvent faire acte de candidature à l'un des prix ci-dessus indiqués.

Les candidatures peuvent être déposées soit directement par l'auteur du document soumis à l'appréciation du Jury, soit par l'agence ou l'organe qui en a assuré la diffusion originale.

ART. 6. — L'envoi des documents soumis au Jury devra être effectué au plus tard le 1er mars 1955 à l'adresse ci-après: Conseil Permanent de la Biennale d'Evian — Grand Prix de l'Information, 122, rue La Boétie, Paris (8e). Le cachet de la poste fera foi. Cependant, tout envoi qui ne sera pas parvenu à destination le 31 mars 1955, à 18 heures, sera refusé.

ART. 7. — Les documents soumis au Jury devront être accompagnés de toutes pièces, de nature à certifier leur authenticité et la réalité de leur utilisation à des fins d'information entre les dates prévues à l'article 2 du présent règlement.

Il y sera obligatoirement joint toutes indications nécessaires pour l'identification exacte de leur auteur, notamment son nom, son prénom



A L'OFFICE DU FILM. — M. Pierre Juneau, qui vient d'être nommé secrétaire de l'Office du Film, assistant du Commissaire et conseiller auprès de ce dernier pour tout ce qui a trait aux questions françaises.

— éventuellement son pseudonyme — son domicile, sa qualification professionnelle, certifiée par une organisation professionnelle du pays d'origine.

S'il s'agit d'une oeuvre collective, toutes indications seront données suivant la même règle, sur chacun des membres de l'équipe de réalisation.

ART. 8. — Les envois destinés au **Prix International de l'Information de Presse** devront être fournis en vingt-cinq exemplaires — journaux ou copies de dépêches certifiées conformes à l'original — éventuellement accompagnés d'une traduction en langue française.

ART. 9. — Les envois destinés au **Prix International de l'Actualité Photographique** devront être fournis en vingt-cinq exemplaires, accompagnés du texte de la légende originale, éventuellement traduite en langue française.

ART. 10. — Les envois destinés au **Prix International de l'Informa-** (suite à la page 15)

L'horaire du film

LOEW'S — "Flame and the Flesh": 10.25, 12.40, 2.55, 5.10, 7.25, 9.40.

PALACE — "Prince Valiant": 10.30, 12.35, 2.50, 5.05, 7.25, 9.40.

CAPITOL — "Witness to Murder": 10.20, 12.40, 3.00, 5.20, 7.35, 9.55.

PRINCESS — "Them": 10.00, 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.45.

IMPERIAL — "Battle of Rogue River": 11.25, 2.05, 4.45, 7.25, 10.05. "Man in Hiding": 10.00, 12.40, 3.20, 6.00, 8.40.

ORPHEUM — "Fireman Save My Child": 11.15, 1.50, 4.35, 7.15, 10.00. "Jacare": 10.00, 12.35, 3.15, 6.00, 8.45.

ALOUETTE — "Les quatre filles du Dr. March": 10.15, 1.55, 5.35, 9.15. "Malaya": 12.15, 3.55, 7.35.

ST-DENIS — "La Minute de la Vérité": 12.20, 3.30, 6.30, 9.50. "Sa Majesté M. Dupont": 1.52, 5.20, 8.32.

CINEMA DE PARIS — "Les hommes ne regardent pas le ciel": 11.35, 2.00, 4.37, 7.08, 9.39.

IMPERIAL A l'affiche
"BATTLE OF ROGUE RIVER"
aussi
"MAN IN HIDING"

3e semaine **PALACE**
"PRINCE VALIANT"
(cinéma-copie)
Janet LEIGH — James MASON

PRINCESS 2e semaine
"THEM"
James WHITMORE — Edmund GWENN

A l'affiche **ORPHEUM**
"FIREMAN, SAVE MY CHILD"
aussi
"JACARE"

LOEW'S 3e semaine
"FLAME AND THE FLESH"
Lana TURNER — Pier ANGELI

A l'affiche **CAPITOL**
"WITNESS TO MURDER"

ALOUETTE A l'affiche
"MALAYA"
aussi
"Les 4 filles du Dr March"
en couleurs

SALLE CLIMATISEE
Cinéma de Paris 1e semaine
"LES HOMMES NE REGARDENT PAS LE CIEL"

sur grand écran **ST-DENIS** A l'affiche
CLIMATISATION PARFAITE
MICHELE MORGAN
JEAN GABIN *La minute de Vérité*
EN PROGRAMME DOUBLE avec
GABY MORLAY dans
"SA MAJESTÉ M. DUPONT"
avec JEAN TISSIER

À l'affiche

A L'ALOUETTE

Un programme cinématographique qui suscitera certainement l'intérêt général du public, est formé par les deux films qui prendront l'affiche du cinéma Alouette dès vendredi prochain. Il s'agit de "Traqués dans la Ville", version française du film italien "La Città Si Diffende" mettant en vedette Gina Lollobrigida, Renato Baldini, Cosetta Greco, Paul Muller, Enzo Maggio et Tamara Lees.

Relatant un aspect triste de la vie de nombreux sans-travail qui se voient souvent tentés de faire n'importe quoi pour arriver à lier les deux bouts, "Traqués dans la Ville" est l'histoire de quatre jeunes gens, chacun venant d'un milieu différent, qui décident de commettre un hold-up à la caisse d'une grande association sportive. Leur plan est mis à exécution le jour d'un grand match international quand la caisse du stadium est bien remplie. Ils emportent quelques valises pleines de monnaie et, chacun de son côté, fuient. Mais, malgré la perfection de leur coup, la crainte naît dans leurs coeurs, et effrayés de la peur d'être pris, ils cherchent refuge dans diverses places. Le temps ne fait qu'augmenter la peur qui les ronge et, tour à tour, ils essayent de se débarrasser de leur butin.

Là commence l'angoisse. L'un après l'autre tombera dans les filets que la police lui tend dans chaque coin de la ville et, après des scènes tragiques, chacun payera à la société la dette qu'il a contractée en commettant un vol.

"Traqués dans la Ville" est réalisé avec la maîtrise qui rend chaque scène d'un réalisme extrêmement naturel, et chacun des interprètes incarne son rôle avec la maîtrise propre aux acteurs italiens qui ont su imposer leurs productions dans le monde entier comme "ce qu'il y a de mieux".

Au même programme, "La Vengeance du Corsaire" nous apportera Jean-Pierre Aumont aux côtés de Maria Montez dans une réalisation grandiose. Des aventures extraordinaires en haute mer sont décrites dans ce film qui déborde d'action foudroyante et que complètent des scènes de tortures d'un sadisme inconcevable.

C'est un programme qui promet un grand succès.

Prix internationaux...

(suite de la page 14)

tion Radiophonique devront être fournis sous la forme de trois enregistrements sur disques certifiés absolument conformes à l'émission originale et, éventuellement, accompagnés d'une traduction écrite en langue française.

ART. 11. — Les envois destinés au **Prix International de l'Information Télévisée** devront être fournis sous la forme de films sonores de 16 ou de 35 mm, certifiés absolument conformes à l'émission originale et, éventuellement, accompagnés d'une traduction écrite du commentaire en langue française.

ART. 12. — Les envois destinés au **Prix International de l'Information Cinématographique** devront être fournis sous la forme de trois copies de films, éventuellement accompagnées d'une traduction écrite du commentaire en langue française.

JURY

ART. 13. — Les prix seront attribués par un Jury international désigné par le Conseil Permanent de la Biennale d'Evian et composé de Journalistes, d'Hommes de Lettres et de spécialistes des diverses branches de l'information.

La composition définitive du Jury sera publiée au plus tard le 31 octobre 1954.

ART. 14. — Le résultat des délibérations du Jury sera publié au cours de la dernière journée de la Biennale d'Evian 1955.

ART. 15. — Chaque Prix International de l'Information sera attribué en fonction de trois notes:

— Une note d'originalité de l'information, calculée de 0 à 50;

— Une note de rapidité de l'information, calculée de 0 à 50;

— Une note d'utilité de l'information, calculée de 0 à 100.

La note d'utilité de l'information



AU LOEWS. — Danny Kaye et Mai Zetterling dans une scène du film "Knock on Wood", un film en technicolor au cinéma Loew's, dès vendredi.

sera établie en fonction de l'aide apportée par la diffusion du document à la compréhension entre les hommes et à la paix entre les peuples.

L'envoi ayant obtenu, dans chaque catégorie, le total le plus élevé par addition des trois notes ci-dessus, recevra le prix de sa catégorie.

ART. 16. — Le Grand Prix de la Biennale d'Evian sera attribué à l'envoi qui aura obtenu le total le plus élevé de toutes les catégories.

ART. 17. — En cas d'ex-aequo, le Jury pourra, soit procéder à une nouvelle délibération, soit procéder au partage des prix.

En cas d'insuffisance des envois, il pourra décider de ne pas procéder à l'attribution d'un ou plusieurs prix.

Ces dispositions seront valables pour le Grand Prix de la Biennale.

ART. 18. — Si l'envoi dans l'une quelconque des catégories prévues a été effectué à l'initiative et sous la responsabilité d'un journal, d'une entreprise de presse, de cinéma, de radio ou de télévision, le prix sera attribué à ce journal ou à cette entreprise. Mais la dotation attachée au prix devra obligatoirement être versée au Journaliste, au Reporter ou à l'Equipe qui aura été à l'origine de ce document.

DISPOSITIONS DIVERSES

ART. 19. — Aucun appel des décisions du Jury n'est recevable à quelque titre que ce soit.

ART. 20. — Les envois prévus aux articles 8, 9, 10, 11 et 12 demeurent la propriété de leurs auteurs, à charge pour eux d'en faire assurer la réexpédition.

Toutefois, le Conseil Permanent de la Biennale d'Evian dégage toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration.

ART. 21. — Les droits d'utilisation ou de reproduction ultérieures des envois demeureront acquis sans restrictions à leurs auteurs, sauf en ce qui concerne une éventuelle reproduction des textes ou des illustrations dans les documents officiels de la Biennale et leur utilisation pour les besoins des délibérations du Jury.

ART. 22. — Le fait de faire acte de candidature aux prix internationaux de l'Information ou au Grand Prix de la Biennale d'Evian implique l'acceptation sans restriction ni réserve du présent règlement dont le texte original en langue française fera foi en cas de nécessité.

Des changements au "Nouveliste"

TROIS-RIVIERES, 7. (PCI) — M. Raymond Dubé, directeur-gérant du journal "Le Nouvelliste", a annoncé lundi après-midi, au nom de la direction, divers changements dans le personnel.

M. Fernand Gagnon, gérant de la rédaction, devient directeur du service de la publicité et de la promotion.

M. Guy Bigué, directeur du service de la publicité, assume le poste de directeur des ventes.

M. Hervé Biron, éditorialiste, devient gérant de la rédaction.

Faites-vous les propagandistes de la sécurité

Jamais on a tant parlé de sécurité dans la province de Québec que cette année alors que des campagnes de sécurité routière ont été lancées par les Chambres de Commerce et par le Comité de sécurité routière formé par le gouvernement provincial; de plus, diverses autres organisations intéressées à la sécurité de la route, ont envoyé des appels à la prudence à la population de la province. Depuis l'an dernier, la Ligue de Sécurité de la province de Québec envoie, pour publication ou radiodiffusion, des messages de sécurité sur la route, au foyer et à la ferme cinq jours par semaine. La Ligue invite les citoyens à découper certains de ces messages et à les expédier aux personnes reconnues pour leur imprudence habituelle. Dans ces messages, la Ligue aborde tous les sujets et il s'en trouvera toujours quelques-uns qui viseront telle ou telle de vos connaissances. Il s'agit parfois d'un simple appel à la prudence pour qu'un conducteur d'automobile, par exemple, change de tactique au volant et devienne, du jour au lendemain, le chauffeur COURTOIS AU VOLANT, c'est-à-dire respectueux des règlements et de la vie des autres.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 340.300.

Omer Desrosiers Limitée, demanderesse, vs Hervé Lecompte, défendeur. Le 16ème jour de juillet 1954 à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 4468 rue Parthenais, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en frigidaire, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. G. DESCHENEAUX, H.C.S. Montréal, 6 juillet 1954. HA. 5239

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 237.798.

Louis Freedman, demandeur vs Tony Bizzaro, défendeur. Le 16ème jour de juillet 1954 à deux heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 6899 rue Marquette, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO OUMET, H.C.S. Montréal, 6 juillet 1954. HA. 5239

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 247.365.

René-G. Pasquin, demandeur vs Frank W. Parish, défendeur. Le 16ème jour de juillet 1954 à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 720 rue Riverview, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. CH. PONTAINE, H.C.S. Montréal, 6 juillet 1954. HA. 3619

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 306.548.

H. C. Fortier Limitée, demanderesse vs A. T. Gunnell, défendeur. Le 16ème jour de juillet 1954 à onze heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 5163 Avenue Verdun, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en caisse enregistreuse, frigidaire, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. H. MAYRAND, H.C.S. Montréal, 6 juillet 1954. HA. 1353

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 300.604.

The Wawanesa Mutual Insurance Co. demanderesse vs J. Lépine, défendeur. Le 16ème jour de juillet 1954 à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 3551 rue Ste-Famille, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. MARCEL LANDRIAU, H.C.S. Montréal, 6 juillet 1954. MA. 7737

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 309.614.

Edouard Lareault, demandeur vs John Adub, défendeur. Le 16ème jour de juillet 1954 à trois heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1043 rue Ste-Elizabeth, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en frigidaire, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. MARCEL LANDRIAU, H.C.S. Montréal, 6 juillet 1954. MA. 7737

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 219.960.

Georges-Etienne Paquette, demandeur vs M. J.-A. Boyer, défendeur. Le 16ème jour de juillet 1954 à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 7206 rue Drolet, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en frigidaire, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. BERNARD GOYETTE, H.C.S. Montréal, 6 juillet 1954. MA. 7737

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 303.223.

Ben Scharf et Harold Bernstein (Canadian Accessories Mfg. Co.) demandeurs, vs Huguette Lacasse et Denis Lacasse, défendeurs.

Le 16ème jour de juillet 1954 à onze heures de l'avant-midi, au domicile des dits défendeurs, au No 1633 rue Cartier, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets des dits défendeurs saisis en cette cause, consistant en frigidaire, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. MORRIS GOLDBERG, H.C.S. Montréal, 6 juillet 1954. HA. 5239

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 330.955.

Provincetown Inn, demanderesse vs Louis-Philippe Langlois (Canada Voyage Agency Enrg.) défendeur.

Le 16ème jour de juillet 1954 à dix heures de l'avant-midi, au domicile et place d'affaires du dit défendeur, au No 7585 rue Christophe Colomb, Apt. 1 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, filières, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. MORRIS GOLDBERG, H.C.S. Montréal, 6 juillet 1954. HA. 5239

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 292.641.

E.L. Maxwell Limited, demanderesse vs C. Sorensen and Son Limited, défendeurs.

Le 16ème jour de juillet 1954 à onze heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la demanderesse, au No 59 rue St-Mathieu, à Ville St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en 1 camion Ford portant licence F-67045, clavier, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. J.-M. DESCHENEAUX, H.C.S. Montréal, 6 juillet 1954. HA. 5239

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES:

Sachez que le propriétaire du brevet canadien no. 458.432, Morolish Portland Midwest Company, cessionnaire de Frank L. Anderson, sous deux de Laramie, Wyoming, E.U., accordé le 26 juillet 1949, pour "PROCÉDE DE FABRICATION DE CIMENT PORTLAND", désire octroyer des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 1510 rue Drummond, Montréal-25, P.Q.

AVIS LEGAL

Le 4e jour d'août 1954, JOEL MARCOVITZ, avocat, de la cité de Ste-Agathe des Monts, district de Terrebonne, présentera à l'un des honorables juges de la Cour Supérieure du district de Montréal, à l'édifice de la Cour Supérieure à Montréal, une requête pour obtenir des lettres de vérification établissant ce qui suit:

a) Moses Marcovitz, Gentilhomme, des cité et district de Montréal, est décédé le 5e jour de septembre 1950;

b) Ledit défunt est mort intestat, laissant comme uniques héritiers sa veuve, ETHEL VINER, sa fille, JEANNETTE EVELYN MARCOVITZ, épouse séparée de biens du Dr I. A. SCHLESINGER, et son fils ci-haut mentionné, JOEL MARCOVITZ.

Signé à Montréal ce 15e jour de juin 1954,

LAZ. L. TINKOFF, Conseil du requérant.

AVIS est par les présentes donné que BEATRICE TERESSA MATHEWSON CONNELL, de Montréal, Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine ou à sa session immédiatement suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, HOWARD LESTER CONNELL, surintendant en construction, de Montréal, Québec, pour cause d'adultère.

MERGLER & MERGLER, Procureurs de la Requérante, 637, rue Craig, ouest, Montréal Québec. Montréal, 17 juin, 1954.



SOUMISSIONS

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la suscription: "SOUMISSION POUR EDIFICE TERMINUS A GANDER" seront reçues jusqu'à midi, heure avancée de l'Est, le LUNDI 16 AOÛT 1954, pour la construction d'un édifice terminus et autres travaux annexes à l'aéroport de Gander (Terre-Neuve).

Les plans, devis, conditions applicables aux ouvriers employés, la formule de contrat, la formule de soumission et l'enveloppe de retour peuvent être obtenus en s'adressant à l'ingénieur des Transports, aéroport de Moncton, à Moncton (N.B.), (C.P. 42), sur réception d'un chèque accepté de \$100 fait au nom du Receveur général du Canada. Ledit chèque sera retourné au soumissionnaire lorsqu'il aura fait remise des plans et devis en bon état. Les renseignements supplémentaires requis au sujet de l'interprétation des plans et devis peuvent être obtenus en s'adressant à l'ingénieur régional des voies aériennes susmentionné.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un dépôt de garantie de a) dix pour cent (10 p. 100) du prix de la soumission quand le montant de la soumission ne dépasse pas \$250,000.00, ou b) \$25,000.00 plus cinq pour cent (5 p. 100) du montant par lequel le montant du prix de la soumission dépasse \$250,000.00, quand le montant de la soumission dépasse \$250,000.00, lequel dépôt de garantie sera confisqué au cas où le soumissionnaire refuserait de signer un contrat aux conditions établies dans sa soumission, s'il en est requis, ou de compléter ledit contrat à la satisfaction du ministre. Les chèques des soumissionnaires dont l'offre n'aura pas été acceptée leur seront renvoyés.

Il ne sera tenu compte d'aucune soumission non accompagnée d'un dépôt de garantie tel que décrit.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui parviendront.

F. T. COLLINS,

Secrétaire.

Ministère des Transports, Ottawa (Ontario), le 28 juin 1954.



SOUMISSIONS

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la suscription: "SOUMISSION POUR STATION DE RADIOPHORE OMNIDIRECTIONNELLE A TRES HAUTE FREQUENCE A MONTREAL" seront reçues jusqu'à midi, heure avancée de l'Est, le lundi 19 juillet 1954, pour la construction d'une station de radiophonie omnidirectionnelle à très haute fréquence et autres travaux annexes à l'aéroport de Montréal, Dorval (P.Q.).

Les plans, devis, conditions applicables aux ouvriers employés, la formule de contrat, la formule de soumission et l'enveloppe de retour peuvent être obtenus en s'adressant à l'ingénieur régional des voies aériennes susmentionné. Chaque soumission doit être accompagnée d'un dépôt de garantie de a) dix pour cent (10 p. 100) du prix de la soumission quand le montant de la soumission ne dépasse pas \$250,000.00, ou b) \$25,000.00 plus cinq pour cent (5 p. 100) du montant par lequel le montant du prix de la soumission dépasse \$250,000.00, quand le montant de la soumission dépasse \$250,000.00, lequel dépôt de garantie sera confisqué au cas où le soumissionnaire refuserait de signer un contrat aux conditions établies dans sa soumission, s'il en est requis, ou de compléter ledit contrat à la satisfaction du ministre. Les chèques des soumissionnaires dont l'offre n'aura pas été acceptée leur seront renvoyés.

Il ne sera tenu compte d'aucune soumission non accompagnée d'un dépôt de garantie tel que décrit.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui parviendront.

F. T. COLLINS,

Secrétaire.

Ministère des Transports, Ottawa (Ontario), le 28 juin 1954.

FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

Cours peu actifs et tendance indécise du marché ici.

Les échanges ont débuté lentement, en place locale, aujourd'hui; la tendance s'est maintenue indécise et les quelques changements ont porté sur les fractions. Hudson Bay Mining a baissé de 1/4 à 46 1/2 et Bell, à 44. Howard Smith, à 25 et Noranda Mines, à 74 1/2, ont reculé de 1/4. Foundation et International Nickel ont gagné 1/4 à 17 1/2 et 42 1/2 respectivement. New Bristol, dans le groupe des pétroles, a avancé de 4 cents à \$1.42 sur un virement de plus de 16,550 actions.

Des 27 valeurs transigées hier, 86 ont progressé, 49 ont accusé des pertes et 102 n'ont pas varié. L'indice des valeurs a enregistré les gains suivants: banques, 0.07 à 41.87; services publics, 0.6 à 107.7; industriels, 2.4 à 209.1; papeteries, 2.90 à 949.76 et mines d'or, 0.65 à 58.94. Le virement a porté sur 71,500 valeurs industrielles et 248,800 actions minières et pétrolières.

Haut Bas Ferm.

952 Abitibi P.P.	22 1/2	22 1/2	22 1/2
2750 Abitibi P.P. pr	25 1/2	25 1/2	25 1/2
29 Acadia AUI S.	7 1/2	7 1/2	7 1/2
50 Acadia AUI A.	21	21	21
130 Algoma Steel.	43	43	43
1595 Alumin Ltd.	63 1/2	63 1/2	63 1/2
19 Alumin 5 1/4 pr	104 1/2	104 1/2	104 1/2
25 Alumin Co pr	25 1/2	25 1/2	25 1/2
50 Ang Can P pr	52 1/2	52 1/2	52 1/2
499 Argus Corp	17 1/2	17 1/2	17 1/2
60 Argus Corp p	96 1/2	96 1/2	96 1/2
450 Asbestos Corp	27 1/2	27 1/2	27 1/2
100 Assoc Tel A.	91	91	91
120 Atlas Steels.	12 1/2	12 1/2	12 1/2
220 Bathurst P A	48 1/2	48 1/2	48 1/2
3434 Bell Tel Co.	44 1/2	44 1/2	44 1/2
773 Brazilian Tr.	8 1/2	8 1/2	8 1/2
25 B A Bank N.	18	18	18
980 B A Oil Co.	25 1/2	25 1/2	25 1/2
25 B C El 4 1/2 pr	102	102	102
25 B C El 5 pr	52 1/2	52 1/2	52 1/2
300 B C Forest.	7 1/2	7 1/2	7 1/2
225 B C Power.	22 1/2	22 1/2	22 1/2
380 B C Tel Co.	41 1/2	41 1/2	41 1/2
300 Bullock Gold.	625	625	625
10 Calg Power pr	104 1/2	104 1/2	104 1/2
400 Can Cement.	110 1/2	110 1/2	110 1/2
405 C Iron Pdr.	22	22	22
20 Can N Power	11 1/2	11 1/2	11 1/2
5 C Safe 2 pr	102 1/2	102 1/2	102 1/2
3 Can Steamship	22	22	22
25 Can Steam pr	12 1/2	12 1/2	12 1/2
3792 Can Breweries	27	26 1/2	26 1/2
235 Can Bronze.	35	34 1/2	34 1/2
65 Can Car Fdry	20	20	20
40 Can Car pr.	22	22	22
1055 Can Celan Ltd.	20 1/2	20 1/2	20 1/2
150 Can Chem.	7 1/2	7 1/2	7 1/2
1480 Can Indust.	20 1/2	20 1/2	20 1/2
75 Can Locom.	15 1/2	15 1/2	15 1/2
597 Can Pac Rly.	26 1/2	25 1/2	25 1/2
175 Can Vickers.	26	25 1/2	25 1/2
675 Can Petro pr	19 1/2	19 1/2	19 1/2
200 Cook Farm.	7 1/2	7 1/2	7 1/2
1010 Cons M. Smelt	24	23 1/2	23 1/2
100 Cons Glass.	29	29	29
105 Corby Dist A.	14 1/2	14 1/2	14 1/2
25 Davis Leath A.	14	14	14
475 Davis Leath B	400	400	400
2075 Dist Sengr.	29 1/2	29 1/2	29 1/2
2275 Dom Bridge.	18	17 1/2	17 1/2
5 Dom Papiers.	15 1/2	15 1/2	15 1/2
100 Dom Glass Co	40 1/2	40 1/2	40 1/2
255 Dom Steel C.	12 1/2	11 1/2	11 1/2
550 Dom Tar Ch.	8 1/2	8 1/2	8 1/2
835 Dom Textile.	6 1/2	6 1/2	6 1/2
575 Domhome Bros	21 1/2	21 1/2	21 1/2
380 Dow 2 1/2 pr	25 1/2	25 1/2	25 1/2
475 Pampou Play.	24	24	24
440 Foundation Co	17 1/2	17 1/2	17 1/2
1200 Fraser Cos.	19 1/2	19 1/2	19 1/2
300 Gen Bakeries.	6 1/2	6 1/2	6 1/2
110 Gen Motor.	76	74 1/2	74 1/2
150 Gen Steel W.	11 1/2	11 1/2	11 1/2
75 Gypsum L Al	41	40 1/2	40 1/2
65 H Smith Pap	25 1/2	25 1/2	25 1/2
615 Hudson Bay	47	46 1/2	46 1/2
500 Husky Oil Ref	610	610	610
707 Imp Oil Ltd.	33 1/2	33 1/2	33 1/2
2235 Imp Tobacco.	9 1/2	9 1/2	9 1/2
25 Imp Tob 4 pr	25 1/2	25 1/2	25 1/2
500 Imp Tob 6 pr	6 1/2	6 1/2	6 1/2
580 Ind Accept.	43 1/2	43 1/2	43 1/2
100 Ind Ace 100 pr	92	92	92
1100 Inter Nickel.	42	41 1/2	41 1/2
350 Int Paper.	7 1/2	7 1/2	7 1/2
129 Int Petroleum	21 1/2	21 1/2	21 1/2
325 Int Pipe Line	25 1/2	25 1/2	25 1/2
100 Inter Power.	92	92	92
200 Int Util pr.	34 1/2	34 1/2	34 1/2
100 Jamaica P S.	16 1/2	16 1/2	16 1/2
350 Labatt Ltd J.	21 1/2	21 1/2	21 1/2
175 L of the Wids	28	28	28
200 Lauren Ace A	13 1/2	13 1/2	13 1/2
100 Lauren Ace B	18	18	18
10 Lindsay Co.	145	145	145
400 MacMillan B.	22 1/2	22 1/2	22 1/2
3000 M Harris Ltd	7 1/2	7 1/2	7 1/2
200 McCall Front.	32 1/2	32 1/2	32 1/2
10 Molson Br A.	26	26	26
75 Molson Br B.	26	26	26
100 Mtl Locom.	16	16	16
25 Morgan Co.	17 1/2	17 1/2	17 1/2
50 Morgan 4 1/2 pr	102 1/2	102 1/2	102 1/2
250 Nat Steel Car	25 1/2	25 1/2	25 1/2
5 Niagara Wire W	35	35	35
710 Noranda Mines	74 1/2	74 1/2	74 1/2
350 Ogilvie Ft M.	32	31 1/2	31 1/2
25 Placer Dev.	29	29	29
95 Powell River.	35	34 1/2	34 1/2
270 Power Corp.	39 1/2	39 1/2	39 1/2
580 Price Bros Co	39 1/2	39 1/2	39 1/2
100 Prov Transp.	16	15 1/2	15 1/2
415 Quebec Power	24	23 1/2	23 1/2
50 Holland Power	34 1/2	34 1/2	34 1/2
200 Royalite Oil.	11	11	11
770 St Law Corp.	52 1/2	52 1/2	52 1/2
1911 Shawin W P.	48 1/2	47 1/2	47 1/2
25 Sicks Brew.	28	28	28
50 Sicks Br VT	28	28	28
1000 Simons Ltd	20	20	20
100 Southern Co.	33 1/2	33 1/2	33 1/2
30 Sou Can Par	39 1/2	39 1/2	39 1/2
741 Steel Corp.	37	36 1/2	36 1/2
200 Thrift Stores	32	32 1/2	32 1/2
300 Trind Oil Co	310	310	310
5 United Steel.	12 1/2	12 1/2	12 1/2
400 Walker G W.	59	58 1/2	58 1/2
455 Weston Ltd.	42 1/2	42 1/2	42 1/2
10 White Ltd.	18	18	18
75 Winn El pr.	102 1/2	102 1/2	102 1/2



M. Roger LAFOND

M. A.-H. DuChêne, gérant du Bureau de Québec, vient d'annoncer la nomination de M. Roger Lafond au poste de gérant des ventes des appareils domestiques de ce bureau. Diplômé de l'école supérieure St-Viateur et membre de la Chambre de Commerce de Montréal, M. Lafond est avantageusement connu dans la province de Québec et l'est de l'Ontario où pendant de nombreuses années il se spécialisa dans la vente des appareils domestiques, des radios et des téléviseurs.

Marché des oeufs

Le marché des oeufs est stable; les offres sont faibles et la demande est paisible, d'après le ministère fédéral de l'Agriculture.

Arrivages

Lundi	194	---	---
Année dern.	512	---	---
(y compris par camions)			
Sem. dern.	10,302	32,876	10,233
Sem. préc.	14,015	32,412	12,641
Ann. dern.	7,807	33,172	8,873

Marché du beurre

Pain de 1 livre	57-58
-----------------	-------

Marché des oeufs

A-Extra Gros	54 1/2-55	67
A-Gros	54	62-63
A-Moyens	47	55-57
A-Petits	27-29	35-37
Catégorie B	33-35	---
Catégorie C	27	---

(a) — Prix payés par les marchands de gros aux expéditeurs pour les oeufs classifiés. Prix fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture, service des renseignements sur les marchés.

(b) — Prix approximatifs aux consommateurs.

Pont-Viau fait un emprunt de \$325,500

La ville de Pont-Viau, sur l'île de Montréal, a vendu une émission de \$325,500 d'obligations séries vingt ans. L'adjudication a été faite, au prix de 95.75, à un syndicat composé de The Dominion Securities Corp. Ltd., Bélanger, Inc et Morgan, Kempf & Co. Ltée, pour \$144,500 à 3 1/2% 1955-64 et \$181,000 à 4% 1965-74. Le coût net de l'emprunt se trouve être de 4.374%. L'échéance de 1974 comporte un solde de \$41,000 à renouveler pour un terme additionnel variant de 10 à 20 ans.

C'est en février de l'année passée que la municipalité avait effectué sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu, à ce moment-là, \$174,000 de titres à 4 1/2-5% séries 15 ans, au prix de 97.12, soit un coût net de 5.202%.

Inter. Paper Co.

International Paper Company a fait savoir à la Bourse de Montréal que 4,781 actions ont été levées en vertu du système d'options établi par la compagnie. On compte 8,904,781 actions ordinaires en circulation.

BANQUES

305 Montréal	46 1/2	46 1/2	46 1/2
55 Nouv Écosse	46	46	46
405 Can Nationale	31 1/2	31 1/2	31 1/2
1335 Commerce	40	39 1/2	39 1/2
907 Royale	41 1/2	41	41
3045 Royale	300	290	300

Bourse canadienne

	Haut	Bas	Ferm.
125 Ang Can Pulp	31	30 1/2	31
1425 Arg Nfld Dev	9 1/2	9 1/2	9 1/2
30 Beid Cort	10	10	10
685 Brown Co.	12 1/2	12 1/2	12 1/2
220 Brown 1st pr	101	100 1/2	101
375 C & D Sugar.	19 1/2	19 1/2	19 1/2
100 Can Westing.	69	69	69
800 Comb Enterp.	9 1/2	9 1/2	9 1/2
954 Cons Paper	50 1/2	49 1/2	50 1/2
240 Crown Zeller.	47	46 1/2	47
125 Dom Engin L.	22 1/2	22 1/2	22 1/2
500 Dom Megna.	15 1/2	15 1/2	15 1/2
100 Dom Oil Ltd.	34	34	34
50 Dom Struc S.	43	43	43
1148 Du Pont Sec.	27	26 1/2	26 1/2
300 Fleet Man	185	180	185
1177 Ford Motor	90 1/2	90	90
540 Gr Lakes Pap	25 1/2	25 1/2	25 1/2
20 Journal Pub.	14 1/2	14 1/2	14 1/2
250 Lowney Ltd.	18 1/2	18 1/2	18 1/2
125 McLaren P P	63 1/2	63 1/2	63 1/2
70 Mersey Paper	95	95	95
615 M & O Paper	36 1/2	36 1/2	36 1/2
25 Moore Corp.	29 1/2	29 1/2	29 1/2
145 Mount Royal.	12	12	12
25 Nor Quebec P	51 1/2	51 1/2	51 1/2
115 Reitman's	17	17	17
1225 Traders Fin A	39 1/2	39 1/2	39 1/2
100 Traders Fin p	99 1/2	99 1/2	99 1/2
575 Traders Fin p	42 1/2	42 1/2	42 1/2
10 Union Gas	41	41	41
80 Un Amuse B.	11	11	11
2100 Watermans	10 1/2	10 1/2	10 1/2
100 Watson Jack	10	10	10

MINES

300 Algoma Ura.	800	800	865
1500 Anacon Lead.	265	265	265
168 Arona Sulph.	10	10	10
500 Ascot Metals...	50	50	50
28700 Bellechasse	94	75	94
2500 Belville Gold.	41	40	41
900 Boreal R Met	210	205	210
3000 Boua Gold M	12	11 1/2	11 1/2
13400 Calumet Ura.	47	39	39
2000 Celta Dev	6 1/2	6 1/2	6 1/2
760 Che Research	219	218	218
1000 Chib Expl.	54	53 1/2	53 1/2
500 Chimo Gold M	135	135	135
17200 Cons Candego	13	10	13
4000 Cons Cent Cad	4	4	4
900 Delta Minerals	14 1/2	14 1/2	14 1/2
1000 Dom Ash	28 1/2	28 1/2	28 1/2
700 East S Ref.	260	240	255
2000 East Metals	75	75	75
1000 Fab Metal	18	18	18
1000 Falconbridge	17 1/2	17 1/2	17 1/2
3000 Fenimore Iron	47	47	47
800 Geo Mines	1050	1050	1050
1000 Gior Por Ura.	40	38	38
270 Hollinger Cons	15 1/2	15 1/2	15 1/2
200 Inspiration M.	225	225	225
100 Iso Uranium.	41 1/2	40	41
500 Jack Lake M	2	2	2
22500 Joliet Quebec.	70	48 1/2	48 1/2
3000 Jolicoe Mines	24	24	24
2500 Kayrand	12	12	12
500 Keybocon	10	10	10
100 Labrador M.	900	900	900
2000 Lafayette Ash	13 1/2	13 1/2	13 1/2
12500 Lingade Copp	8	7 1/2	8
1000 Louisaourt G.	18	18	18
100 MacLeod Cock	212	212	212
2000 Merrill Island	33	33	33
1400 Molybdenite	61	61	61
3000 New High M.	11	11	11
1200 New Larder U	90	90	90
900 New Louvre	5	5	5
500 New Santiago	4	4	4
8000 Nib Yellow	8 1/2	8 1/2	8 1/2
3000 Niv Vinray	4 1/2	4 1/2	4 1/2
1500 Noranda Mines	15	15	16
25 Normetal	300	290	300
200 Pato Cons	400	400	400
500 Parbec Mines.	36	36	36
1000 Preston E D.	385	375	375
14200 Quebec Copper	116	108	108
1000 Quebec Smelt.	8	8	8
9000 Radiore Ura	100	96	96
250 Sher Gordon	405	400	405
900 Strand Gold M	14	11 1/2	14
325 Steep Rock	765	760	760
300 Sullivan Cons	325	325	325
500 Tazin Mines	11	11	11
500 Tazini Silver	150	150	150
300 Transa Dom M	204	202	207
500 United Asbest	425	425	425
300 United Mont	25	25	25
500 Weendon Per	21	21	21
900 Wendell Min.	11	11	11
40 Westville	2 1/2	2 1/2	2 1/2

Pétroles de Calgary

Cours fournis par J. Richardson & Sons

	Offre	Dem.
Altex	.32	.34
Barons	.03	.04
Bata	.15	.17
Blue Crown	.30	.30
Brit. Pete	.04 1/2	.05
Can. Anacanda	.06	.10
Can. Enjay	.17	.19
Century	.17	.19
Command	.70	1.10
Cons. Grease	.04	.05
Dom. Minerals	.09	.11
Edoran	.10	1.10 1/2
Fortune	.17	.20
Freehold	.04	.05
Gateway	.13	.14
Hargal	.07	.08
Keno	.28	.31
Led. Calmer	.20	.22
Mercury	.08	.09
Merland	.06 1/2	.08
N. Ranch	.03 1/2	.05 1/2
New Spr. Coul.	.17	.19
Nor. Cont.	.02 1/2	.03
Northland	.32	.35
Nuco Pete	1.75	1.90
Reality	.03 1/2	.04
Renfrew	.05	.06
Roy. Can.	.07 1/2	.09
Rundie	.07	.08
Sage Oil	.24	.28
Select	.08 1/2	.10
Share	.06	.08
T. Field	.03	.03 1/2
West. Warner	.08	.09
West. Pot.	.25	.30
W. Mayhill	1.75	1.85
Yankee Prin.	.40	.45
York	.08 1/2	.11

Prix des grains

Cours fournis par JAMES RICHARDSON & SONS, Ltd., Chambre 411 Immeuble du Montreal Board of Trade.

	Ouv.	Haut	Ferm.	10.30
Winnipeg				
Avoine				
Juillet	71			
Octobre	69 1/2			
Orge				
Juillet	96 1/2			
Octobre	91 1/2			
Seigle				
Juillet	90 1/2			
Octobre	92 1/2			
Lin				
Juillet	253			
Octobre	252 1/2			
CHICAGO				
Blé				
Mars	206			
Mai	203 1/2			
Juillet	197			
Septembre	200			
Décembre	203 1/2			
Mais				
Mars	147			
Juillet	138 1/2			
Septembre	152 1/2			
Décembre	142 1/2			
Avoine				
Mars	74 1/2			
Juillet	71 1/2			
Septembre	70 1/2			
Décembre	72 1/2			
Seigle				
Mars	113 1/2			
Juillet	130 1/2			
Septembre	103 1/2			
Décembre	108 1/2			

Dividendes déclarés

Noranda Mines, 75 cents par action, payable le 15 septembre, aux actionnaires inscrits le 13 août.

Aunor Mines, 4 cents par action, payable le 1er septembre, aux actionnaires inscrits le 10 août.

Hallnor Mines, 5 cents par action, payable le 1er septembre, aux actionnaires inscrits le 10 août.

Mines non inscrites

Cours fournis par G. E. LESLIE & CO

	Offre	Dem.
Absam	.43	.51
Adnor	.08	.10
Anthorian	.28	.32
Feilren	.75	.80
Belmont	—	.10
Bruna Que	—	.11
Burnt Hill	5.00	5.15
Calumet Cont.	.40	.45
Clinger	.14	.16
Cons. Chib.	.35	—
Cont. Copper	.12	.15
Dawmac	1.93	1.98
Deisohn	—	.60
Dergon	.29	.34
Doris	.02	.03
Drummond	—	.35
Duvan Copper	—	.35
Frebert	.06	.09
Pundy Bay	.09	.12
Garland	.27	.32
Giescona	.03 1/2	.04
Goldmaque	.15	.18
Greenlee	.04	.06
Imperial Min.	.70	.75
Independent	.09	.11
Int'l. Asbestos	.09	.12
Kamlae	.12	.14
Kenbay	.04	.06
Kenmac	—	.25
Lassie	.06	.08
Lorie New	.09	.11
Lun-Echo	.44	.48
Mackellar	.29	.34
Montgomery	.07	.09
Nat'l. Mal	.63	.65
New Augur	.05	.07
New Pen	.08	.11
Nipron	.19	.25
Norbeau	.70	.80
Normiska	—	.18
Opemiska Expl.	.45	.48
Oklend	.12	.14
Oreland	—	.50
Ont Nickel New	.13	.15
Pascalls	.06	.07
Pascal	.13	.16
Pershing Man	.05	.07
Pinnacle U.	—	.25
Provincial	.02	.04
Quejo	.04	.05
Que Beryl	.40	.45
Rainville	.18	.20
Rand Mal	.08	.10
Redcon	.05	.08
Roymont	.05	.07
St. Michaels	.15	.18
St. Simeon	.20	.23
Scott Chib.	.02	.03
South Bachelor	—	.36
Southern	—	.06
Starlight	.10	.12
Sudbury N. R.	.34	.36
Titanium	.09	.11
Troyco	.05	.10
Uran King	1.02	1.05
Wesley	.02 1/2	.04
Willroy	1.45	1.58
Whit Uran	.73	.78
Wm Leys	.24	.27
Young Dave	.05	.07

Concert populaire de la St-J. Baptiste

Ce soir, mercredi le 7 juillet, marque la reprise des concerts populaires donnés chaque été au Parc Lafontaine, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Ces concerts en plein air, chaque mercredi soir, constituent en quelque sorte le prolongement des grandes réjouissances organisées à l'occasion de la Fête nationale annuelle.

M. Roger Séguin, secrétaire général de la Société, dirige le Comité de ces concerts en plein air et leur direction musicale est confiée encore cette année à M. Arthur Lapierre, musicien bien connu de Montréal.

Mots Croisés de la "Patrie"

- HORIZONTALEMENT**
- Action de convoquer.
 - Prière — Triège.
 - Connu — Femelle du rat.
 - Général.
 - Emploie, se sert — Glace, en anglais.

Solution du problème d'hier

S	P	E	L	E	O	L	O	G	I	E
O	I	S	E	V	O	I	R	T		
U	S	N	A	T	A	M	E			
T	E	N	T	A	T	I	O	N	R	
E	D	E	M	I	D	O	N			
N	E	U	O	P	I	E	U			
E	N	R	E	N	E	R	U	E		
M	O	T	U	N	I	R	E	M		
E	U	E	S	E	N	L	I	E		
N	E	T	T	R	E	S	N	N		
T	R	E	V	E	S	I	T	O	T	

Trouvé vivant mais exténué

ST-LAMBERT-DE-LEVIS, 7. — (PCF) — Des équipes de chercheurs ont retrouvé, hier, vivant mais exténué M. Joseph Routhier, âgé de 50 ans, disparu depuis 55 heures dans une forêt à deux milles et demi de sa demeure.

M. Routhier était disparu alors qu'il était allé cueillir des fraises dans un champ situé près de chez lui.

Son fils qui l'accompagnait revint plus tard à la maison en annonçant que son père était allé se promener en forêt.

L'état de M. Routhier est tel qu'il a été incapable de fournir des renseignements.

St-Lambert-de-Lévis est situé à 20 milles environ au sud de Québec.

On ne veut pas de salle de concert au parc Jeanne-Mance

Les dirigeants de la Montreal Parks & Playgrounds Association ont adopté une résolution, hier soir, par laquelle ils s'opposent à l'érection d'une salle de concert au parc Jeanne-Mance, sur le côté ouest de l'avenue du Parc et en arrière du monument Cartier.

Les officiers de cette société soutiennent que les espaces réservés pour parcs et terrains de jeux ne doivent pas être "touchés" et qu'en plus, l'endroit que l'on semble favoriser, tant à l'hôtel de ville qu'au gouvernement provincial, offre de grandes difficultés d'accès.

officiers italiens, où il se coucha sur un lit de camp.

— Son conseil est bon, remarqua Bordier, partons tout de suite avec l'agrément et le secours de nos hôtes.

"Avec l'avion, M. Méranne sera rendu avant nous à Gabès. Nous ne le quittons que pour très peu de temps; le malheureux a bien besoin de sommeil!"

...Vers quatre heures du soir, une escorte italienne se mettait en marche, conduisant dans la direction des premiers postes français les cinq femmes et les trois hommes.

Méranne dormait sur le lit de camp.

Mais dès que le cortège eut disparu à l'horizon, il se leva et demanda de quoi écrire.

"Je suis tout reposé, dit-il à ses hôtes et prêt à repartir. J'ai grand besoin de sommeil."

"Je vous serai bien reconnaissant de faire parvenir cette lettre à un vieil ami que j'ai à Paris, Louis Lambert, rédacteur de l'«Informateur»."

— Très volontiers, reprit le commandant du poste. Mais à quel bon? Du train dont vont les courriers, ici, vous serez à Paris avant votre lettre.

"En tout état de cause, il aurait mieux valu la confier à l'un de vos compagnons qui viennent de partir."

— J'avais des raisons pour ne pas la leur confier, dit simplement Méranne. Et quant à moi, il est possible que je n'aie pas à Paris. Merci d'avance!"

"Et maintenant, veuillez satis-

La Patrie

Annonces classées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous, 2 centins par mot, minimum: 15 sous.

Semi-display sur semaine de la ligne, le dimanche 20c la ligne et samedi et dimanche 28c la ligne.

Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, service anniversaire, cartes de remerciements et avis in Memoriam, chargés au taux uniforme sur semaine. 75c; le dimanche. \$1.00.

MEDECINS

A. BRISEBOIS, M. Médecin — chirurgien gradué de l'Université de Paris. Maladies du cœur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète, goutte, obésité. 816, rue Sherbrooke est près St-Hubert. FR 5232

EDUCATION

COURS commercial spécial par correspondance. Demandez prospectus gratuit. Adressez: Caster 5, St-Hyacinthe, Québec.

DIVERS

ALTERATIONS, couture, pantalon, habit, paletot, refaites pour enfants HO. 8368. 4343 Papineau, Montréal.

MAISON D'ETE A VENDRE

A QUI LA CHANCE? Cause maladie, Maison d'été près du lac, bien située, Route asphaltée, électricité, centre de touristes bien connu dans les Laurentides. Une quarantaine de milles de Montréal. Vendra bon prix comptant. Lucien Brien, St-Lin des Laurentides.

CAMP A VENDRE

CAMP ayant coûté \$9,000, près du lac, lieu solitaire, dans les Laurentides, route asphaltée, à 45 milles de Montréal, électricité. Vendra à sacrifice. Termes faciles, acceptera échange. St-Lin des Laurentides, Case Postale No 9, Tél.: 124.

MAGNIQUE chalet d'été et d'hiver, à St-Calixte de Kilkenny, près du lac Desroches. A vendre ou à échanger. Termes faciles. Lucien Brien, St-Lin des Laurentides.

AGENTS DEMANDES

HOMME ambitieux peut réaliser de \$50 à \$75 par semaine en vendant pour compagnie progressive une ligne complète comprenant: articles de toilette, médecines, culinaires, domestiques, produits de la ferme, thé, café, etc. 2 spécimens gratuits chaque mois. Généreux escompte. Territoire réservé. \$18 requis. JITO, 5130, St-Hubert, Montréal.

Hommage à la Gendarmerie

OTTAWA, 7. — (PCF) — Une plaque sera dévoilée vendredi à Orillia, Ont., lieu de naissance de sir Sam Steele, à l'occasion du 80ème anniversaire de la marche de 1,255 milles effectuée par la gendarmerie royale de Fort Dufferin, Man., jusqu'aux Rocheuses. Samuel Benfield Steele se distingua dans cette expédition qui marqua la prise de possession effective de l'ouest par le Canada. Il devint plus tard surintendant de la gendarmerie royale.

faire à une petite coquetterie. Je voudrais vous montrer ce que peut faire un aviateur français.

André Méranne sortit du poste, serra la main aux officiers et monta dans son aéroplane. Il avait gardé la tête nue.

L'appareil ronfla, roula un instant à terre et s'éleva majestueusement.

Et ce fut un spectacle inoubliable. L'avion montait vers le zénith en spirales parfaites et gracieuses. Parfois il abandonnait son ascension et glissait dans le vide pour rebondir, décrire des volutes audacieuses, boucler des arabesques téméraires.

Il ne s'agissait plus d'un homme, mais d'un véritable et gigantesque oiseau vivant, d'un aigle défilant l'espace.

L'appareil tanguait, virevoltait à donner le vertige. C'était sublime et c'était fou.

En bas, on applaudissait avec un enthousiasme mêlé de terreur, et l'angoisse s'accrut lorsqu'on vit l'aviateur courir dans les agrès et sur le fuselage.

Un moment, il se suspendit par un poignet dans le vide et parut près de la chute, accomplissant des acrobaties insensées.

Toutes les respirations étaient haletantes, et ce fut avec une sorte de rugissement qu'on le vit remonter à la force des bras pour varier ce jeu terrible par d'autres exercices périlleux.

— Il est ivre, criaient-ils, ou bien il a perdu la raison! Assez! assez!

(A suivre)

Feuilleton de la "Patrie"

BARBE-BLEUE

par

Maxime LA TOUR

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

198 (suite)

— Il y a parfois des coïncidences étranges, ajouta Odette Fougères, et Mlle Darsy, elle-même, s'étonnait de certaines allures inexplicables de Méranne.

"Mais vous, monsieur Bordier, ne vous êtes-vous pas mépris aussi sur le compte de cet homme admirable."

— Un policier se méfie de tout le monde par profession, Mademoiselle. Il est donc tout naturel que j'aie tenu à observer de près M. Méranne.

"Mais depuis notre commun séjour à Tatahouline, je sais à quoi m'en tenir. J'ai surpris et compris des choses que je ne dirai jamais; la connaissance que j'ai des Arabes et de leurs pratiques secrètes m'a mis à même de pénétrer bien des mystères."

"Tout ce que je puis dire, c'est que M. Méranne m'a d'abord paru fort à plaindre d'avoir de telles connaissances dans un monde qui n'est pas le nôtre. Mais désormais,

je ne le plains plus, je l'admire!

— Ah! J'avais bien dit à Etienne que M. André était un chic type, s'écria Fernande en enlaçant amoureusement Lamballe.

— Dieu ne voudra pas l'abandonner, conclut Germaine de Chanac, qui joignit les mains dans une fervente prière.

Telles étaient les paroles échangées lorsque l'avion repartit.

On concevait la joie générale!

— Pourvu qu'il ramène Jeannette! sanglotait Jacques avec espoir.

— N'ayez pas peur, observa Bordier. S'il ne l'amenait pas, il ne serait pas revenu.

Un instant après, les deux fiancés tombaient dans les bras l'un de l'autre.

André Méranne fut félicité, embrassé. Mais il restait triste, et les yeux pleins d'eau comme si le ressort de la joie était définitivement brisé en lui.

— Odette! répétait-il, Madeleine! Et vous, Germaine!... et toi petite Fernande!... Jeannette, ma

RIONS UN PEU



—Je regrette que vous n'en ayez pas ici, mais fiston refuse toujours de se faire tailler les cheveux s'il n'est pas monté sur un cheval.

TRAVERS AMUSANTS



Lorsqu'ils mangent seuls, Gilles ne fait que des compliments.

Homme ! C'est la meilleure friandise que j'aie mangée. Tu es une cuisinière formidable.



Mais lorsqu'il y a des invités de marque...

Qu'est-ce que cela veut dire ? Ce rôti n'est pas mangeable. Quant au pain, tu aurais mieux fait de l'acheter que de le faire toi-même.

TARZAN



Les fuyitifs échappent à la mort par un accident fantastique.



Le rubis lui échappe des mains et roule dans l'escalier.

Le faux rubis



Pour se briser en mille morceaux.

ACCIDENT



Nouveautés

— Si ce n'est pas l'argent, c'est le prix que je paie pour tirer le machin...

LE FANTÔME

Le Fantôme en danger



Tu visites soixante bars, des salles de jeu, et cela, dans une seule ville. Si cette Bande est répandue dans tout le pays...



C'est une organisation formidable. C'est donc à cette organisation que David voulait s'attaquer. "Tombeh Inc.", pas d'adresse.

Tu ne la trouveras jamais.



Je vais me laisser prendre, ensuite, je trouverai David Palmer s'il vit encore.



Les assassins de "Tombeh Inc."

Le voici !

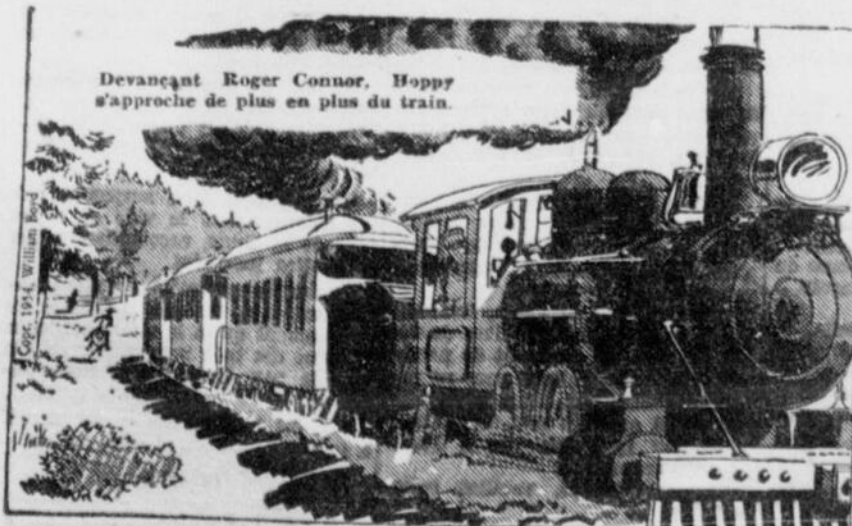
WILSON MCCOY 7-7

LE VOICI

HOPALONG CASSIDY

Pas plus loin

OBSTACLE



Devançant Roger Connor, Hoppy s'approche de plus en plus du train.



WILSON MCCOY 7-7



Pas plus loin, l'ami.

SHERLOCK HOLMES

Ouvre le panier

Déduction

JOSEPHINE



PHILOMÈNE

Il avait soif

CHALEUR



JEANNINE ET PATAUD

Elles le sauront bientôt

PEINE



ROBERT L'INTREPIDE

Une arme puissante

CAPTIVE



JOS BRAS-DE-FER

Henri dort

Tempête



Tournoi de golf annuel de la Palestre à Islesmere

C'est aujourd'hui que le magnifique terrain de golf du Islesmere Golf and Country Club reçoit la visite des concurrents dans le quatrième tournoi annuel organisé par la Palestre Nationale, sous la présidence d'honneur du docteur Albert Surprenant.

Au nombre de 175 inscrits, limite fixée afin d'assurer le plus grand confort à tous les participants, le tournoi de cette année promet de fournir une compétition des plus intéressantes.

Le président du comité de golf de la Palestre, M. Henri André, a déclaré que s'il faut en juger par les commentaires entendus parmi les inscrits, plusieurs croient leur jeu suffisamment amélioré pour faire une vive compétition aux champions des différentes catégories. De magnifiques trophées tels que le trophée Bellemare, le trophée Patenaude, le trophée Métropole Electric et le trophée Alphonse Roy sont en compétition à chaque année et on voit les concurrents batailler avec ardeur pour tenter de les décrocher.

Les golfeurs de la catégorie "A" se sont préparés avec ardeur ne cachant pas leur intention de mettre fin au règne de Jean-Paul Blanchard, qui a remporté ce trophée au cours des deux dernières années mais ce dernier s'est aussi déclaré fort déterminé à conserver ce trophée pour une autre année. Il n'y aurait donc rien de surpre-

nant de trouver un nouveau champion de ce tournoi parmi les Guy Rolland, Jos Poulin, Jacques Barrette, R. McCondy, Albert Rolland, A. Blackburn, Guy Lefebvre, René St-Jean, Ed. Archambault, Léo Comtois et Jean Lauzé, que l'on compte comme étant parmi ceux qui seront les plus susceptibles de détrôner le présent champion.

La lutte se fera également vive dans les autres catégories et chacun des concurrents sera assuré de passer une journée mémorable sur ce magnifique terrain de golf. Afin d'assurer le confort à tous, les concurrents commenceront à bonne heure ce matin de façon à ce que les derniers départs se fassent à 2 h. 30 p.m., assurant ainsi que la compétition sera terminée à bonne heure pour que tous les concurrents puissent participer au souper qui sera servi à huit heures, après quoi on procédera à la remise des récompenses à chacun des concurrents.

Ce sera en somme une journée mémorable pour tous les participants car ce tournoi est devenu un des événements importants dans la saison de golf locale.

Les Alouettes auront une fanfare et 10 majorettes

Les Alouettes ont pris une heureuse initiative qui plaira assurément à tous les amateurs de football. En effet la direction a annoncé la formation d'une fanfare qui comptera 48 musiciens professionnels et dix majorettes.

Les musiciens ont été choisis par le docteur Harrison Jones bien connu dans la métropole. La fanfare aura des répétitions à compter de la première semaine d'août. Il y aura donc de la musique à toutes les joutes locales des Alouettes au stade Molson de l'Université McGill. Le gérant général Lew Hayman s'est dit heureux d'avoir obtenu le docteur Jones comme directeur musical.

"Nous jouerons de la musique populaire et évidemment de nombreuses pièces militaires. Nous réunirons dans la fanfare les meilleurs artistes professionnels de la radio et de la télévision" de dire Jones. A la mi-temps la fanfare et les folles majorettes donneront des démonstrations de leur savoir-faire sur le terrain. C'est probablement la première fois dans l'histoire du football au Canada qu'un club voit lui-même à organiser le côté musical qui ajoutera certainement de la couleur au spectacle.

Tout le personnel portera des costumes aux couleurs voyantes. Les musiciens porteront des tuniques blanches avec des boutons rouges et des épaulettes rouges. Ils seront coiffés de casquettes rouges décorées de lignes blanches. Sur le bras droit on verra l'insigne des Alouettes. Les pantalons seront blancs avec lignes blanches sur les côtés.

Les majorettes porteront des tuniques blanches avec épaulettes rouges et des boutons dorés. Les majorettes porteront des chapeaux blancs décorés de plumes rouges et blanches. La jupe sera blanche avec décorations rouge et or.

Pafko au repos

CHICAGO. — (PA) — Charlie Grimm, gérant des Braves de Milwaukee, a révélé que le voltigeur Andy Pafko serait hors de l'alignement pour une couple de jours à cause d'un muscle luxé à son pied gauche.

Pafko s'était rapporté avant la partie au gérant en se plaignant qu'il ne pouvait courir normalement.

Bill Patrick et Lois Wood sont couronnés champions

VANCOUVER — (PCF) — Deux champions plongeurs ont été couronnés ici hier soir au tournoi de la Canadian Swimming Association. Bill Patrick, de Calgary, a remporté le championnat des plongeurs du Canada sur tremplin de trois mètres et Lois Wood, de Toronto, a remporté le championnat canadien dans la section des dames, pour le plongeon de la tour de cinq mètres, à la piscine Empire de Vancouver.

Patrick, un étudiant de 22 ans à l'université de l'Ohio, visait non seulement au championnat canadien mais à une place sur l'équipe canadienne de nage, aux Jeux de l'Empire britannique qui seront tenus ici à la fin de juillet et au début d'août. Il a accumulé le plus grand nombre de points tant dans les épreuves obligatoires que dans les facultatives. Il a recueilli 436.30 points.

Bernard Valois, de Québec, s'est classé deuxième avec un total de 338 points.

Len Chandler, de Brantford, s'est classé troisième avec 211.45 points. Il est également devenu la deuxième victime de blessures depuis le début des épreuves, soit depuis deux jours. Il a subi une coupure au front lorsqu'il s'est heurté la tête sur un tuyau en remontant de la piscine au tremplin.

Jacqueline Leblanc, de Québec, s'est infligé une profonde coupure au cuir chevelu, au début des épreuves de lundi soir. Elle s'est frappé l'arrière de la tête sur le bout du tremplin après avoir commencé à exécuter un tour arrière. Elle a passé la journée d'hier à l'hôpital. Elle est maintenant hors du tournoi et elle ne prendra définitivement pas part aux Jeux de l'Empire. Elle retournera probablement à Québec dans quelques jours.

Lois Wood, une folle rousse de 23 ans, du Aquatic Club de Toronto, a été la plus impression-

nante des trois plongeurs d'hier sur le tremplin de cinq mètres. Elle a accumulé un total de 126.25 points pour les épreuves facultatives et obligatoires.

Belles rondes de Stranahan, Sarazen

BIRKDALE, Angleterre. — Frank Stranahan et Gene Sarazen ont obtenu des scores de 141 pour dominer la liste de six Américains qui se sont qualifiés pour l'openium de golf britannique. Norman von Nida, d'Australie, a remporté les honneurs de la ronde de qualification avec un total de 137.

Tony Harman, un Anglais de 23 ans, a joué une ronde de 69 aujourd'hui, soit quatre sous la normale. Peter Mills, un autre Anglais, a également réussi une ronde de 69.

Jimmy Demaret a pris la troisième place chez les Américains en se qualifiant avec un total de 148. Al Watrous, de Détroit, Jim Turnesa et Toney Penna, de Cincinnati, sont les autres Américains qui se sont qualifiés.

WEST-UNION, O., 7. — (PA) — Le corps décomposé d'une jeune femme de 21 ans a été trouvé lundi dans un lit, à la demeure de la belle-mère. La mort remontait à environ six semaines.



DON MARSHALL (à gauche) et JACQUES PLANTE (à droite) ont pris KEN MOSDELL en défaut au cours d'une pratique en vue de la joute de baseball entre les Canadiens et les Maple Leafs de Toronto ce soir au Stadium. Les bénéfices de la partie seront versés au fonds de construction du Centre Sportif du Collège Roussin.

Raymond annule avec Ménard Oil

Le club Sansregret a triomphé du Bowling Alouette au compte de 4 à 2, hier soir, lors d'une joute régulière de la ligue des Loisirs Nativité. La pluie a mis fin à la joute au milieu de la sixième manche.

Dans une autre partie disputée, au terrain Lalancette, Ménard et Restaurant Raymond ont annulé 4 à 4.

Ce soir, Ménard vs Villet Service et Sansregret visite Prosper.

Dobbs sera mis à l'essai par les Cats de Hamilton

HAMILTON — Les Tiger-Cats de Hamilton, du Big Four, ont annoncé l'acquisition de Glenn Dobbs, ancienne grande vedette du football aux Etats-Unis.

Dobbs, âgé de 32 ans, est le troisième quart-arrière avec les Tiger-Cats, qui comptent déjà dans

solation à tirer entre les équipes perdantes de la première élimination.

Quatre jeux seront à la disposition des joueurs pour la première élimination. De nombreuses équipes étrangères participeront à ce tournoi qui promet d'être un des plus intéressants. Le grand public est invité à venir encourager nos joueurs de croquet.



GLEN DOBBS

leurs rangs Travis Tidwell, anciennement des Giants de New-York, et Ed Songin, qui a conduit le club à la conquête de la coupe Grey la saison dernière.

Dobbs, l'ancienne vedette du Tulsa, a joué durant trois ans avec le club Regina de la Conférence de l'Ouest. Il avait conduit le club à la finale de la coupe Grey en 1961. Il a été congédié cette saison.

Dobbs touchait un salaire très élevé à ses débuts à Regina. Il a déjà joué pour le club Brooklyn, de l'America Conference, sous les ordres de Carl Voyles. Il avait été désigné le joueur le plus utile à son club cette saison-là.

Tournoi de croquet à Drummondville

DRUMMONDVILLE. — Le club de croquet Celanese, sous la présidence de M. Roger Gauron, a le plaisir d'inviter tous les amateurs de croquet à assister à leur tournoi de croquet qui commencera le samedi 10 juillet, à 8 h. 30 p.m. pour se continuer le lendemain. En cas de pluie, le tournoi sera remis au samedi suivant. Il y aura \$200 en prix à ce tournoi. Il y aura aussi un prix de con-

Huot réussit une ronde de 66 coups

Jules Huot a démontré hier qu'il est en excellente condition, alors qu'il a réussi une ronde exceptionnelle de 66 sur le difficile parcours de Laval-sur-le-Lac. Ce score n'est qu'un coup de plus que le record de la course qui fut établi par Gerry Proulx et à deux reprises égalé par le diminutif Jules. Huot n'a pas accompli de coups extraordinaires, mais il a joué du bon golf. Son plus long "putt" ne mesurait que 15 pieds. Il a été exécuté sur le 17e pour un "birdie" 2.

Marcel Tremblay, Roméo Trudeau et Jacques Barrette jouaient en compagnie du sensationnel Jules. Marcel a frappé le drapeau au treizième trou et il fut désempoigné de ne pas réussir un trou d'un coup.

FORUM

CE SOIR A 8 H. 30

Championnat de lutte (POUR TITRE MONDIAL)

Wladek KOWALSKI

(champion) VS

Pat O'CONNOR

(aspirant)

2 chutes sur 3 à finir

3 — autres bons combats — 3

Prix: Sièges réservés, \$1.50 et \$2 en vente aux guichets des rues Atwater et Classe.

Cercle, non réservés, \$1.00 et sièges à .75 dans la Terrasse en vente à 7 heures le soir du match au guichet de la rue St-Luc.

Le champion Olson opposé à Pedro Gonzales ce soir

OAKLAND, Cal. — Le champion poids-moyen Carl "Bobo" Olson rencontrera le jeune Pedro Gonzales dans un match de dix rondes où le titre ne sera pas en jeu, ce soir. Olson a accepté le combat pour se préparer pour son match de championnat contre Rocky Castellani, le 20 août.

Mais Sid Flaherty, le gérant du champion, a déclaré que son protégé respectait les talents pugilistiques du jeune Gonzales et qu'il serait en grande condition ce soir. "Nous prévoyons un combat serré," de dire Flaherty.



CARL "BOBO" OLSON

Lors de la dernière défense de son titre, Olson a donné une leçon de boxe au champion mi-moyen Kid Gavilan. Le combat de ce soir est organisé par le promoteur Johnny Munro en faveur d'un hôpital local pour les enfants. L'on prévoit une recette d'environ \$15,000.

Olson a livré son dernier combat le 15 juillet, triomphant de Jesse Turner, d'Honolulu, par knockout dans la huitième ronde. Gonzales est un jeune qui promet. Il a livré seulement cinq matches de dix rondes au cours de sa carrière. Il a perdu une décision partagée contre Castellani; une autre décision partagée contre Italo Scottichini et a défait Ralph Jones par décision. Gonzales n'a que 21 ans.

Important combat pour Billy Kilgore

PHILADELPHIE. — Billy Kilgore, un dangereux boxeur poids-moyen et Joey Giardello, qui vient de battre Bobby Jones par décision, se rencontreront dans un combat de dix rondes, ce soir, à l'aréna de Philadelphie.

Kilgore a défait Ernie Durando par mise hors de combat à la neuvième ronde, au début de l'année. Il prétend qu'une victoire sur Giardello lui méritera un combat contre le champion poids moyen Carl Olson. Dans deux autres combats, en 1954, Kilgore a défait Jimmy Herring par K.O., à la deuxième ronde, et l'ancien champion poids moyen du monde, Jake LaMotta, par décision, en dix rounds.

Kilgore, un boxeur de Birmingham, Ala., n'a subi aucune défaite par knockout en 1953. Il a défait Mickey Laurent par décision et Ninos Solomon. Il a cependant perdu des décisions très contestées contre Cartier et Hans Stretz.

St-Jean défait Trois-Rivières

ST-JEAN — (PCF) — Bob Denney a abattu hier soir une tâche de géant alors qu'il a conduit les Canadiens de St-Jean à des victoires de 9-6 et de 6-5 sur les Phillies de Trois-Rivières, dans un programme double de la ligue Provinciale. La deuxième partie a été arrêtée par la pluie à la sixième manche.

Denney a été le lanceur gagnant de la première partie avec une performance de 10 coups sûrs. Dick Descalso a été le lanceur perdant.

Il est revenu à la tâche dans la deuxième partie pour accorder que huit coups sûrs et se voir de nouveau accorder la victoire.

BASEBALL d'un Coup d'Œil

HIÉR

Ligue Internationale :

Montréal 8, Buffalo 6.
Ottawa 7, Syracuse 4.
Toronto 5, Richmond 2.
La Havane 5, Rochester 4.

Ligue Nationale :

Milwaukee 14, Chicago 3.
New York 5, Brooklyn 2.
Philadelphie 3, Pittsburgh 0.
St-Louis 6, Cincinnati 0.

Ligue Américaine :

Chicago 4, Detroit 0.
Cleveland 11, Baltimore 3.
New York 4, Boston 1.
Washington 5, Philadelphie 2.

AUJOURD'HUI

Ligue Internationale :

Montréal à Buffalo (2p.).
Ottawa à Syracuse.
Toronto à Richmond.
Rochester à La Havane.

Ligue Nationale :

New York à Brooklyn (soir).
Pittsburgh à Philadelphie (2p. s.).
Milwaukee à Chicago.
Cincinnati à St-Louis (soir).

Ligue Américaine :

Baltimore à Cleveland (soir).
Boston à New York.
Chicago à Detroit.
(Seules parties).

Exhibition :

L.N.H. Toronto à Canadiens.
(remise, pluie).

CLASSEMENTS

Ligue Internationale :

	G.	P.	Moy.	Dif.
Rochester	50	30	.625	—
Toronto	45	28	.616	1½
Montréal	41	35	.539	7
Cuba	43	39	.524	8
Syracuse	39	39	.500	10
Richmond	31	43	.419	16
Buffalo	30	44	.405	17
Ottawa	31	52	.373	20½

Ligue Nationale :

	G.	P.	Moy.	Dif.
New York	53	25	.679	—
Brooklyn	47	29	.613	4½
Philadelphie	39	34	.534	11½
Milwaukee	39	37	.513	13
Cincinnati	38	39	.494	14½
St-Louis	36	41	.468	16½
Chicago	27	47	.365	24
Pittsburgh	25	53	.321	28

Ligue Américaine :

	G.	P.	Moy.	Dif.
Cleveland	54	23	.701	—
New York	52	28	.650	3½
Chicago	49	30	.620	6
Detroit	32	42	.432	20½
Washington	32	44	.421	21½
Baltimore	30	47	.390	24
Philadelphie	29	46	.387	24
Boston	28	46	.378	24½

Johnny Bratton a gain de cause

HARRISBURG, Penn. 7—(P.A.F.) — La Cour du comté de Dauphin a ordonné hier à la Commission de Boxe de Pennsylvanie, de retourner à Johnny Bratton, un mi-moyen de New-York, une somme de \$3,000 qui lui avait été imposée.

Bratton avait été mis à l'amende et suspendu en Pennsylvanie après un combat contre Johnny Saxton, à Philadelphie, le 24 février.

La Commission prétendait que Bratton n'avait pas fourni ses meilleurs efforts dans son combat contre Saxton. La Cour a jugé que ce n'était là qu'une opinion qui n'était pas appuyée par des preuves.

Frank Winer, président de la Commission Athlétique de l'Etat, a dit qu'un appel serait porté dans une Cour plus élevée.

Piste Richelieu

RESULTATS

PREMIERE COURSE—Stardust Hanover, 8.30, 4.30, 3.50; Al Harbor, 8.00, 5.50; Susie Lee, 4.10. Temps: 2:16.

DEUXIEME COURSE—Roan Prince, 6.20, 4.60, 2.90; Ginger Chips Belle, 14.30, 5.50; Jettie Scott, 3.30. Temps: 2:14 2-5.

Double: \$31.90. Quinella: \$31.65. TROISIEME COURSE—Blue Ridge, 11.70, 3.50, 2.70; Ruth Riddell, 2.80, 2-30; Diana Worthy, 2.70. Temps: 2:14 2-5. Quinella: \$10.55.

QUATRIEME COURSE—Leon Dewey, 56.70, 16.00, 6.10; Highmame, 3.40, 2.50; Joan Rotan, 4.70. Temps: 2:18 2-5. Quinella: \$22.85.

CINQUIEME COURSE—Lazy Boy, 8.70, 5.10, 3.00; Miss Gay Toddler, 16.70, 6.20; Mr. McKillop, 3.70. Temps: 2:16 4-5. Quinella: \$76.85.

SIXIEME COURSE—Tony C. Grattan, 16.10, 4.70, 2.70; Little Dippy, 2.70, 2.60; Peggy Advance, 4.50. Temps: 2:21 1-5. Quinella: \$10.80.

SEPTIEME COURSE—Frolic Hanover, 6.90, 2.80, 2.40; Arch Bunter, 3.10, 2.80; Donnie Rocket, 3.40. Temps: 2:14 4-5. Quinella: \$14.85.

HUITIEME COURSE—Lazy Boy, 3.90, 2.50, 2.10; Captain X., 4.50, 4.50; Miss Gay Toddler, 3.10. Temps: 2:18 4-5. Quinella: \$12.55.

INSCRITS

PREMIERE COURSE. (CC) amble. \$450—Madam Dillon, Balse; Tea For Two, Proulx; Princess Rufus, Drayton; Leon Baker, R. Turcotte; Clever Jimmy, Bomar; Nancy Rutledge, Lalonde; Lady J. Stewart, Baker; Laura Irene.

DEUXIEME COURSE. (CC) trot. \$450—Silver Wally, Robillard; Freda Harmony, Croteau; Irene Van Conley; Gallant Hal, Bardier; Kaydross, Drayton; Chester Chips, L'Heureux; Miracle Card, McKinley; Protocol, James.

TROISIEME COURSE. (CC) trot. \$450—Harwood Castle, Kyr; The Donk, Catellier; Ann Lee Frisco, Bannerman; Freako, Rogers; Lady Effective, McKinley; Furlough, St-Jacques; April Rose, R. Turcotte; Sandy H. Lee, Sauvé.

QUATRIEME COURSE. (B) trot. \$400—Miss Shirley, Robillard; Billie Nickle, Balse; Pocono, Drayton; Prompt Guy, Silphiant; Jimmy Baron, Bomar; Lee Tone; Calumet Gantry, Sauvé; Widower Pat, R. Turcotte.

CINQUIEME COURSE. (CC) trot. \$500—(A) amble. \$1,000—Ginnie Lee C. Sherman; Walter G. Currie; Monocle Man, Boucher; E.F.E., L'Heureux; Cindy Royal, Pike; Victorious Guy, Beauchemin; Williamsburg, Zeron; True Ladyship, Bardier.

SIXIEME COURSE. (B) trot. \$500—(A) amble. \$1,000—Sir Harris, Sauvé; General Montgomery, Catellier; Flying Son, Mothershead; Spenda, McKinley; Crismson Glow, Masse; Ben Ash, Pike; Pied's Pride, Zeron.

SEPTIEME COURSE. (B) amble. \$500—Ambassador Scott, Waples; Miss Mattie Mac, Dussault; Lessey Boy, Drayton; Benny Belwin, Leboeuf; Marliou Hal, Balse; Babe C. Lee, Conley; No Kidding, Bomar; Tommie Mc, Boucher.

NEUVIEME COURSE. (CC) amble. \$450—Attica, Ouellet; Laurene Hal, Mildred Williams; Nickle Dillon, Sauvé; Advocate, Catellier; Postman, Beauchemin; Peter R. Signal, Pelletier; Marjorie Ann Brooke, Zeron; Spud Volo, Findley.

Jim McDougall champion provincial

Jim McDougall, de Rosemere, a remporté hier, à Marlborough, les honneurs du championnat senior de la province de Québec en obtenant un score de 77. Le nouveau champion a joué 37 sur le premier neuf et un 40 sur le deuxième neuf.

E.-D. Martin, de Ottawa Hunt, s'est classé deuxième en enregistrant un louable 80. E.-B. Hardy, du Country Club, s'est mérité la troisième position, avec un 81.

Dans la section des golfeurs ayant plus de 60 ans, E.-W. Elton, de Marlborough, a terminé en première place avec un score de 83.

Chez les joueurs de 70 ans et plus, F.-H. Pingree, d'Istembere, a obtenu un 89 pour l'emporter.

Avis de Shag aux arbitres

Le président Frank Shaughnessy de la ligue Internationale a avisé ses arbitres de se montrer plus sévères à l'avenir contre les gérants de clubs qui se plaisent à retarder inutilement les joutes.

"Shag" désire éliminer les joutes arrêtées à cause de la loi du couvre-feu dans certaines villes. Dimanche dernier, la deuxième joute à Toronto n'était pas terminée à six heures. Shaughnessy ne visitait pas Luke Sewell des Leafs et Harry Walker du Rochester en particulier mais tous les gérants de la ligue.

Kowalski défendra son titre contre Pat O'Connor ce soir

C'est un gala de lutte de tout premier choix que le promoteur Eddie Quinn présentera ce soir, au Forum. En effet, dans la finale, le champion mondial poids-lourd, Wladek Kowalski, mettra son titre en jeu contre son adversaire de la semaine dernière Pat O'Connor.

Ce combat-revanche s'imposait puisque O'Connor a vraiment impressionné les amateurs de lutte à sa première présence dans l'aréna du Forum, mercredi dernier.

O'Connor est un gladiateur scientifique, mais lorsqu'il lui faut avoir recours à la rudesse pour résister aux attaques illégales d'un lutteur de la trempe de Kowalski, O'Connor est capable de se défendre.

Kowalski sera légèrement favori pour conserver sa couronne mondiale, mais plusieurs amateurs

croient que Pat O'Connor a l'étoffe nécessaire pour lui enlever le championnat.

Inutile de dire que ce combat sera excitant au possible. Dans la semi-finale, le brutal Buddy Rogers tentera de l'emporter sur l'agressif Ovila Asselin. Les frères Kalmikoff sont également au programme.

Karol et Ivan Kalmikoff lutteront contre les solides Stan Hollek et Bob Orton. Dans la préliminaire, deux vilains de l'aréna, Bob "Rebel" Russell et Bob "Legs" Langevin se disputeront la victoire.

Greco songe à aller s'entraîner à New-York

Johnny Greco était très déçu hier. En effet, il n'a pu poursuivre son entraînement à la Palestre Nationale, où l'on est en voie de démolir le gymnase dans le sous-sol dans le but d'y construire une salle de quilles.

L'entraîneur de l'ancien champion canadien était également très inquiet. "Il n'y a plus d'accommodations pour les boxeurs à la Palestre Nationale et je ne sais pas où Johnny va poursuivre son entraînement", de dire Audette.

Audette devait se mettre en communication avec Willie Ketchum à New-York. "Si je ne trouve pas un local pour Greco, il se pourrait que mon protégé aille continuer son entraînement à New-York. Il n'y a pas de temps à perdre, car le combat sera disputé lundi soir au stade Exchange", a ajouté Audette.

Le boxeur de Notre-Dame de Grâce s'est contenté seulement de faire de la course à pied hier. Il pesait 150 livres et il espère réduire son poids à 148 livres pour le combat de lundi contre Billy Lauderdale.

Pendant que Greco éprouve des ennuis à poursuivre son entraînement, le matchmaker Raoul Godbout travaille avec ardeur dans le but de compléter son programme de lundi.

Godbout a organisé un combat de six rondes entre Jerry Simpson, de Montréal, et Georges Morais, de Chicoutimi. On sait que les combats de huit rondes opposeront "Rocky" Dufour à Denis Jacques et Vern Stevenson à Manuel Garcia. Un combat de quatre rondes complètera la carte de lundi.

Règlement de tennis changé

PARIS. (P.A.F.) — L'International Tennis Association (I.T.A.) a décidé hier de modifier son règlement des fautes de jeu de pieds, qui a souvent été une source de dispute entre les équipes australienne et américaine.

Le nouveau règlement, qui entrera en vigueur le 1er janvier pour une période d'essai de deux ans, permet au joueur au service de balancer un pied au-dessus du gazon en servant.

D'après le règlement actuel, un joueur au service doit garder les deux pieds derrière le gazon jusqu'à ce que la raquette ait frappé la balle.

L'Australie s'est fortement opposée à ce changement en prétendant que ses joueurs se sont toujours scrupuleusement conformés au règlement et qu'ils devront maintenant changer leur style.

Les Américains, maintes fois accusés d'avoir violé le règlement actuel, ont approuvé le changement.

Tournoi de la coupe Montréal

RESULTATS D'HIER

SIMPLES POUR HOMMES
B. Macken a défait R. Boyer, 6-1, 6-1. R. Page a défait S. Chapman, 2-6, 6-2, 6-3. H. Rochon a défait K. Altshuler, 6-0, 6-1. Jack Spencer a défait C. Léveillé, 6-0, 6-2. V. Harit a défait F. Fennell, 6-0, 6-3. C. Leclerc a défait L. Sennath, 6-2, 8-6. R. Godin a défait Jim Spencer, 6-4, 6-3.

DOUBLES POUR HOMMES
Richer et Watt ont défait Berry et Cobb 6-4, 6-3. Rochon et Godin ont défait Fill et Northey 6-1, 6-3. Desjardins et Harit ont défait Lauzon et Patenaude 6-2, 6-1.

DOUBLES POUR DAMES
E. Dodge et R. Porter ont défait N. Common et B. Walker 6-3, 6-0. Pat Macken et N. Moreau ont défait P. Laquerre et N. McKean 6-2, 6-2.

AUJOURD'HUI
SIMPLES POUR HOMMES
5.00 p.m. J. Dussault vs N. Newman.

DOUBLES POUR HOMMES
5.30 p.m. J. Dussault et Page vs Brodie et Fortin.
6.00 p.m. Jack Spencer et Lambert vs Bleau et Rousseau.

6.30 p.m. Richer et Watt vs gagnants de J. Dussault et Page—Brodie et Fortin. Robinson et Tarshis vs Macken et Moody. Desjardins et Harit vs Guimet et Tremblay. Rochon et Godin vs gagnants Spencer et Lambert—Bleau et Rousseau.

DOUBLES POUR DAMES
7.00 p.m. T. Therrien et H. Parent vs E. Dodge et R. Porter.

SIMPLES POUR DAMES
5.30 p.m. P. Macken vs P. Laquerre, S. Harit vs F. Lacasse, M. Laframboise vs R. Porter, S. Moore vs N. Common.

GALVESTON, Tex. — Cesar (Chino) Saavedra, 126, Torreon, Mex., bat aux points Doug Medley, 126, San-Antonio, (12).

MIAMI-BEACH—Paul Andrews, 180, Buffalo, N.-Y., bat aux points Chubby Wright, 190 3-4, Reading, Penn. (10).

DETROIT—Duke Harris, 149, Detroit, bat aux points Gene Parker, 146 1-2, Indianapolis (8).

À CE SOIR



AU MAGNIFIQUE
PARC RICHELIEU

Les Giants battent Brooklyn; bel exploit de Virgil Trucks

BROOKLYN — (PAF) — Conduits à l'attaque par de puissants coups de bâton, des circuits de Al Dark, Willie Mays et Monte Irvin, les Giants de New-York ont augmenté leur avance en tête de la ligue Nationale à quatre parties et demie en remportant hier soir une victoire de 5-2 sur les Dodgers de Brooklyn, dans une joute disputée à Ebbetts Field devant 33,616 personnes.

Le vétéran Sal Maglie, qui n'a jamais perdu une joute au domicile des Dodgers, a conservé son record intact même s'il a dû surmonter un déficit de deux points à la première manche et s'il a dû se faire remplacer par Marv Grissom à la neuvième manche, alors que les buts étaient remplis et que personne n'était retiré.

Preacher Roe a commencé pour les Dodgers mais il a été remplacé à la quatrième. Whitey Lockman a commencé cette manche avec un simple et Dark l'a suivi avec un circuit dans les estrades du champ gauche. Willie Mays s'est ensuite amené au marbre dans cette même manche pour frapper son 27e coup de quatre buts de la saison. Il a frappé son coup presque à la même place que celui de Dark.

George Milliken est venu remplacer Roe et il a assez bien fait jusqu'à la septième manche, alors que Monte Irvin a frappé son 12e coup de circuit de l'année.

Les Dodgers n'ont pu rien faire qui vaille après la première manche.

Ils ont bien rempli les buts à la neuvième manche mais Grissom est venu mettre les choses en ordre pour les Giants.

DETROIT. (PAF) — Virgil Trucks, le vétéran de 35 ans des White Sox de Chicago, a lancé une superbe partie d'un coup sûr pour conduire hier son club à un blanchissage de 4-0 sur les Tigers de Detroit. Le seul coup sûr réussi aux dépens de Trucks a été un simple de Harvey Kuenn, à la troisième manche.

Pour Trucks, un des meilleurs droitiers de la ligue Américaine à ses bons moments, c'était sa deuxième joute d'un coup sûr cette saison. Il a remporté 11 victoires contre 5 défaites. Seul Bob Keegan, un co-équipier, a autant de victoires. Il a lancé deux joutes sans coup sûr pour les Tigers de Detroit, en 1952. Une autre partie sans coup sûr l'aurait placé avec Cy Young et Bob Feller, les deux seuls lanceurs modernes à avoir réussi trois parties sans coup sûr au cours de leur carrière.

Les Sox ont appuyé la perfor-

mance de Trucks avec une attaque de 12 coups sûrs aux dépens de Al Aber, le perdant, et Bob Miller, qui est venu lancer en relève.

La victoire a cependant été coûteuse aux Sox, qui ont perdu les services de Cass Michaels, leur joueur de troisième but, blessé à un doigt par une balle lancée à la quatrième manche. Il a été transporté à l'hôpital et placé sous observation.

Il est le 19e joueur des Sox à être placé au rancart à cause de blessures depuis le début de la saison. Ferris Fain et Phil Cavaretta sont actuellement inactifs à cause de blessures aux jambes.

11 POINTS EN UNE MANCHE CLEVELAND. (P.A.F.) — Dès la première manche, les Indiens de Cleveland ont enregistré 11 points — un record cette saison dans la ligue Américaine — pour ainsi vaincre les Orioles de Baltimore au compte de 11 à 3. Les Indiens ont envoyé 16 frappeurs au marbre pour faire face à Joe Coleman et à Mike Blyzka. La joute avait débuté par un coup de circuit de Bill Glynn et elle a été marquée d'un trois buts de Wally Westlake, grâce auquel trois hommes ont croisé le marbre.

Early Wynn, qui a remporté sa 10e victoire contre six défaites, a empêché les Orioles de frapper des coups sûrs durant sept manches.

Le coup de circuit de Glynn au-delà de la clôture du champ centre est le 5e que frappe ce joueur depuis le début de la saison. Il en avait cogné trois à Detroit lundi.

Les simples de Bob Avila et de Larry Doby et un but sur balles intentionnel de Al Rosen avaient rempli les buts lorsque Westlake a frappé son trois-but.

NEW-YORK — (PAF) — Les Yankees de New-York ont remporté hier soir une victoire de 4-1 sur les Red Sox de Boston. Joe Collins et Andy Carey Ford, même s'il n'était plus au monticule à la fin de la joute, a été le lanceur gagnant, sa septième victoire de la saison. Johnny Sain est venu le remplacer dans la neuvième manche.

Frank Sullivan a été le lanceur perdant.

Les Yankees, étant donné que les Indiens de Cleveland ont gagné leur joute, demeurent à trois parties et demie de la tête de la ligue Américaine.

SAINT-LOUIS. — (P.A.F.) — Les Cardinals de Saint-Louis, qui ont enregistré tous leurs points en deux manches, ont vaincu les Redlegs de Cincinnati hier soir au compte de 6 à 0.

Le club de Saint-Louis, qui n'a frappé que sept coups sûrs, a néanmoins tiré avantageusement parti des erreurs commises par le Cincinnati et de la course des buts.

Trois des points des Cardinals ont été enregistrés à la quatrième manche. A trois autres reprises, ils ont croisé le marbre à la cinquième manche.

Schoendienst a cogné un double à la quatrième manche et a croisé le marbre grâce au simple de Stan Musial.

Staley a distancé les coups sûrs qu'il a alloués aux Redlegs: il a ainsi remporté sa cinquième victoire, contre sept pertes. C'est Ted Klus-

Lanceurs probables

LIGUE AMERICAINE

Chicago (Johnson 4-4) à Detroit (Hoeft 4-8).

Baltimore (Turley 7-7) à Cleveland (Lemon 9-4 ou Garcia 10-5). Joute du soir.

Boston (Sullivan 5-5 ou Brewer 4-4) à New-York (Reynolds 9-1).

LIGUE NATIONALE

New-York (Hearn 5-4) à Brooklyn (Newcombe 5-3). Soir.

Pittsburgh (Surkont 6-10 et O'Connell 2-7) à Philadelphie (Ridzik 3-2 et Miller 4-5). Programme double. Joutes du soir.

Milwaukee (Nichols 5-6) à Chicago (Pollet 4-4).

Cincinnati (Baczewski 5-5) à St-Louis (Haddix 12-4). Soir.



SAL MAGLIE

zewski qui a eu le plus de chances contre Staley: il a frappé deux doubles et un simple.

WASHINGTON. (PAF) — Johnny Schmitz n'a accordé que six coups sûrs aux Athlétiques de Philadelphie alors que les Sénateurs de Washington ont bombardé Bob Trice et Al Sima pour onze hits, hier soir, en remportant une victoire de 5-2. Trice a été le lanceur perdant.

Eddie Yost et Mickey Vernon ont conduit l'attaque des Sénateurs avec chacun trois coups sûrs.

Les Sénateurs ont déclenché leur grosse attaque à la sixième manche, alors qu'il ont compté trois points contre Trice et l'ont envoyé aux douches.

Lou Limmer a frappé son cinquième circuit de la saison pour les Athlétiques, à la huitième manche.

SIMMONS BRILLE

PHILADELPHIE. 7. — (PAF) — Curt Simmons, plus ou moins effectif dans la première moitié de la saison, a affiché sa plus brillante tenue depuis un mois alors qu'il a conduit hier soir les Phillies de Philadelphie à un blanchissage de 3-0 sur les Pirates de Pittsburgh.

La victoire de Simmons était sa

LES MENEURS *** dans les MAJEURES

LIGUE NATIONALE

	Ab	P	Cs	Pcs.
Snider, Brooklyn	289	59	108	374
Mueller, New-York	306	50	107	350
Schoendienst, St-Louis	337	68	114	333
Musial, St-Louis	304	73	102	336
Hamner, Philadelphie	282	44	94	333
Points: Musial, 73. PPP: Musial, 81.				
Coups sûrs: Schoendienst, 114. Deux-but: Snider, 24. Trois-but: Snider, 9. Circuits: Mays, New-York, 27. Buts volés: Bruton, Milwaukee, 17. Lanceurs: Antonelli, New-York, 12-2-357. Retraits: Haddix, St-Louis, 94.				

LIGUE AMERICAINE

	Ab	P	Cs	Pcs.
Avila, Cleveland	249	51	88	353
Noren, New-York	176	25	60	341
Rosen, Cleveland	225	35	73	325
Busby, Washington	319	43	101	317
Minoso, Chicago	298	65	94	315
Points: Minoso, 65. PPP: Minoso, 65. Coups sûrs: Fox, Chicago, 102. Deux-but: Vernon, Washington, 20. Trois-but: Runnels, Washington. Circuits: Mantle, New-York, 17. Buts volés: Jensen, Boston et Minoso, Chicago, 11. Lanceurs: Reynolds, New-York, 9-1-900. Retraits: Turley, Baltimore, 103.				

huitième de la saison. Bob Friend a été le lanceur perdant.

CHICAGO. 7. — (PAF) — Les Braves de Milwaukee ont recueilli hier 11 coups sûrs et 10 buts sur balles pour écraser les Cubs de Chicago par 14-3 dans une joute de la ligue Nationale. Onze des 14 points des Braves ont été comptés dans les trois premières manches.

Gene Conley a lancé toute la partie et n'a accordé que neuf coups sûrs, dont un circuit de Ralph Kiner.

Les Braves ont croisé le marbre à quatre reprises dès la première manche lorsque Dave Cole a accordé quatre buts sur balles et effectué un mauvais lancer avant d'être retiré du monticule et remplacé par Johnny Klippstein. Ils ont obtenu trois points non mérités dans la deuxième manche et ont compté quatre autres fois à la manche suivante. Un circuit de Joe Adcock avec deux hommes sur les buts a été le point saillant de cette troisième manche.

Del Crandall a également cogné un circuit de trois points pour les Braves. C'était son neuvième circuit de la saison.

La victoire de Crandall était sa septième de la saison.

Wally Alston et Stengel nomment leurs lanceurs

CINCINNATI — (PAF) — L'équipe d'étoiles de la ligue Nationale a été complétée hier alors que le gérant Walter Alston, des Dodgers de Brooklyn, a nommé sept lanceurs, deux receveurs, quatre voltigeurs de champ intérieur et quatre voltigeurs de champ extérieur pour remplir les cadres de son alignement.

Huit joueurs qui commenceront la partie pour chacune des deux équipes majeures sont choisis par les amateurs de baseball, par voie de votes populaires. Les lanceurs sont cependant choisis par les gérants. Les autres joueurs choisis hier par Alston serviront de substituts et viendront remplacer les joueurs qu'il jugera à propos de remplacer après trois manches de jeu.

L'équipe de la ligue Américaine a été complétée plus tôt hier lorsque Casey Stengel, des Yankees de New-York, a annoncé son choix de huit lanceurs et de huit autres joueurs qui viendront s'ajouter à la liste de ceux qui ont déjà été choisis par les amateurs.

DEUX NOUVEAUX ELUS Stengel a également nommé deux joueurs des Sénateurs de Washington, le lanceur Dean Stone et le joueur de premier but Mickey Vernon, pour remplacer Ferris Fain et George Kell, des White Sox de Chicago, tous deux au rancart avec des blessures.

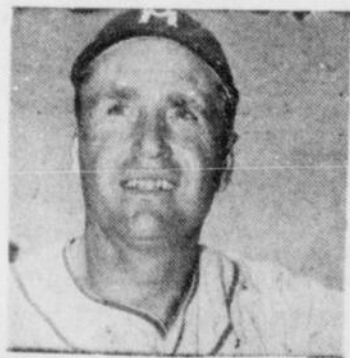
La joute sera disputée le 13 juillet, à Cleveland. Les équipiers de la ligue Américaine ont gagné 12 des 20 joutes d'étoiles disputées jusqu'ici. Les joueurs de la ligue Nationale ont cependant gagné les quatre dernières d'affilée.

Alston a choisi quatre droitiers et trois gauchers pour former son personnel de lanceurs. Les droitiers sont Robin Roberts, de Philadelphie, Carl Erskine, de Brooklyn, Gene Conley, des Braves de Milwaukee, et Marvin Grissom, des Giants de New-York. Les gauchers sont Warren Spahn, de Milwaukee, Harvey Haddix, des Cardinals de Saint-Louis, et Johnny Antonelli, des Giants.

Voici les noms de ceux qui ont été choisis par les amateurs pour former l'alignement du début de la partie: Roy Campanella, de Brooklyn, receveur; Ted Kluszewski, des Reds de Cincinnati, premier but; Granny Hamner, de Philadelphie, deuxième but; Alvin

Dark, des Giants de New-York, arrêt-court; Ray Jablonski, des Cardinals, troisième but; Duke Snider de Brooklyn, au champ centre; Jackie Robinson, de Brooklyn, au champ gauche, et Stan Musial, de Saint-Louis, au champ droit.

A ces joueurs, Alston a ajouté les renforts suivants: Smoky Burgess, de Philadelphie, et Del Crandall, de Milwaukee, rece-



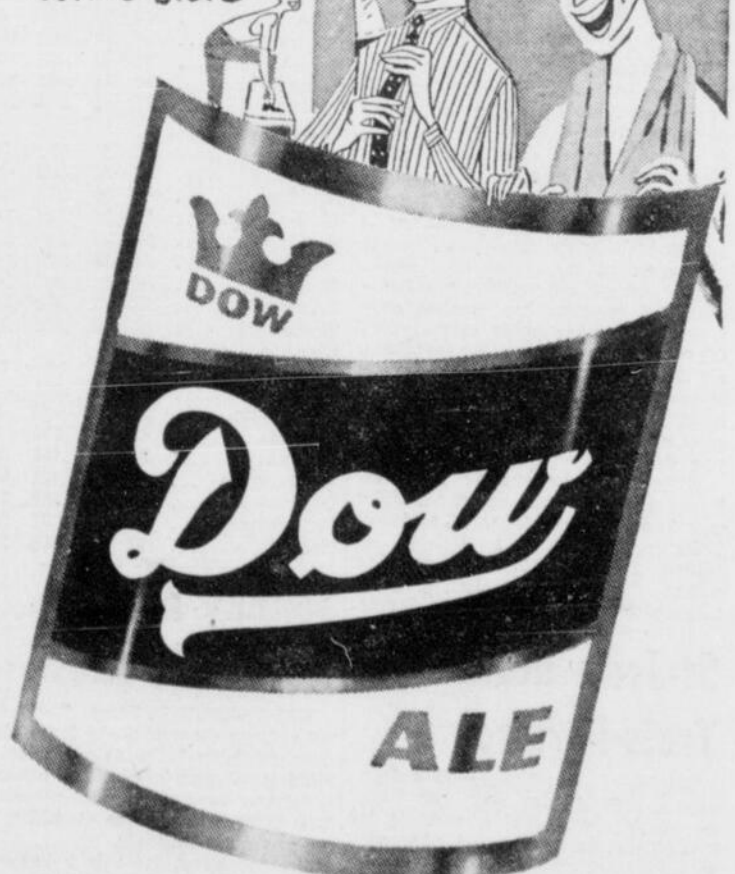
WALTER ALSTON

veurs; Pee Wee Reese, et Gil Hodges, de Brooklyn, Red Schoendienst, de St-Louis, et Ransom Jackson, de Chicago, au champ intérieur; Don Mueller et Willie Mays, de New-York, Gus Bell, de Cincinnati, et Frank Thomas, de Pittsburgh, au champ extérieur.

Stengel a bourré son personnel de lanceurs avec des droitiers, avec l'intention de maîtriser les puissants cogneurs droitiers de la ligue Nationale. Seuls Whitey Ford et Dean Stone sont des gauchers.

Mais l'équipe d'Alston ne manquera pas de puissants cogneurs gauchers. Après les trois premières manches, il pourra toujours envoyer Bell ou Mueller à la place de Robinson, et remplacer Hamner par Schoendienst, un ambidextre. Alston aurait ainsi cinq gauchers et trois droitiers, sans tenir compte du lanceur.

La vraie
bonne bière



a maintenant une

VRAIE BELLE ÉTIQUETTE!

Seule la bière DOW est "CLIMATISÉE"

Amoros égale son record; les Royaux triomphent 8-6

BUFFALO — (Paf) — Les Royaux de Montréal ont disposé des Bisons de Buffalo pour la huitième fois en 12 rencontres, 8-6, ici hier soir dans une partie ponctuée de cinq coups de circuit. Seulement 1,028 personnes ont assisté à la joute.

Le droitier Joe Black, qui a cédé sa place à un frappeur de relève à la huitième manche, a reçu le crédit de la victoire, sa cinquième de l'année contre quatre défaites. Wally Hood a terminé la partie au monticule pour les Royaux.

Le vétéran Earl Harist a encaissé la défaite, sa sixième contre une seule victoire. Harist a succédé à Bill Froats à la septième, et il a été remplacé à son tour par Frank Lary à la neuvième.

Le voltigeur Sandy Amoros a réussi deux des 15 coups sûrs des Montréalais au cours de la soirée. Amoros a maintenant frappé en lieu sûr dans 26 parties consécutives, égalant un record des Royaux qu'il a établi l'an dernier. Bill Sweeney de Baltimore a établi le record de la ligue, 36 parties, en 1935.

Les Bisons ont eu le dessus dans la production de coups de circuit. Chick King, Frank Carswell et Al Lakeman ont cogné des quatre-butts, tandis que Wally Fiala et Joe Black ont réussi des circuits pour Montréal.

C'est toutefois un coup simple du monticule après qu'il eut accordé un but sur balles à Juan Delis et deux balles à Julio Becquer, a essuyé la défaite. Par contre, Charlie Harris, qui a succédé à Ken Raffensberger à la 8e manche, a mérité sa 9e victoire, contre 5 défaites.

Après avoir enregistré trois points grâce à Lawrence Jackson dans les trois premières manches, les Cubains ont croisé le marbre à trois reprises en tirant parti de six buts sur balles et d'une erreur.

Les Wings ont compté trois fois à la 8e manche en s'aidant du trois buts qu'a cogné Walter Derucki mais, compromis par le jeu erratique de leurs lanceurs, ils ne sont pas parvenus à égaliser le compte.

RICHMOND. (Paf.) — Le Toronto a mis fin à une série de six défaites hier soir en triomphant du Richmond au compte de 5 à 2 dans la première d'une série de six joutes de la ligue Internationale de baseball.

Wimpy Nardella a limité les Leafs à six coups sûrs; néanmoins, à la 6e manche, les Torontois ont réussi trois coups sûrs pour égaliser le compte 2 à 2. Elston Howard a cogné son 12e coup de circuit à la 9e manche. Nardella a essuyé sa troisième défaite, au regard de sept victoires.

Eddie Blake, qui a obtenu l'aide de Ray Shore à la 9e, alors qu'il y avait deux hommes sur les buts et deux hommes retirés, a enregistré sa huitième victoire, sa troisième aux mains des Virginiens.

Blake a accordé huit coups sûrs, dont l'un était le coup de circuit de Joe Lutz à la 4e manche.

SYRACUSE, 7. — (Paf) — Jack Littrell a frappé un coup de circuit alors que les buts étaient remplis, et les Athlétiques d'Ottawa ont compté six points dès la première manche pour remporter une victoire de 7-4 sur les Chiefs de Syracuse, dans la première d'une série de trois joutes entre ces deux équipes.

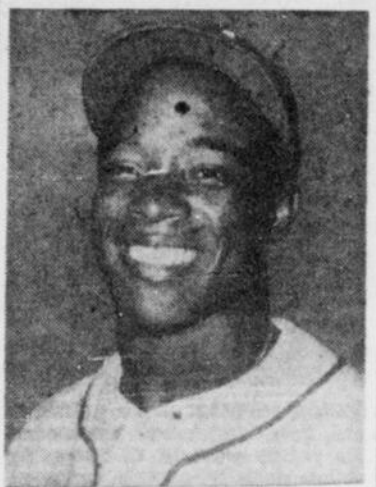
Sam Supplicio a commencé cette première manche avec un circuit. Tous ces points des Athlétiques ont été comptés aux dépens de Lynn Lovenguth, qui a été remplacé par Jack Spring.

Charlie Bishop, le lanceur gagnant, a accordé neuf coups sûrs. Johnny Mackinson a cependant dû venir retirer le dernier homme au marbre à la neuvième manche.

La joute de baseball entre les Canadiens et les Maple Leafs au profit du centre sportif de l'Académie Roussin, qui devait être présentée au stade des Royaux, hier soir, a dû être contremandée à cause de la pluie. La joute aura lieu ce soir, à 8 h. 30.

Tous les joueurs des Leafs demeureront dans la métropole et présenteront un alignement au grand complet pour la partie. Jack Caffery, un joueur de l'organisation des Maple Leafs, lancera contre Bert Olmstead.

deux premiers frappeurs, Cassini et Fiala, eurent reçu des buts sur balles, Amoros, sur le signal du "hit and run", a cogné un dur coup que Hoderlein a attrapé au vol près du



Sandy AMOROS

me-double ce soir, Tom LaSorda et Glenn Cox lanceront pour Montréal. Demain soir, les Royaux commenceront une série de cinq parties à Syracuse.

MONTREAL (8)

	Ab.	P.	Cs.	R.	E.
Cassini, c.g.	4	0	2	1	0
Fiala, 2b.	2	2	1	3	1
Young, 2b.	2	0	0	1	0
Amoros, c.c.	5	0	2	1	0
Nelson, 1b.	4	3	2	1	0
Wilson, 3b.	5	1	3	0	0
Howell, r.	5	0	2	6	0
Fernandez, a.c.	5	0	0	1	0
Clemente, c.d.	3	0	0	2	0
Whitman, c.d.	0	1	0	1	0
Black, l.	3	1	2	0	0
a-Thompson	1	0	1	0	0
b-Lehman	0	0	0	0	0
Hood, l.	1	0	0	0	0

Totaux 38 8 15 17 1

BUFFALO (6)

	Ab.	P.	Cs.	R.	E.
King, c.c.	5	1	1	3	0
Zernia, 1b.	4	2	1	10	0
Bright, 3b.	3	0	1	0	0
Northey, c.d.	5	0	2	1	0
d-Johnson	0	0	0	0	0
Carswell, c.g.	5	2	2	2	0
Hoderlein, a.c.	5	0	0	4	1
Hansen, 2b.	4	0	2	4	0
Froats, l.	2	0	1	0	0
Lary, l.	0	0	0	0	0

Totaux 39 6 13 27 1

a-Frappa pour Black à la 8e.
b-Courut pour Thompson à la 8e.
c-Frappa pour Ryan à la 8e.
d-Courut pour Northey à la 9e.

MONTREAL 201 001 121-8

BUFFALO 013 000 110-6

Sommaire — Points produits par: Wilson 2, Hansen, Fiala, King, Carswell 2, Fernandez, Black, Northey, Howell, Lakeman, Cassini, Thompson. Deux-butts: Wilson 2, Carswell, Nelson. Circuits: Fiala, King, Carswell, Black, Lakeman. Sacrifices: Bright 2, Howell. Doubles-jeux: Hoderlein (sans aide); Hansen à Hoderlein à Zernia; Northey à Zernia. Laissés sur les buts: Montréal 10, Buffalo 9. Buts sur balles de: Froats 4, Black 1, Harist 1, Lary 1. Retirés au bâton par: Black 6, Froats 2. Coups sûrs contre: Froats, 8 en 6 manches (aucun de retiré à la 7e); Harist, 4 en 2; Black, 10 en 7; Hood, 3 en 2; Lary, 3 en 1. Points et points mérités: Black 5-5, Froats 5-5, Harist 2-2, Hood 1-1, Lary 1-1. Lanceur gagnant: Black (5-4). Lanceur perdant: Harist (1-6). Arbitres: Duffy, Guglielmo et Tatler. Temps: 2 h. 46. Assistance: 1,028.

LIGUE INTERNATIONALE

HIER

Ottawa	600100000-7 16 2
Syracuse	202000000-4 9 1

Batteries: Bishop, Mackinson (9) et Plumbo; Lovenguth, Spring (1) et Erault, Lonnett (9). Circuits: Supplizio, Littrell.

Toronto	101002001-5 6 2
Richmond	010100000-2 8 9

Batteries: Blake et Howard; Nardella et Tabacheck. Circuits: Lutz, Howard.

Rochester	010000030-4 13 1
La Havane	01002011x-5 8 0

Batteries: Jackson, Boyer (7), Connelly (8), Jacobs (8) et Rigan; Raffensberger, Harris (8), Sanchez (9) et Noble.

LIGUE AMERICAINE

HIER

Philadelphia	000001010-2 6 0
Washington	00010310x-5 11 0

Batteries: Trice, Sims (7) et Astroth; Schmitts (3-5) et Fitzgerald. Lanceur perdant: Trice (7-7). Circuit: Limmer.

Baltimore	000000012-3 5 2
Cleveland	110000000x-11 13 1

Batteries: Coleman, Blyzka (1), Fox (8) et Courtney; Wynn et Hegan.

Boston	001000000-1 7 0
New-York	00001012x-4 8 1

Batteries: Sullivan et White; Ford, Sain (9) et Berra. Circuits: Collins, Carey.

Chicago	011110000-4 12 0
Detroit	000000000-0 1 0

Batteries: Trucks et Batts; Aber, Miller (6) et House. Lanceur perdant: Aber.

La partie Canadiens-Leafs sera jouée ce soir au Stade

La joute de baseball entre les Canadiens et les Maple Leafs au profit du centre sportif de l'Académie Roussin, qui devait être présentée au stade des Royaux, hier soir, a dû être contremandée à cause de la pluie. La joute aura lieu ce soir, à 8 h. 30.

Tous les joueurs des Leafs demeureront dans la métropole et présenteront un alignement au grand complet pour la partie. Jack Caffery, un joueur de l'organisation des Maple Leafs, lancera contre Bert Olmstead.

Royaux au bâton

	J	Ab	P	Cs	2b	3b	C	Pp	Bv	Pct
AMOROS, Sandy, c.g.	60	212	47	78	4	3	13	46	4	.368
THOMPSON, Charlie, r.	28	79	10	28	7	0	2	11	0	.354
NELSON, Rocky, 1b.	66	201	49	69	15	4	12	38	2	.343
WILSON, Bob, 3b.	31	122	25	41	12	0	6	25	0	.336
CIMOLI, Gino, cc.	57	166	27	52	8	2	4	30	0	.313
WHITMAN, Dick, ed.	52	141	16	43	11	2	4	22	2	.305
HOWELL, Dixie, rec.	58	178	22	54	11	2	3	26	0	.303
CASSINI, Jack, cd.	72	249	38	74	18	1	0	16	0	.297
FIALA, Walter, 2b.	20	21	12	20	6	0	1	4	0	.282
YOUNG, Dick, 2b.	64	231	30	63	12	1	5	22	1	.273
FERNANDEZ, Chico, ac.	77	285	34	76	18	2	2	29	7	.267
CLEMENTE, Rob., cg.	35	47	8	10	1	0	0	3	1	.213
MACON, Max, lanc-ger.	5	5	1	1	0	0	0	2	0	.200

LANCEURS:

	P	Mi	Cs	Bb	Rab	Pc	G	P	Pct
LASORDA, Tom.	16	110	114	56	51	8	10	4	.714
LEHMAN, Ken.	16	90%	98	48	46	6	9	4	.692
BLACK, Joe.	11	66%	56	20	46	6	5	4	.556
COX, Glenn.	15	77%	72	46	32	3	5	5	.500
HOOD, Wally.	23	32%	25	18	14	0	2	2	.500
FABBRO, Art.	14	25%	19	31	5	0	2	2	.500
COLEMAN, Hamp.	9	33	47	26	16	1	1	1	.500
ROEBUCK, Ed.	17	95%	96	41	45	7	6	9	.400
MACON, Max.	1	4	1	3	4	0	0	0	.000
OWEN, Ronnie	1	3	2	1	2	0	0	0	.000
CARBONARO, Art.	8	13%	19	14	2	0	0	0	.000
WHITE, Frank.	2	4	3	4	0	0	0	0	.000
CIMOLI, Gino.	1	2	0	2	0	0	0	0	.000

Henri Richard jouera pour Canadien contre le club d'as des Loisirs Nativité

Le club de hockey Canadien Junior jouera une joute de balle molle, dimanche soir prochain, au terrain du parc Moreau contre un club composé d'étoiles de la ligue Intermédiaire des Loisirs Nativité.

Les amateurs de sport auront l'occasion de voir à l'œuvre leurs favoris du hockey. Les joueurs de l'équipe de Sammy Pollock jouent



HENRI RICHARD

presque tous au baseball et à la balle-molle durant la belle saison afin de conserver leur forme pour l'hiver.

Les Hynes, l'entraîneur du club depuis quatre ans, dirige le club. Hynes est assuré de tous les joueurs réguliers de l'hiver dernier qui demeurent à Montréal et dans les environs.

Don Marshall, jouera au premier but; Henri "Rocket" Richard au deuxième but; Claude Provost, à l'arrêt-court; Connie Broden au troisième but; Phil Goyette dans le champ gauche; Claude Vinet dans le champ centre; Denis Boucher dans le champ droit. Claude Boileau agra comme receveur et Warren Hynes sera envoyé au monticule. Hynes peut toujours se servir de Claude Provost et Connie Broden comme lanceur.

Le club d'as de la ligue des Loisirs sera sous la direction de Roland Perron, du club Bowling Alouette, et de Jacques Demers du club Prosper.

Dee Fondy est blessé

CHICAGO, (Paf.) — Un examen aux rayons-X n'a révélé aucune fracture à la main gauche de Dee Fondy, mais le premier-but des Cubs devra rester au repos deux ou trois jours.

Fondy s'est blessé lors d'une collision lundi à Cincinnati. Pendant son absence, il sera remplacé par Steve Bilko.

LIGUE NATIONALE

HIER

Pittsburgh	000000000-0 7 1
Philadelphia	02010000x-3 7 1

Batteries: Friend, O'Donnell (7) et Shepard; Simmons (8-6) et Burgess. Lanceur gagnant: Friend (3-7).

Milwaukee	434003000-14 11 1
Chicago	101000100-3 9 2

Batteries: Conley et Crandall, Calderone (6); Cole, Klippstein (1) et Tappe. Lanceur perdant: Cole. Circuits: Adcock, Crandall; Chicago: Kiner.

New-York	000300101-5 10 0
Brooklyn	200000000-2 9 1

Batteries: Maglie, Grissom (9) et Westrum; Roe, Milliken (4), Palica (8) et Campanella. Lanceur gagnant: Maglie. Lanceur perdant: Roe. Circuits: New-York: Dark, Mays, Irvin.

LIGUE PROVINCIALE

1ère partie

Trois-Rivières	0622200-6 10 1
St-Jean	400500x-9 11 0

Batteries: Descalco, Floryk (1), Lizotte (4) et Zack; Denny et Onuska. Lanceur perdant: Floryk. Circuits: Trois-Rivières: Zeck, Menkel; St-Jean: Ryan, Ballester.

2ème partie

Trois-Rivières	200300-5 8 0
St-Jean	010140-6 6 3

Batteries: Leslie, Obringer (5) et Zack; Denny et Onuska. Lanceur perdant: Leslie. (joute arrêtée par la pluie à la fin de la 6e manche.)

Sherbrooke à Drummondville, joute remise à cause de la pluie.

Première place en jeu dans la ligue Senior

Trois joutes seront présentées dans la ligue de baseball senior de Montréal, ce soir. Au parc Laurier, la première place sera en jeu alors que le Montréal-Est affrontera le Brading. L'on prévoit une foule considérable pour cette partie. Floyd Buchanan lancera pour le Montréal-Est et Yvon Marcell sera au monticule pour le Brading.

Dans les autres parties, ce soir, le Ste-Philomène visitera le St-Victor. Claude Lefebvre lancera pour le Ste-Philomène contre Henri-Paul Dulude, du St-Victor. Le Ste-Brigide visitera le Royal à Longueuil. Maurice Légaré lancera pour le Ste-Brigide contre Antoine Demers. Les trois parties débuteront à 6 h. 30 précises.

Convocation du Congrès si l'ONU admet la Chine communiste à l'automne

WASHINGTON, 7 — (Paf) — Le sénateur William Knowland, républicain de Californie, a dit aujourd'hui qu'il espère que le président Eisenhower s'engagera à convoquer le Congrès en session pour envisager la situation, si les Nations Unies en viennent à décider l'admission en leur sein de la Chine rouge, cet automne.

M. Knowland, qui dirigeait, mardi, une délégation des leaders républicains à une conférence hebdomadaire avec le président, a laissé entendre, au cours d'une entrevue, qu'un tel engagement pourrait éliminer la possibilité que le Congrès prenne d'avance des mesures qui entraîneraient le retrait automatique des Etats-Unis de l'ONU, si le régime de Peiping y est admis.

Le Congrès s'active actuellement comme s'il devait conclure sa tâche présente d'ici le 31 juillet. La question de la Chine communiste peut se présenter à l'ONU en septembre ou plus tard, peut-être même durant la campagne électorale en vue de la maltrise du Congrès, en novembre. Le nouveau Congrès se réunira en janvier.

Le sénateur Knowland a déjà dit qu'il démissionnerait de son poste de leader de son parti, afin de faire campagne pour que les Etats-Unis se retirent de l'ONU, si les communistes chinois y sont acceptés; mais il semble s'élever une opposition parmi les membres du Congrès à devenir — comme certains l'ont dit — "l'exécuteur" éventuel de l'organisme mondial.

Le secrétaire d'Etat, M. Foster Dulles, s'est déjà engagé à combattre vigoureusement l'admission de la Chine rouge à l'ONU, mais il a refusé d'engager d'avance l'Administration à quitter l'ONU, si l'on y passe outre aux objections américaines.

MM. Knowland et Dulles ont discuté la question avec le président Eisenhower mardi, mais n'ont pas révélé au public l'attitude du président.

M. Knowland a prédit que le Congrès inscrirait, dans les projets de lois d'aide à l'étranger actuellement à l'étude, une forte clause s'opposant à l'entrée de la Chine communiste au sein de l'organisme international; mais il a aussi dit que cette clause pourrait prendre la forme d'une déclara-

tion de principes plutôt qu'une suppression automatique des fonds et des représentants américains de cet organisme, comme il avait déjà dit qu'il en était question. Le Congrès, l'an dernier, a voté en faveur d'une telle déclaration de principes.

"Je ne crois pas qu'il y ait le moindre doute que le Congrès énoncera vigoureusement son opposition à l'admission de la Chine communiste, dit M. Knowland. Quelle autre action prendra-t-il, cela dépendra des rapports que nous recevrons du secrétariat d'Etat.

"Mais si le président indique clairement qu'il entend rappeler le Congrès en session — ou du moins se consulter avec les leaders du Congrès, afin qu'il soit possible de préparer un plan d'action qui puisse être tôt soumis au Congrès — il se peut qu'il ne soit pas nécessaire d'aller plus loin tout de suite."

Plusieurs sénateurs, y compris MM. Herbert Lehman, démocrate-libéral de New-York, William Fulbright, démocrate de l'Arkansas, et Wayne Morse, indépendant de l'Oregon, ont déjà dit qu'il ne serait pas sage de lier d'avance la ligne de conduite américaine à une contingence qui pourrait bien ne jamais se présenter.

Il y a aussi des indices que d'autres sénateurs, aussi fortement opposés à l'admission de la Chine rouge à l'ONU, estiment qu'il serait mieux pour le Congrès d'attendre pour voir ce qui se produira avant d'agir.

Ecrasé à mort

MONTMAGNY, 7. (P.C.F.) — M. Ernest Morin, âgé de 68 ans, de Montmagny, a été tué, hier, lorsqu'il a été écrasé sous un garage qu'il aidait à déplacer. Le garage s'est effondré alors qu'on tentait de glisser des pièces de bois sous le plancher.

105 témoins seront entendus au procès de Wilbert Coffin

PERCE, Qué., 7 — (P.C.F.) — Une requête de la défense pour un jury entièrement constitué de membres de langue anglaise a été renvoyée, hier, au 12 juillet, date fixée pour le procès de Wilbert Coffin, prospecteur minier de 43 ans accusé du meurtre de trois chasseurs américains.

Le juge Gérard Lacroix a ordonné la remise à plus tard de l'argumentation sur la requête du procureur de la défense. Le juge est président du tribunal du Banc de la Reine devant lequel s'instruira une session spéciale des assises criminelles. Hier, le tribunal a commencé à choisir les jurés du procès de Fernand Clavet, accusé d'avoir assassiné Jean-Paul Pelchat, à Maniche-d'Épée, en 1953. Le procès de Clavet précède celui de Coffin.

LA REQUÊTE

Le procès de Coffin s'instruira en anglais et, dans de telles circonstances, la loi veut que le jury comprenne six membres de langue anglaise et six membres bilingues. Me Raymond Maher, le procureur de la défense, a demandé que les jurés bilingues soient d'origine anglaise.

Une requête pour plus de détails sur la cause a également été présentée, hier, par Me Maher, et on s'attend que le juge Lacroix rende jugement sur cette requête dès aujourd'hui.

La requête est à l'effet que la Couronne fournisse à la défense les noms des témoins qu'elle compte

faire entendre au procès, témoins qui n'ont pas été entendus lors de l'enquête préliminaire. La défense a également demandé des détails sur la nature des témoignages qu'ils déposeront.

105 TEMOINS

La Couronne compte présenter 105 témoins au cours du procès et 20 seulement ont été appelés à témoigner, lors de l'enquête préliminaire tenue à Québec, l'automne dernier.

L'avocat de la défense a également demandé que la Couronne soit plus précise sur la date de la mort du jeune Richard Lindsay. Coffin est spécifiquement accusé du meurtre de Richard Lindsay, âgé de 17 ans. La couronne a établi sa mort à "quelque temps entre le 1er juin et le 23 juillet 1953."

Les corps du jeune Lindsay, de son père Eugène, 47 ans, et d'Albert Claar, 20 ans, tous de Hollidaysburg, Pennsylvanie, ont été trouvés dans les bois de Gaspé, l'été dernier. Les trois hommes avaient entrepris une excursion de chasse à l'ours.



LE PRÉSIDENT VISITE SA PROVINCE NATALE — Le président de la République française, M. René Coty, s'est rendu récemment en visite officielle en Normandie, sa province natale. Ci-dessus, le président à son arrivée à Rouen, capitale de la Normandie, embrasse un jeune Rouennais qui vient de lui offrir un cadeau.

Rien ne passe avant l'amitié sincère de la G.-B. et des E.-U.

(Sir Winston Churchill)

LONDRES 7 — (Reutersf) — Sir Winston Churchill est arrivé à Londres hier soir en excellente forme, de retour de son voyage à Washington, où il a eu des entretiens avec le président des Etats-Unis.

Interrogé par les journalistes à sa descente du paquebot "Queen Elizabeth", qui est arrivé hier à Southampton, le premier ministre britannique a déclaré textuellement: "Rien ne passe avant l'amitié sincère et durable de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis."

Le cabinet britannique se réunira aujourd'hui sous la présidence de sir Winston qui s'est entretenu hier soir avec le chancelier de l'Echiquier, M. Butler, lequel a assuré par intérim la direction du gouvernement durant l'absence du premier ministre et du secrétaire d'Etat au Foreign Office.

"Je puis vous dire, a déclaré sir Winston, que je suis certain que nous n'avons pas complètement perdu notre temps en essayant de mettre au point un accord solide dans un climat de compréhension mutuelle entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

"Ce serait une erreur de croire que tout arrive d'un seul coup. J'espère que l'on ne nous jugera pas seulement sur des résultats immédiats. Après tout, rien ne passe avant l'amitié sincère et durable de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis."

Tout porte à croire que le premier ministre passera des journées particulièrement actives durant la semaine à venir; en raison, d'une part, des interpellations travaillistes, et, de l'autre, de la dissection de certains députés conservateurs au sujet du canal de Suez.

On s'attend d'autre part à ce que sir Winston et le secrétaire au Foreign Office annoncent, au cours de la réunion du cabinet, que leurs conversations avec les dirigeants américains ont grandement contribué à éliminer les divergences de vues anglo-américaines en politique internationale.

Ce que l'on dit de la nomination de l'hon. Marler

QUEBEC, 7. (P.C.F.) — Le chef du parti libéral provincial, M. Georges Lapalme, a exprimé l'opinion que M. George-C. Marler, qui vient d'être nommé ministre des Transports, occupera un jour "des fonctions plus importantes encore" dans le cabinet fédéral.

M. Marler a dirigé l'opposition libérale à l'Assemblée législative québécoise de 1948 à 1953.

"La nomination de M. Marler", a déclaré M. Lapalme, "est une grande perte pour l'Assemblée législative, et en particulier pour le parti libéral provincial.

"Je ne pouvais pas m'opposer au départ de M. Marler", a poursuivi M. Lapalme, "en raison des grands services qu'il a rendus au parti libéral québécois, mais nous ne saurions oublier les sacrifices que son absence nous imposera."

CE QU'EN PENSE M. HEES

QUEBEC, 7. (P.C.F.) — M. George Hees, président de l'Association progressiste-conservatrice du Canada, a dit hier que la nomination de M. George Marler au poste de ministre des transports "donne une piètre idée des capacités des députés libéraux".

Dans un discours prononcé devant un rassemblement de son parti, M. Hees a dit que le portefeuille confié la semaine dernière à M. Marler, chef parlementaire des libéraux à la Législature du Québec, est le deuxième en un an qui soit attribué à un homme qui ne siège pas au parlement fédéral.

"Que deviennent dans tout cela les 150 députés libéraux par dessus la tête de qui on est passé pour

Thorne aurait été empoisonné

CHICAGO, 7. (Paf) — L'hypothèse selon laquelle Montgomery Ward Thorne aurait été empoisonné accroît la tension au moment où se poursuit aujourd'hui l'enquête devant un jury du coroner, en marge de la mort d'un jeune homme de 20 ans, héritier d'une fortune de plusieurs millions.

Dans sa déposition, lundi, le Dr Harry Leon, pathologiste du coroner, a déclaré qu'à son avis Thorne a été empoisonné.

"Cette mort, a-t-il dit, donne lieu à des soupçons."

Au coroner Walter T. McCarron, le Dr Leon a donné lecture du rapport préparé par le Dr W.-J.-R. Camp, toxicologue de l'Etat, qui indique qu'une "quantité infime de barbiturate, qu'une petite quantité d'alcaloïde qui donne des réactions colorées indiquant la présence de morphine" ont été trouvées dans le cerveau du jeune homme.

Le Dr Leon a déclaré qu'une plus grande quantité de stupéfiant, ajoutée à la quantité d'alcool que l'on a retrouvée dans le corps du jeune homme, aurait pu entraîner sa mort. Il est possible, a-t-il précisé, que l'alcool se soit évaporé ou se soit dissipé dans le corps avant l'autopsie.

Lundi, au cours de l'enquête, on a fait un portrait contradictoire du jeune homme. Les dépositions donnent lieu aux questions suivantes:

1. Quelles relations existaient entre le jeune homme et sa mère, Mme Marion Thorne?

2. Montgomery Ward Thorne s'adonnait-il à la "boisson" et aux "stupéfiants"?

3. Pourquoi, lorsque l'on a retrouvé son cadavre le 19 juin dernier, vivait-il dans un appartement à loyer de \$75 dans le quartier nord de Chicago?

4. Pourquoi Thorne, neuf jours avant sa mort, a-t-il modifié son testament pour léguer la moitié de son héritage à sa fiancée, Maureen Ragen, et un quart à la mère de celle-ci, Aileen?

5. Thorne a-t-il été victime de chantage?

La mère de Thorne, Mme Marion Thorne a déclaré dans sa déposition qu'elle "connaissait à peine" la fiancée de son fils. Elle a exprimé des doutes ouvertement quant aux intentions qu'avait le couple de se marier, précisant qu'il fréquentait certainement plusieurs jeunes filles pour un jeune homme qui se prétend fiancé."

Essais fructueux du Lockheed XF-104

WASHINGTON, 7 — (Paf) — Le Secrétariat d'Etat américain à l'Armée de l'air annonce que les essais de son dernier né, le chasseur à réaction "Lockheed XF-104", ont été couronnés de succès. Cet appareil a été conçu pour les combats effectués en plein jour.

Le bref communiqué publié à ce sujet ne fait aucune allusion aux rumeurs, officieuses, mais émanant de cercles très compétents, selon lesquelles le "XF-104" serait une nouveauté tout à fait sensationnelle, pesant deux fois moins lourd et volant deux fois plus vite que les chasseurs les plus modernes de l'aviation actuelle.

On croit savoir, notamment, que l'appareil a atteint la vitesse d'environ 1,500 milles à l'heure en vol horizontal. Les essais se poursuivent à la base militaire de Edwards, en Californie.

L'état-major aérien précise que le "XF-104" est muni d'un moteur Curtiss-Wright, modèle "J-65 Sapphire", dont la poussée atteindrait 7,220 livres.

Le "XF-104" est classé comme "chasseur à supériorité aérienne", c'est-à-dire comme appareil susceptible de conserver la supériorité de l'air dans une région donnée, advenant une attaque par des appareils hostiles. Cette mission exige une agilité, une maniabilité et une vitesse exceptionnelles.

donner à M. Marler une place dans le cabinet?" a demandé M. Hees.

Le député de Toronto-Broadview effectue dans le Québec une tournée d'organisation d'une semaine et parcourra les Maritimes la semaine prochaine.